

# **Des écoles peuvent se passer de l'enseignement les samedis**

Lire l'article de M. Aziza page 3

# **Le Quotidien**

*Edition Nationale d'Information*



## **SUR LA VOIE DE LA GUÉRISON Tebboune regagnera le pays dans les tout prochains jours**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune est sur la voie de la guérison et regagnera le pays dans les tout prochains jours, a indiqué hier la Présidence de la République dans un communiqué.

"Conformément aux recommandations du staff médical, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui poursuit sa convalescence après avoir quitté l'hôpital spécialisé en Allemagne, rassure le peuple algérien qu'il est à présent sur la voie de la guérison et qu'il regagnera le pays dans les tout prochains jours", précise le communiqué.

# **LA DÉCISION ANNONCÉE HIER Air Algérie reprendra ses vols domestiques dimanche**

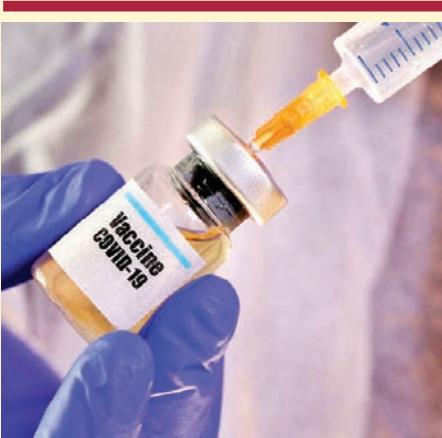
Lire l'article de R. N. page 2



## **SNTF Pas de date de reprise de la circulation des trains**

Lire l'article de M. M. page 2

## **COMMERCE, CONFINEMENT Les restrictions reconduites**



## **SELON UN MEMBRE DU COMITÉ DE SUIVI DE LA PANDÉMIE La vaccination anti-Covid débutera en janvier**

Lire l'article de El-Houari Dilmî page 4

## **AFFAIRE DU GROUPE CONDOR Ouyahia et Sellal condamnés à cinq ans de prison**



## **Le procès de «Mme Maya» reporté**



## **Un autre cadavre repêché au large de Madagh**

Lire l'article de J. B. page 4

## La décision annoncée hier Air Algérie reprendra ses vols domestiques dimanche



R. N.

**L**a suspension des services aériens de Transport public de passagers, sur le réseau domestique, vient d'être levée sur décision du Premier ministre Abdelaziz Djerad, a annoncé lundi un communiqué des services du PM. La mesure sera effective à compter du dimanche 6 décembre.

Toutes les dessertes, de et vers, les wilayas du sud du pays sont concernées et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays, précise le communiqué. La décision vient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, souligne la même source. La levée de la mesure de suspension des services aériens de Transport public de passagers sur le réseau domestique « demeure tributaire de la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des aéronefs, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19 », note le communiqué. A ce titre, les compagnies nationales de transport aérien sont chargées de multiplier les campagnes d'information en direction des usagers sur les mesures de prévention et de protection, contenues dans les protocoles sanitaires et exigées pour les opérations d'embarquement et de transport, ajoute la même source.

Avant la publication de ce communiqué, des informations avaient circulé et selon lesquelles le P-DG de la compagnie avait annoncé « aux cadres de la compagnie aérienne na-

tionale lors d'une réunion restreinte », la reprise des vols domestiques à partir de la semaine prochaine. Pour rappel les vols domestiques et internationaux ont été interrompus (sauf pour les cas de rapatriements), depuis la mi-mars de l'année en cours, soit au début de la crise sanitaire Covid-19. Pour rappel, encore, deux syndicats de la compagnie aérienne, en l'occurrence l'UGTA Air Algérie et le syndicat des pilotes de lignes algériens (SPLA), ont appelé, dimanche dernier, «dans un communiqué» à «la reprise des vols». « La situation sanitaire pouvant se maintenir dans le temps, nous pensons qu'il est opportun de se pencher sur une réouverture des frontières avec un protocole sanitaire qui garantirait un contrôle du risque d'importation du virus», avaient soutenu les deux syndicats. Par ailleurs, et toujours selon les mêmes sources, le P-DG de la compagnie «a également annoncé» la reprise prochaine des «vols internationaux», «selon des modalités qui seront fixées ultérieurement, précisant qu'«aucune date n'a toutefois, été communiquée concernant les vols vers l'étranger». Sur le même sujet, un fac-similé d'un télex des Aéroports de Paris (ADP, Paris-CDG et Paris-Orly) faisant état d'une décision de « reprise des vols » de et vers l'Algérie, a été publié, hier, sur des sites d'information. «Après consultation avec les autorités sanitaires de France et le gouvernement algérien, ainsi que la DGAC (Direction générale de l'aviation civile - France, ndlr), de plus ADP, décision a été prise de reprendre 30% des vols», lit-on dans le télex. Le document précise également que la date de reprise des vols pourrait entrer en vigueur «le 27 décembre 2020 pour les vols commerciaux entre la France et l'Algérie». Côté algérien, aucune source officielle n'a confirmé cette information.

## SNTF Pas de date de reprise de la circulation des trains

M. M.

**R**éagissant à des « informations partagées sur les réseaux sociaux et certains médias » faisant état de la « reprise de la circulation des trains de voyageurs, à partir du 15 décembre », la Société nationale de Transport ferroviaire (SNTF), affirme, dans un communiqué publié hier, sur sa page Facebook, « qu'aucune date n'a été fixée » et que toute reprise dépend d'une décision des autorités. Ces informations « se basent sur une directive interne émanant du directeur des Transports des voyageurs (à la SNTF, ndlr), adressée à l'ensemble

des services concernés, pour « prendre les mesures nécessaires afin de préparer les trains pour une circulation, avec le respect des règles sanitaires pour recevoir les usagers dans les meilleures conditions », affirme la direction générale de la société. Le communiqué précise que la « directive en question » faisait également mention que ces « instructions » interviennent « dans le cas d'une éventuelle décision de reprise de la circulation des trains de voyageurs, dont celui des étudiants ». La SNTF rappelle que la décision de reprise de la circulation des trains « relève des autorités publiques ».

## Commerce, confinement Les restrictions reconduites

**L**e Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé la prorogation, pour 15 jours, de la fermeture de certaines activités commerciales au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), a indiqué lundi un communiqué des services du PM.

Il a été ainsi décidé la prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national. De même, M. Djerad a décidé la prorogation de la mesure de fermeture, pour 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités des salles omnisports et des salles de sport, des lieux de plaisance, de détente, des espaces récréatifs et de loisirs et des plages, des maisons de jeunes et des centres culturels, selon le communiqué.

Le Premier ministre a également décidé la prorogation de la mesure de limitation, pour 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze (15) heures.

Il s'agit du commerce des appa-

reils électroménagers, du commerce d'articles ménagers et de décoration, du commerce de literies et tissus d'ameublement, du commerce d'articles de sport, du commerce de jeux et de jouets, des lieux de concentration de commerces, des salons de coiffure pour hommes et pour femmes ainsi que des pâtisseries et confiseries. Les cafés, restaurations et fast-food limitent leurs activités uniquement à la vente à emporter et sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures, selon le communiqué.

Toutefois, les walises pourront « procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 ». M. Djerad a aussi décidé la prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants. Le gouvernement a, en outre décidé le prolongement du confinement partiel à domicile dans 34 wilayas du

pays pour une durée supplémentaire de quinze jours à partir du 2 décembre prochain, indique le communiqué des services du Premier ministre. Ainsi la mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable pour les trente quatre (34) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Ouargla, Oran, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Boumerdes, El-Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khénchela, Souk Ahras Tipaza et Ain Temouchent. Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les quatorze (14) wilayas suivantes : Chlef, Béchar, Tamanghasset, Djelfa, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Mascara, El-Bayadh, Mila, Aïn Defla, Naâma, Ghardaïa et Reliziane. Ces décisions viennent en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire.

## A partir de mercredi Ouverture des mosquées d'une capacité supérieure à 500 fidèles

**L**e Gouvernement a décidé, hier, l'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"L'ouverture des mosquées ayant une capacité supérieure à 500 fidèles s'effectue par arrêté du wali, affiché à l'entrée des mosquées. Elle sera applicable à compter du mercredi 2 décembre 2020", souligne la même source précisant que cette décision intervient "en continuité de la démarche d'ouverture des mosquées de manière graduelle, progressive et contrôlée, observée par les pouvoirs publics", est-il noté. La même source souligne que le Gouvernement a relevé une

"bonne application" des mesures de prévention et de protection édictées au niveau des mosquées autorisées à accueillir les fidèles (d'une capacités de plus de 1.000 fidèles) et une "discipline exemplaire" des citoyens qui ont veillé constamment au respect de toutes les mesures barrières (distanciation sociale, port obligatoire du masque, tapis personnel, mesures d'hygiène,...).

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**a réforme des subventions devrait-elle arriver plutôt que prévu ? Crise sanitaire ou

**p**as, 2021 sera l'année des réformes, dont celle concernant la sacro-sainte subvention, si on veut éviter un effondrement total de l'économie nationale, préviennent les spécialistes. Des réformes structurelles de l'économie nationale sont indispensables, attendues depuis l'investiture du Président Tebboune, mais pour toucher aux subventions, le temps semblait plus propice à l'étude de faisabilité par les experts qui se penchent sur le dossier, qu'à passer à une forme de ciblage ou d'orientation de l'aide sociale, directement aux catégories sociales démunies. Les réformes des subventions sont inévitables, mais pour éviter un choc social qui risque de déboucher sur des dérapages incontrôlés, un long travail de fond devait être mené avant d'arriver à une nouvelle forme d'une distribution équitable de l'aide sociale.

Depuis toujours, au nom d'un état social immuable, l'Etat accordait des subventions aux produits de large consommation, aux carburants, à l'accès à la Santé, à l'Education, à l'Université et au Logement, qui profitaient sans distinction à tous les citoyens, aussi bien les pauvres que les mieux nantis, alors que cette dernière catégorie ne devrait pas être concernée par un quelconque soutien social. L'aide doit aller directement aux nécessiteux, mais comment ou par quel mécanisme ? On ne sait pas comment y faire, ni par où commencer. Est-ce en octroyant directement un montant financier ou chèque aux concernés, des bons d'achats ou autres formes d'aides ? On ne sait pas également qui peut-on classer dans cette catégorie de ménages qui nécessite cette aide sociale. On n'a même

pas un fichier national des personnes qui sont dans le besoin. C'est à peine que le ministère des Finances, le ministère de la

Solidarité nationale et l'ONS se mettent à l'œuvre pour recueillir des bases de données afin de recenser les personnes qui sont dans le besoin au sein d'un fichier national. Un travail laborieux quand on sait que même au niveau local, cellule de base pour prétendre accomplir un fichier national, on n'a pas des listes unifiées des personnes nécessiteuses.

Car, il n'y aucune collaboration, ou très rare pour être citée, entre les différentes parties sur ce terrain de l'aide sociale, la commune ayant son propre recensement des gens dans le besoin, ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA) et les directions des Affaires religieuses et de l'Action sociale. De multiples obstacles freineraient cette réforme des subventions, mais la contrainte urgente de réviser ce système ne laisse, vraisemblablement, aucune place à l'hésitation ou à une action qu'on devait exécuter à tête reposée. Et, la crise sanitaire, qui a provoqué une crise économique, et qui a entraîné une précarisation de larges pans de la société, compliquerait davantage la tâche. On se demande, vraiment, s'il est possible d'achever ce travail en 2021, afin qu'on puisse, comme on le souhaite ou comme l'exigent les circonstances, alléger le coût des transferts sociaux lors de la prochaine Loi de finances (Le projet de loi de finances 2021 prévoit un budget de 1.927,5 milliards de dinars, en matière de transferts sociaux). Certes, le ciblage des aides sociales est inévitable, mais y a-t-il vraiment lieu de présenter, maintenant et tout de suite, cette solution comme un antidote aux maux de l'économie nationale ?

## Education

## Des écoles peuvent se passer de l'enseignement les samedis

M. Aziza

**L**e ministère de l'Education nationale s'est prononcé sur l'enseignement le samedi, en affirmant que les écoles primaires, fonctionnant à double vacances, pourraient se passer «si nécessaire» de l'enseignement durant les samedis. En recommandant ainsi aux directeurs des établissements de répartir les séances de cette journée, à compter du 5 décembre prochain, sur les cinq jours de la semaine.

Dans un communiqué rendu public, le département de Mohamed Ouaïda, a, ainsi, précisé que «le volume horaire hebdomadaire de chaque groupe pédagogique dans les écoles primaires adoptant le système à la double vacances est réduit de douze (12) heures à dix (10) heures réparties sur les cinq jours de la semaine, suivant le plan d'enseignement et l'emploi du temps». Cette décision intervient «en réponse aux multiples requêtes soulevées par des directeurs des écoles primaires fonctionnant avec la double vacances où les enseignants se trouvent dans l'impossibilité de joindre les classes en raison de la suspension des moyens de transport urbain, public et privé, les week-ends comme mesure préventive pour endiguer l'expansion du coronavirus», souligne-t-on dans le communiqué.

Il faut aussi rappeler que l'idée d'enseigner les samedis a suscité une forte opposition des enseignants eux-mêmes, et ce, avant même la rentrée scolaire. Depuis, les syndicats du secteur n'ont pas cessé de réclamer la suppression de l'enseignement durant les samedis. D'ailleurs, même la coordination des enseignants des écoles primaires qui avait appelé à la tenue d'une grève nationale dans les écoles primaires hier, avait dénoncé la décision de travailler le samedi. En considérant cette décision de «violation de la loi, et en contradiction avec le décret 09/244 modifiant le décret 59/97, déterminant le temps de travail du dimanche au jeudi». Mais il faut bien noter que la décision de surseoir à l'enseignement les samedis, a été prise par rapport à la suspension des moyens de transports public et privé, durant les week-ends. Car, les responsables du ministère de l'Education ont, bel et bien, pré-

cisé que les établissements primaires où les professeurs ne rencontrent pas de problème de transport «continuent à fonctionner de manière ordinaire sans observer de changement dans les plans exceptionnels d'enseignement» ont-ils précisé. Certains ont relevé une certaine ambiguïté dans cette décision et demandent, carrément, la suppression de l'enseignement les samedis. C'est d'ailleurs ce qu'a précisé le chargé de communication de l'UNPEF, M. Bencherki Medjamaia, en précisant que la décision est la bienvenue, mais elle doit être appliquée à l'ensemble des établissements scolaires, durant cette pandémie et après.

### DU NOUVEAU POUR LES ŒUVRES SOCIALES

Le chargé de la communication du syndicat UNPEF a exprimé le satisfecit des membres de la corporation de l'Education, suite à la décision de redynamiser le rôle de la commission des œuvres sociales des personnels du secteur de l'Education. Ainsi que le rôle des Comités de wilayas des œuvres sociales. Justement, le ministère de l'Education a annoncé, dimanche dernier, l'élargissement de la prise en charge en matière d'œuvres sociales au profit de l'ensemble des travailleurs du secteur. Précisant, à travers un communiqué rendu public «avoir décidé d'élargir la prise en charge de toutes les revendications en matière d'œuvres sociales de façon à contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des employés et travailleurs affiliés au secteur, conformément aux exigences légales en vigueur».

Cette décision, précise-t-on dans le communiqué, intervient en réponse «aux demandes insistantes formulées par les employés du secteur ayant trait aux différentes prestations sociales produites par la Commission nationale notamment au vu des conditions sociales et sanitaires exceptionnelles par lesquelles passent les travailleurs du secteur en raison de la propagation de la pandémie». Cette décision permettra, selon M. Bencherki, au personnel de l'Education de bénéficier des fonds des œuvres sociales accumulés, depuis quelques années, notamment en cette période de crise sanitaire et dégradation du pouvoir d'achat.

## Reddition d'un terroriste à Tin Zaouatine

**U**n terroriste, en possession notamment d'un lance-roquette et d'un fusil mitrailleur, s'est rendu, dimanche, aux autorités militaires à Tin Zaouatine en 6e Région militaire, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire et des services de sécurité, un terroriste s'est rendu, dimanche 29 novembre 2020, aux autorités militaires à Tin Zaouatine en 6ème Région militaire», précise la même source. Il s'agit du dénommé «Ben Khia Aïssa, qui avait rallié les

neuf-cent soixante dix-huit (978) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 605 guérisons et 21 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

## Coronavirus

## 978 nouveaux cas et 21 décès

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 83.199 dont 978 nouveaux cas, soit 2,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2431 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 53.805, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de 9 cas, 15 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 20 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

## Promotion commerciale de supports et service Protocole d'accord CNL-ANEPE

**U**n protocole d'accord a été signé entre la Caisse nationale du logement (CNL) et l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité (ANEPE) portant notamment sur la promotion commerciale de supports et services, indique lundi un communiqué de l'ANEPE.

Cet accord a été signé le 26 novembre dernier par le Pdg du groupe ANEPE, Adel Kansous, et le DG de la CNL, Ahmed Belayat, au siège de l'ANEPE à Alger.

Le document paraphé, lors d'une cérémonie tenue en présence des cadres des deux entreprises, «trace le cadre général d'une coopération privilégiée dans différents domaines concernant notamment l'édition, la communication, la diffusion et la promotion commerciale de supports et services».

Intervenant à l'issue de la cérémonie de signature, Adel Kansous a exprimé sa «détermination à ne négliger aucun effort pour que cette relation de partenariat soit rapide-

ment concrétisée», rappelant que le Groupe ANEPE «réunissait tous les atouts pour l'élaboration d'une stratégie de communication réussie».

M. Kansous a expliqué que le Groupe ANEPE, constitué de filiales spécialisées, «est aujourd'hui en mesure d'offrir des prestations de bout en bout touchant toutes les étapes de l'acte de communication : conception des supports (version papier et numérique), impression, diffusion, messagerie, promotion commerciale».

Exprimant sa satisfaction à nouer une relation de partenariat avec un «acteur stratégique» du secteur de l'habitat, il a exprimé «sa disponibilité à élargir le champ de la coopération à d'autres domaines touchant au conseil et à l'expertise».

Pour sa part, M. Belayat a rappelé que ce protocole d'accord est pour la CNL «un important acquis en ce qu'il devrait lui permettre de mieux assumer ses missions statutaires concernant l'information, le

développement de banques de données et l'expertise».

Il a ajouté que ce partenariat devrait permettre à la CNL «de valoriser ses équipements et infrastructures à travers l'organisation de manifestations événementielles à caractère culturel ou scientifique».

M. Belayat a indiqué, en outre, que ce protocole «scelle une coopération avec une entreprise publique, qui réunit une expérience indéniable dans les domaines de l'édition, de la communication», ajoutant que «le partenariat CNL-ANEPE est déjà mis en œuvre à travers le projet d'édition d'un annuaire des entreprises du secteur du BTP».

Le DG de la CNL a, enfin, souligné que «toutes ces initiatives, engagées sous la supervision du ministère de l'Habitat, convergent vers un objectif central : le développement du secteur de l'habitat et la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour faciliter l'accès des citoyens à un logement décent».



Kamal Guerroua

## Les Gilets Jaunes, le Hirak et l'enjeu de la démocratie

tif dans un rapport de forces complexe contre à la fois des forces anticonstitutionnelles corrompues et des clans satellites et larbins courant derrière les dividendes de la rente. En outre, le Hirak

avait un fort ancrage dans l'Algérie profonde, ce qui lui a permis de gagner en longévité et en maturité au fil des mois, sans qu'il ne flétrisse devant les tentatives de sa déstabilisation psychologique. «Et tu penses que le mouvement des Gilets Jaunes n'a pas aussi cet ancrage-là?» «Malheureusement non!» «Mais pourquoi?» «Parce qu'à la base, c'est un mouvement d'ouvriers salariés, à peine différents des Nuits Debout, que des milliers de Français ont organisés auparavant partout en France!» «C'est-à-dire?» «C'est simple, quand les Algériens sont sortis, ils n'ont pas demandé d'augmentation de salaires et de pouvoir d'achat, ils n'ont pas demandé de logement ni de l'élévation de leur standard de vie, ni moins encore un dinar qui leur offre des droits aux vacances d'été, mais ils ont demandé une chose, une seule chose qui vaut l'or : la dignité. Or, comme tu le sais mon ami, la dignité, ne l'achète pas, mais on l'acquiert, on la conquiert, on se l'approprie.

C'est pourquoi, le régime n'a pas pu acheter ni soudoyer les masses algériennes pour qu'elles cessent de manifester, contrairement au Mouvement des Gilets Jaunes qui s'est divisé dès le départ, scindé en catégories syndicales, appâté par les échéances électorales, en cédant aux demandes pressantes des deux extrêmes (de droite et de gauche)!» «Donc, pour toi, sur le long terme, le Hirak peut vraiment réussir? Je te pose bien sûr cette question, en tenant compte, du fait que les Algériens vivaient dans un Etat de non-droit. Pas comme les Gilets Jaunes, du moins en principe!» «Le Hirak, c'est un espoir pour l'Algérie, les Algériens et la planète entière pour son message de paix et sa croyance dans le changement pacifique des choses. D'ailleurs, en si peu de temps, il a balisé le terrain pour un autre lendemain, il a démantelé symboliquement les réseaux de la tricherie et de la mafiosité qui se nichent en haut de la pyramide, il a revalorisé l'Algérien touché dans sa dignité et il a exposé à la vindicte médiatique mondiale les faussaires. L'espoir est permis, même si le chemin est encore long pour la conquête du pouvoir effectif.

groupes terroristes en 2018 au niveau des frontières maliennes», relève le communiqué, ajoutant que «ledit criminel avait en sa possession un lance-roquette RPG-2 et trois (3) roquettes, un (1) fusil mitrailleur de type G3 et un (1) chargeur de munitions garni».

«Cette opération réitérée, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et son engagement sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme et asseoir la sécurité et la sérénité à travers l'ensemble du territoire national», conclut le MDN.

## Selon un membre du Comité de suivi de la pandémie

### La vaccination anti-Covid débutera en janvier

«La vaccination anti-Covid pourrait débuter en janvier 2021», a annoncé, hier, sur les ondes de la Chaîne 3, le Dr Med Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique de suivi et l'évaluation de la pandémie de Covid-19.

El-Houari DILMI

En effet, après les annonces par divers laboratoires étrangers de la mise au point de vaccins anti-Covid-19, dont des pays ont commencé à passer commande, «l'Algérie préfère attendre le feu vert de l'Organisation mondiale de la Santé pour se prononcer sur celui qu'elle considérera comme le plus efficace et le moins nocif», a indiqué le Dr Bekkat Berkani. «Maintenant qu'est arrivé le moment d'engager des opérations de vaccination contre une pandémie qui a affecté la majeure partie des pays dans le monde, y provoquant des millions de victimes», l'invité de la radio a rappelé que c'est le président Abdellatif Tebboune qui a «exprimé, en premier, la volonté de l'Algérie d'acquérir des quantités de vaccins pour protéger ses citoyens et se préparer à passer commande, sous certaines conditions toutefois» a-t-il souligné.

Le membre du Comité de lutte contre de Covid 19, a également signalé que «les différents aspects relatifs, notamment, à l'acquisition des doses de vaccin, leur acheminement vers le pays et leur distribution aux centres chargés des opérations de vaccination ont, toutes, été passées en revue», ajoutant que les «premières opérations de vaccination pourraient débuter dans le courant du mois de janvier, une fois que l'OMS se sera définitivement prononcée». «La mise en branle de la stratégie vaccinale de cette ampleur n'est pas facile», a toutefois tenu à souligner le Dr Bekkat Berkani, car «pour la mener à bien, il faudrait, au préalable, savoir qui vacciner, comment vacciner et dans quelles conditions» a-t-il expliqué. «Il ne faudrait surtout pas qu'il y ait la moindre défection dans la chaîne de vaccination en elle-même», a mis en garde le membre du Comité scientifique de suivi et d'évaluation de la pandémie de Covid-19. L'invité de la radio a, par ailleurs, relevé un autre aspect de la problématique, précisant que l'opéra-

tion de vaccination «consiste à toucher le plus grand nombre de populations, par ordre de priorité, comme les personnels de soins et les personnes âgées, ainsi que les personnes affectées de maladies chroniques, en particulier» a-t-il dit. A propos des types de vaccins que l'Algérie choisira pour traiter sa population, le Dr Bekkat Berkani, a observé qu'elle sera déterminée sur la base des dossiers scientifiques fournis par les laboratoires, des recommandations de l'OMS, «condition sine qua non des instances de contrôle sanitaire algériennes, que sont l'Agence nationale du médicament, l'Institut Pasteur et le Comité de lutte contre Covid-19, qui ont leur mot à dire concernant l'efficacité, la maniabilité et l'éventuelle toxicité de ces vaccins», a-t-il souligné. «En attendant que des agréments soient délivrés aux différents types de vaccins appelés à être mis sur le marché, l'on pourrait être amené à acquérir plusieurs marques de vaccins pour ne pas avoir à faire à un seul fournisseur», a encore révélé le Dr Bekkat Berkani, ajoutant que l'Algérie «ne choisira parmi ceux proposés, que celui qui doit être le plus efficace, tout en n'étant pas trop cher et pas nocif, c'est-à-dire ne pas avoir d'effets secondaires graves», a-t-il conclu. Mise en place de deux Task force. Par ailleurs, le Premier ministre, Abdellaziz Djerad, a présidé dimanche, un conseil interministériel consacré à l'évaluation de la situation épidémiologique liée à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), ainsi que les dispositions à prendre en prévision de l'acquisition du vaccin anti-Covid, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Selon le même communiqué, les ministres en charge de l'Intérieur, des Transports, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique, de la Réforme hospitalière ainsi que le président de l'Agence nationale de Sécurité sanitaire, ont pris part à cette réunion, au cours de laquelle «l'évolution de la situation épidémiologique du Covid-19

ainsi que le dispositif sanitaire adapté mis en place dans les structures hospitalières et la mobilisation des moyens et ressources supplémentaires pour faire face à l'augmentation récente du nombre de patients», a été étudiée, précise le même communiqué.

Lors de la même réunion, il a été examiné «la question d'acquisition du vaccin anti-Covid-19, notamment à la lumière des avancées réalisées au titre de la phase de développement et d'expérimentation de ce produit par plusieurs Laboratoires pharmaceutiques», selon la même source. Le PM a rappelé «l'engagement du président de la République à acquérir le vaccin anti-Covid au profit de nos citoyens, dans les meilleurs délais», tout en indiquant que «le choix du produit, qui revient en premier lieu à l'autorité sanitaire, doit impérativement offrir les gages de qualité, de fiabilité et bénéficié de l'agrément de l'Organisation mondiale de la Santé». Djerad a, en outre, souligné que cette question «revêt la plus grande priorité pour les pouvoirs publics qui mobiliseront tous les moyens financiers et matériels, dans ce cadre», annonçant «la mise en place d'un dispositif opérationnel en charge de la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin ainsi qu'à son stockage et sa distribution».

«C'est ainsi qu'il a été décidé la mise en place de deux Task force : La première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, a pour mission de proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vaccination à mettre en œuvre ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination, et la seconde Task force, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est chargé de préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin», conclut le communiqué des services du Premier ministre.

## Falsification de dossiers de véhicules Un réseau démantelé à Barika

Un réseau criminel spécialisé dans la falsification des dossiers de base de véhicules de contrebande a été démantelé par les éléments de la gendarmerie nationale de Barika (Batna), a-t-on appris hier auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

Agissant sur informations relatives aux activités de ce réseau, les opérations d'enquête et d'investigation sur une série de crimes qui avait fait 9 victimes ont conduit au démantèlement du réseau de personnes impliquées dans cette affaire de faux et usage de faux et acquisition par voie illégale de véhicules étrangers, a indiqué la même source.

## Un autre cadavre repêché au large de Madagh

J. B.

La mer continue de rejeter des corps. Dimanche après-midi, un cadavre en état de décomposition avancé a été repêché au large de Madagh. Selon la protection civile la dépouille a été retrouvée peu

avant 15h à 800 m de la plage de Madagh dans la commune d'Aïn El Kherma. Il s'agit d'un homme âgé de près de 30 ans.

La dépouille qui n'a pas été identifiée a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Turck pour les besoins d'une autoprise.

Aussi, 10 personnes, âgées entre 29 et 51 ans dont trois sont en fuite sont impliquées dans ce réseau, a ajouté la même source qui a précisé que par usurpation d'identité d'autrui et utilisation d'une fausse pièce d'identité, des dossiers de base de véhicules étaient déposés avec la complicité d'un ancien fonctionnaire de la wilaya d'Alger (actuellement interpellé). Les mis en cause falsifiaient les documents de véhicules en exploitant la précarité sociale de certaines personnes qui leur prêtaient leurs noms pour enregistrer les véhicules en contrepartie de sommes d'argent modiques avant de se dé sisiter lorsqu'une victime était trouvée, a-t-on fait savoir. Plusieurs véhicules dont un camion ont été saisies dans le cadre de cette affaire dans laquelle les mis en cause sont poursuivis pour «constitution d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux, usurpation d'identité d'autrui, arnaque, contrebande de véhicules d'origine étrangère», a-t-on ajouté.

Parmi les accusations figurent aussi «la cession de véhicules sans autorisation de l'administration des douanes», «achat et immatriculation de véhicules d'origine étrangère en violation des dispositions légales», «abus de fonction» et «saisie par fraude de denrées au système de traitement automatique», selon la même source.

## Affaire du groupe Condor Ouyahia et Sellal condamnés à cinq ans de prison

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, lundi, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de Da, dont 01 million pour le trésor public, contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal poursuivis pour l'octroi d'indus priviléges aux frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de priviléges injustifiés au Groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments «GP Pharma» dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Mousa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19. Le

## Selon le parquet général d'Oran Tounsi Noureddine poursuivi pour «intelligence avec un pays étranger»

Le parquet général de la Cour de justice d'Oran a indiqué lundi que le dénommé Tounsi Noureddine "a été arrêté et poursuivi pour crime d'intelligence avec un pays étranger". Le parquet général d'Oran a indiqué, dans un communiqué remis à l'APS, que la personne concernée, arrêtée le 21 septembre dernier, est "poursuivie pour crime d'intelligence avec un pays étranger, pour délit d'outrage à corps constitué et pour avoir commis des faits et des déclarations dans le but d'influencer les décisions de justice". Le mis en cause a été présenté devant le juge d'instruction du tribunal d'Oran, qui a ordonné son placement en détention provisoire, a-t-on indiqué de même source. Le parquet général de la Cour de justice d'Oran a tenu à informer l'opinion publique des détails de cette affaire, en application des dispositions de l'article 11 de la loi de procédures pénales, "notamment en raison des informations émises sur l'affaire de Tounsi Noureddine, poursuivi sur le plan pénal devant le juge d'instruction du tribunal d'Oran", a-t-on précisé dans le document. "Le parquet général d'Oran avait ordonné, le 7 septembre dernier, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur un certain nombre de faits, notamment les "agissements du concerné sur les réseaux sociaux, qui ne cessait, à plusieurs reprises, de faire des commentaires sarcastiques sur tous les jugements et les décisions de justice, ainsi que les mesures prises concernant l'affaire dite du port d'Oran, allant jusqu'à mettre en doute la crédibilité des juges en raillant nombre d'entre eux, tout en montrant, à chaque fois, des documents judiciaires soumis au secret professionnel, alors qu'il ne possède aucune qualité pour les acquérir", a précisé la même source. D'autre part, le communiqué a souligné que l'enquête préliminaire sur les faits de cette affaire s'est soldée par l'acquisition de preuves incriminant le suspect qui accomplissait plusieurs faits, no-

Groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales accordées par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société «Travocovia», une des filiales du Groupe Condor, en sus de l'abus de fonction lors de la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et tablettes auprès du groupe Condor.

Concernant le chef d'accusation de financement de la campagne électorale de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika pour la Présidentielle d'avril 2019 annulée, pour lequel sont poursuivis Abdelmalek Sellal et Abdelghani Zaâlane en tant que directeurs de campagne, le tribunal a décidé l'extinction de l'action publique.

## Scientifique tué L'Iran évoque une opération «complexe» et accuse le Mossad

L'Iran a affirmé lundi que son éminent physicien nucléaire assassiné vendredi avait été victime d'une opération "complexe" impliquant des moyens "complètement nouveaux" et en a accusé le Mossad, les services secrets israéliens. Le même jour et avec un protocole digne des plus grands "martyrs" de la République islamique d'Iran, les autorités ont rendu un dernier hommage à ce scientifique, Mohsen Fakhrizadeh, et promis de poursuivre son oeuvre.

Mohsen Fakhrizadeh a été tué près de Téhéran dans une attaque au véhicule piégé suivie d'une fusillade contre sa voiture, selon le ministère de la Défense, qui a présenté la victime a posteriori comme un vice-ministre de la Défense et chef de l'Organisation de la recherche et de l'innovation en matière de défense (Sépand). Peu de détails ont émergé sur les circonstances exactes de l'attaque.

Dans des interviews à des médias iraniens lundi, l'amiral Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale, a parlé d'"une opération complexe avec un recours à du matériel électronique". Les Moudjahidine du Peuple, un groupe d'opposition en exil, "ont forcément dû être impliqués", mais

"l'élément criminel dans tout cela est le régime sioniste et le Mossad", a-t-il affirmé. Selon lui, Mohsen Fakhrizadeh avait été visé maintes fois par le passé, "mais cette fois, l'ennemi a utilisé un style et une méthode complètement nouveaux, professionnels et spécialisés, et a réussi à atteindre l'objectif qu'il poursuivait depuis 20 ans".

Sans citer de sources, l'agence de presse iranienne Fars a affirmé que l'attaque avait été menée à l'aide d'une "mitrailleuse automatique télécommandée" et montée

sur un pick-up Nissan. Citant une "source informée", Press TV, chaîne d'information en anglais de la télévision d'Etat, a rapporté que des armes récupérées sur les lieux de l'assassinat avaient été "fabriquées en Israël".

### « RESTER INCONNU »

Ennemi juré de la République islamique d'Iran, Israël n'a pas officiellement réagi aux accusations lancées depuis vendredi par les autorités iraniennes lui attribuant cet assassinat. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu avait présenté en 2018 le scientifique tué comme la tête d'un programme nucléaire militaire secret dont l'Iran a toujours nié l'existence. Mohsen Fakhrizadeh fait partie de ces hommes pratiquement inconnus accédant à une notoriété posthume. On en sait peu sur lui mais une chose est sûre: il était important. "Si nos ennemis n'avaient pas commis ce crime ignoble et versé le sang de notre cher martyr, il aurait pu rester inconnu", a déclaré le ministre de la Défense Amir Hatami, incapable de contenir ses larmes au côté de la dépouille du physicien, lors d'une cérémonie au ministère de la Défense à Téhéran.

Mais aujourd'hui il "est révélé au monde entier". La dépouille a été honorée samedi et dimanche à Machhad et Qom, deux lieux saints chiites, comme l'avait été en janvier celle du général iranien Qassem Soleimani, éliminé par Washington en Irak. Le portrait du général "martyr" était placé près du cercueil à côté de celui du scientifique.

Ce dernier a accompli un "travail considérable" dans le domaine de "la défense antiatomique" et le gouvernement a "doublé le budget de Sépand", a dit le général Hatami,



niant que Mohsen Fakhrizadeh ait participé à un quelconque programme nucléaire militaire.

### « CHÂTIMENT DÉCISIF »

La prière mortuaire a été dirigée par Ziaoddine Aqajanpour, représentant du guide suprême Ali Khamenei. "Nous ferons preuve de patience (...) mais notre nation exige d'une seule voix un châtiment décisif" contre les responsables de l'assassinat, a-t-il lancé. Le cercueil du scientifique a ensuite été porté en terre à l'Imamzadeh-Saleh, sanc-

tuaire à Téhéran où reposent deux autres scientifiques assassinés en 2010 et 2011, des meurtres également attribués à Israël.

Après avoir pointé du doigt Israël, le président iranien Hassan Rohani a promis samedi une riposte "en temps et en heure" à la mort de Mohsen Fakhrizadeh. Nombre d'ultraconservateurs appellent à bannir d'Iran les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) chargées d'inspecter les activités iraniennes sensibles conformément à l'accord international sur le nucléaire con-

clu en 2015. Mais ce pacte menace de voler en éclats depuis que le président Donald Trump, proche allié d'Israël, en a retiré unilatéralement les Etats-Unis en 2018, avant de rétablir des sanctions économiques contre l'Iran. L'accord offrait à Téhéran un allègement des sanctions internationales en échange de garanties destinées à attester de la nature exclusivement pacifique de son programme nucléaire. Joe Biden, élu président des Etats-Unis en novembre, a montré sa volonté de sauver ce qui peut l'être de cet accord.

## Crise migratoire aux Canaries L'Europe veut favoriser une politique de retours



L'Europe doit renforcer le mécanisme de solidarité avec les pays en première ligne comme l'Espagne, actuellement confronté à une crise migratoire majeure dans l'archipel des Canaries, notamment par une politique de retours des migrants dans leur pays d'origine, a affirmé lundi le secrétaire d'Etat français aux affaires Européennes. "Il faut que ce soit une priorité: quand il y a une migration illégale établie, qu'on puisse organiser une politique de retours", a déclaré Clément Beaune devant la presse lors d'un déplacement à Madrid consacré notamment à la question migratoire. "Le mécanisme de solidarité ne sera pas suffisant pour garantir l'aide" à l'Espagne, un des principaux pays d'entrée dans l'Union européenne, "mais nous pouvons contribuer autrement, notamment en organisant une politique de retours", a-t-il expliqué, sans toutefois fournir de détails sur les moyens d'accroître le nombre de ces retours. "Frontières extérieures, coopération policière, solidarité, il faut avancer un paquet (...) On a intérêt à trouver un terrain d'accord avec l'Espagne sur ces sujets", a-t-il poursuivi, alors que cette dernière doit faire face ces dernières semaines à une très forte recrudescence des arrivées de migrants aux Canaries. Situé dans l'océan Atlantique au large des côtes nord-ouest du continent africain, l'archipel des Canaries est devenu une route d'immigration alternative à la voie méditerranéenne, et plus de 18.000 migrants africains y ont débarqué depuis le début de l'année. L'Espagne a signé la semaine dernière avec l'Italie, la Grèce et Malte une lettre

adressée aux responsables de l'UE, dans laquelle ces quatre pays, en première ligne face à la crise migratoire, estiment insuffisante la solidarité entre les Vingt-Sept.

Les quatre chefs de gouvernement signataires critiquaient notamment un mécanisme de solidarité du nouveau pacte proposé en septembre par la Commission européenne, le qualifiant de "complexe et vague". Ils se plaignaient aussi des "déséquilibres entre solidarité et responsabilité" des Etats et plaident pour une "répartition équitable du fardeau". Evoquant ce courrier, le secrétaire d'Etat français a assuré "comprendre et défendre la position de l'Espagne", car "on ne peut pas avoir la responsabilité d'un pays d'entrée sans une garantie beaucoup plus forte sur la solidarité". "On ne peut pas être dans une situation où l'Europe est le premier partenaire et que le sujet des retours ne soit pas discuté, comme ça a été le cas dans certains moments", a-t-il dit. M. Beaune est également revenu sur les déclarations du président français début novembre lors d'un déplacement à la frontière franco-espagnole. Emmanuel Macron avait indiqué vouloir renforcer les contrôles aux frontières dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine et contre le terrorisme, un point sur lequel le ministre a admis qu'il avait pu y avoir "sensibilité ou malentendu" avec Madrid. S'il n'est "pas possible à ce stade de supprimer ces contrôles" en raison de la menace terroriste, ils ne sont "pas équivalents à une fermeture de frontière", a-t-il précisé, assurant qu'"il n'y (avait) pas de mise en cause de l'Espagne".

# COMMUNICATION

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN  
DAIRA DE BETIOUA  
COMMUNE DE MERS EL HADJADJ

### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune de MERS EL HADJAD lance avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération :

**ETUDE ET SUIVI D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES A TRAVERS LA COMMUNE DE MERS EL HADJAD EN LOTS SEPARÉS**

**LOT 01 : ETUDE ET SUIVI ET REALISATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA ZONE 2 D'EL MARINA CENTRE DE MERS EL HADJAD**

**LOT02 : ETUDE ET SUIVI, EXPROPRIATION ET REALISATION DU COLLECTEUR DE REJET DES EAUX USEES ET PLUVIALES DE LA LOCALITE D'ELHSSASNA.**

**LOT03 : ETUDE ET SUIVI ET REALISATION DU RESEAU DES EAUX USEES ET PLUVIALES DE LA LOCALITE D'EL MACTAA 1 ER TRANCHE**

**LOT04 : ETUDE ET SUIVI ET REALISATION DES VRD DU DOUAR EL MEDABRA**

Les bureaux des études intéressées par cet avis ayant un agrément délivré par le ministre des ressources en eau peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 4.000,00 DA au niveau du trésorier communal à partir de la 1<sup>re</sup> parution du présent avis

Les offres doivent être présentées sous trois enveloppes intégrées dans l'enveloppe extérieure :

#### I - LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Déclaration de candidature dûment daté remplie complètement et signée. (selon modèle joint)  
Déclaration de probité dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)  
Déclaration du sous-traitant dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)  
Copie de l'agrément en cours de validité des bureaux d'étude délivré par le ministre des ressources en eau  
Copier du Registre de commerce (électronique) et statut pour les sociétés ou EURL Et SARL  
les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET  
Les bilans de l'entreprise pour les deux dernières années 2017 et 2018 certifiés par les services des impôts  
Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution pour des travaux similaires délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

#### Liste des moyens matériels

- 1- État nominatif de renseignement complet propre à le BET avec cartes grise et assurance en cours de validité pour le matériel roulant factures d'achat pour le matériel non roulant
- Les moyens humains
- Liste des moyens humains signée et paraphée (encadrement destiné au projet avec copie du diplôme ou attestation de réussite ou attestation de travail délivrer par les administrations publics) déclarée et visée par la CNAS justifiée par les attestations d'affiliation en cours de validité
- Planning des travaux
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité (copie original) daté moins de 03 mois du signataire de la soumission
- Extrait de rôle activité apuré ou accompagnée d'un échéancier de paiement (copie) portant la mention non inscrit dans la liste des fraudeurs. (en cours de validité).
- Attestation de mise à jour, CNAS, CASNOS, CACOBATH (copie en cours de validité)
- Numéro d'identification fiscale (copie).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par l'antenne régionale du CNRN année 2018 pour les sociétés

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix(10)jours à compter de la date de saisine, et ,en tout état de cause ,avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

#### II - Offre technique

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». dûment signée par le soumissionnaire
- Déclaration à souscrire dûment remplie complètement daté et signée. (selon modèle joint)
- Le mémoire technique justificatif dûment remplie complètement daté et signée. (selon modèle joint)

#### III - Offre financière :

- Lettre de soumission dûment remplie complètement daté et signée, en précisant. (selon modèle joint)
- Le Bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)
- Devis quantitatif – estimatif dûment remplie daté et signée. (selon modèle joint)

A monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune de mers el hadjad

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° .../2020

Projet : **ETUDE ET SUIVI D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES A TRAVERS LA COMMUNE DE MERS EL HADJAD EN LOTS SEPARÉS**

**LOT 01 : ETUDE ET SUIVI ET REALISATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA ZONE 2 D'EL MARINA CENTRE DE MERS EL HADJAD**

**LOT02 : ETUDE ET SUIVI, EXPROPRIATION ET REALISATION DU COLLECTEUR DE REJET DES EAUX USEES ET PLUVIALES DE LA LOCALITE D'ELHSSASNA.**

**LOT03 : ETUDE ET SUIVI ET REALISATION DU RESEAU DES EAUX USEES ET PLUVIALES DE LA LOCALITE D'EL MACTAA 1 ER TRANCHE**

**LOT04 : ETUDE ET SUIVI ET REALISATION DES VRD DU DOUAR EL MEDABRA**

« a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compte de la 1<sup>re</sup> parution.

L'offre doit parvenir à la date qui correspond au dernier jour de la durée au plus tard 10h00, l'ouverture des plis effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00 au siège de la commune les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est propagée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaire resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres conformément à l'article 14 et 98 et 99 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

15.12.2020

MERS EL HADJAD le.....  
LE PRESIDENT /APC DE MERS EL HADJAD

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA DE SIDI BEL ABBES

#### DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 228.224.29.54

#### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 33 /2020

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès Lance un avis d'appel d'offre restreint pour :

#### REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS DU CYCLE SECONDAIRE PROGRAMME 2020

DAIRA	COMMUNE	ETABLISSEMENTS	NATURE DES TRAVAUX	LOT
SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES	EN NADJAH	Réfection étanchéité du bloc pédagogique y compris plafonds	01
SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES	DAR ABID .A	Réfection chauffage central	02
RAS EL MA	RAS EL MA	SAYEH MED	Réfection tuyauterie chauffage	04
SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES	AZZA AEK	Réfection étanchéité et plafonds classes et administration	05
SFISEF	SFISEF	CHERIFI YAHIA	Réfection chauffage central	06
TELAGH	TELAGH	WIAM	Réfection étanchéité dortsols et demi-pension y compris plafonds	07
MERINE	MERINE	MAHMOUDI KADDOUR	Réfection étanchéité classes et administration y compris plafonds	08
RAS EL MA	RAS EL MA	BEREKIA AHMED	Réfection étanchéité classes y compris plafonds	09
		SAYEH MED	Réfection étanchéité classes y compris plafonds	10
SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES	EL HOUAS	Réfection étanchéité classes et bibliothèque y compris plafonds	11
M.B.BRAHIM	M.B.BRAHIM	TALOUTTI ABDELMALEK	Réfection étanchéité salle de sport y compris plafonds	12
SIDI ALI BENYOUB	SIDI ALI BENYOUB	MEHERBI DRISS	Réfection étanchéité demi-pension y compris plafonds	13
SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES	BOUKHARI AEK	Réfection chauffage central	14
SIDI LAHCEN	SIDI LAHCEN	MOHAMED BOUDJAF	Réfection chauffage central	15
MOULAY SLISSEN	MOULAY SLISSEN	ALLOUANE KHEIRA	Réfection tuyauterie chauffage	16
SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES	ZEDDOUR BRAHIM MOHAMED	Réfection chauffage central	17
SIDI ALI BOUSSIDI	SIDI ALI BOUSSIDI	YAROU OKACHA	Raccordement en énergie gazière poste détente	18
SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES	INAL SID AHMED	Réfection chauffage central	19
		OKBI ALI	Réfection chauffage central	20
AIN EL BERD	AIN EL BERD	KAID AHMED	Réfection chauffage central	21

#### ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Toutes les offres présentées par les soumissionnaires seront accompagnées des renseignements suivants :

- ♦ LES TRAVAUX DES LOTS N° 02-03-06-09-11-14-16-17-19-20 SONT RESERVES UNIQUEMENT POUR LES MICRO-ENTREPRISES CREENT DANS LE CADRE DE L'ANSEJ ET LA CNAC certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal 01 et plus. + Décision D'ANSEJ, ou CNAC.
- > Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des sites
- > Les soumissionnaires peuvent être retenus pour un projet au maximum
- ♦ LES TRAVAUX DES LOTS N°01-04-05-07-08-10-12-13-15-18-21 SONT RESERVE POUR LES ENTREPRISES QUI POCEDE
- certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal 01 et plus.
- Une attestation de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages établis d'un projet de même nature.
- > Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour l'ensemble des sites.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction des équipements publics DE SIDI BEL ABBES. Cite makam chahid La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse Nationale ou le BOMOP ou le portal des marchés publics.

#### Composition du dossier d'appel d'offres :

##### A / LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité renseignée et signée cachetée et datée (selon le modèle ci-joint);
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires:
- capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification 01 et plus activité principale bâtiment .+ Décision D'ANSEJ, ou CNAC
- Une attestation de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages établis d'un projet de même nature
- Registre de commerce approprié, copie conforme dument légalisée par le CNRC territorialement compétent.

-copie de du casier judiciaire du soumissionnaire moins de 3 mois;

-attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) valide le jour de l'ouverture. (L'état de mouvement des salariés 2019, et les attestations d'affiliation pour le 1 er trimestre 2020) et Les diplômes.

-copie de la carte d'immatriculation fiscale ;

-extrait rôle valide et apuré, dans le cas contraire un échéancier valide l'année de soumission est obligatoire.

##### CAPACITES FINANCIERES :

moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

- les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années établis et visees par un comptable agréé ou commissaire au compte et visees par les services d'impôts.

--attestation des comptes sociaux année 2019 ou éventuellement 2020.

##### CAPACITES TECHNIQUES :

-Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagnée des diplômes, DAS 2019 (Attestation d'affiliation visée par la CNASAT datée 1 er trimestre 2020 ou contrat d'insertion professionnel DAIP valide le jour d'ouverture)

- Les matériels devront être justifiés par les photocopies des cartes grises et assurance valide le jour d'ouverture au nom de l'entreprise pour matériel roulant et des factures d'achats et PV d'expertise de l'année de soumission ou l'année précédente par un expert agréé par l'état pour matériel non roulant et un acte notarié pour Matériel de Location.

-Références professionnelles du partenaire cocontractant justifiées par des attestations de bonne exécution de même nature délivrées par les maîtres d'ouvrage établis.

B / L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA: le présent cahier des charges original paraphe par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signé et daté annexé de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «lu et accepté».

La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire :

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans l'article 23 du présent cahier des charges, et ce, en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

##### C / L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

La liste de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée et datée.

Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.

Si les circonstances le justifient, le service contractant peut aussi, demander dans l'offre financière, et ce, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, les documents suivants :

Le sous-détail des prix unitaires (SDPU) ;

Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDDED).

Ainsi que tout renseignement ou document permettant de contrôler les couts de revient des prestations objet du présent marché, et ce, conformément à l'article 107 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

##### PRESENTATION DES OFFRES:

Voir l'article 15 du présent cahier des charges

Les plis doivent être parvenus à la direction des équipements publics à MAKAM CHAHID.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse Nationale ou le BOMOP ou le portal des marchés publics. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le même jour conformément aux articles 70,71, 72, 159,160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

</div

## Devant être la rampe de lancement du développement national durable L'école algérienne doit revoir sa copie

Par Chaib Aïssa-Khaled \*

### 4ème partie

Cela dit, une bonne gestion de la mission éducative suppose que la dématérialisation de l'enseignement et la croissance démographique ne devront plus s'entrechoquer. Le souci est que les initiatives ne s'éparpillent pas et que les rythmes de développement de la gestion de la mission éducative ne s'accélèrent pas dans la contradiction pour enfin, s'alourdir et devenir inévitablement peu maîtrisables.

### Douzième action : les Institutions chargées de contrôler l'Etat, ne feront plus dans l'air d'avoir l'air

Les élus aux Assemblées communales, départementales, à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui devraient être ceux du peuple devront respecter, (cette relation qui devrait les lier à celui-ci) et ne feront plus dans la désinvolture. Nantis de la force de la légitimité populaire, l'Administration ne les nanisera plus. Ils ne lui laisseront donc plus, comme par le passé, les coudées franches.

Notons que jusque-là, certains d'entre eux, (vaquant à leurs occupations personnelles), se figent dans des comportements diamétralement opposés à la mission qui leur est dévolue, d'autres campent sur des positions politiques et idéologiques stériles et non conformes au souci du peuple, (se mêler au monde sans gêne et sans complexe et gérer le tumulte de la modernité, sans erreurs et sans illusion). En tout état de cause, le coût de l'enseignement en tant qu'investissement, malgré le déficit cinglant qu'il engendre, ne paraît pas être au centre de leurs préoccupations. Les régiments de jeunes qui en sont annuellement exclus, sans diplômes et sans perspectives, sans compétences et sans qualifications, ne semblent nullement les effrayer. La réalisation des établissements scolaires fait fi des données de la carte scolaire. (Ils sont réalisés pour satisfaire aux seuls vœux des uns ou des autres soucieux de gonfler ou, à tout le moins, d'entretenir leurs gisements électoraux respectifs). Faute de mieux faire, les uns comme les autres s'investissent dans le discours imbu et en total déphasage avec les préoccupations nationales. Ils relèguent de la sorte, la valorisation de la ressource humaine à un ordre accessoire.

### Treizième action : la traditionalisation du monopole de la décision ne sera plus en tête d'affiche

L'absence de souplesse et de fonctionnalité dans la gestion de la mission éducative et dans celle de l'acte pédagogique et la traditionalisation de plus en plus ardue du monopole de la décision qu'un goût marqué pour le contrôle désuet et le bureaucratisme ne fait que prononcer, tendent à freiner les initiatives si louables soient-elles. Elles ne devront plus, par conséquent, avoir droit de cité.

### Quatorzième action : la priorité ne sera plus accordée à la formation de la tête bien pleine au détriment de la tête bien faite

Au-delà de la nécessité de former une «tête bien pleine», la priorité sera accordée au souci de former une «tête bien faite» -Montaigne-. Conséquence, la capacité d'exploitation des connaissances acquises par l'esprit, sera fonctionnelle, c'est-à-dire que sa capacité de compréhension, de rétention et d'assimilation sera potentiellement activée, ce qui ne nourrira plus en ce dernier l'amertume et le dépit. Il n'intériorisera plus son échec. Il le conscientisera. Il échappera ainsi à l'ignorance.

### Quinzième action : la classe hétérogène ne sera plus le foyer de l'échec scolaire

La classe hétérogène qui suppose d'ailleurs la mise en œuvre d'actions compensatoires, ce qui impose aux enseignants des charges et des compétences supplémentaires, particulièrement en matière de gestion de la dynamique de groupe et des comportements qui s'y forment, ainsi qu'en matière d'évaluation et d'orientation, devra être de mise.

Il est clair qu'une classe homogène est plus facile à organiser et à enseigner. Il est aussi clair qu'elle peut donner de meilleurs résultats cognitifs. Toutefois, mal pilotée, elle développe le réflexe de la compétition, (ce qui distille une forme de ségrégation), au détriment de celui de la coopération.

Cependant, une classe hétérogène devra être confiée à des gestionnaires de l'acte pédagogique sérieusement armés pédagogiquement et à des gestionnaires de la mission éducative convaincus de la noblesse de leur mission. Ainsi, le système éducatif n'organisera pas la discrimination et l'exclusion. Ceux qui y réussiront, le seront avec zéro indulgence. Ceux qui y décrochent, tireront un enseignement de leur échec.

### Seizième action : face à une école parallèle profondément pervertie, la famille ne devra plus démissionner

La façon dont pourront être appréciées l'éducation et l'instruction par la communauté en général et par la famille en particulier, est un déterminant de la réussite ou de l'échec scolaire. En effet, comment le milieu scolaire peut-il convaincre ceux qui le fréquentent de la valeur et donc de l'importance du savoir, si ces derniers constatent que leur espoir de progresser n'est pas encouragé par leurs parents parce que outrageusement préoccupés par les problèmes du quotidien et les abandonnent, même, aux injures d'école parallèle outrancièrement pervertie.

L'école parallèle, l'environnement extra scolaire et extra familial - la rue - et ce qu'il charrie comme perversions, prenant du pas sur la morale et sur le rationnel et altérant le rôle de la famille, défigurera inéluctablement celui de la mission éducative et affectera de fait le rendement scolaire.

### Dix-septième action : les facteurs psycho-affectifs ne devront pas être perturbés par l'environnement qu'il soit social ou scolaire

Les facteurs psycho-affectifs peuvent permettre à l'individu d'établir des relations positives avec son environnement social en général et scolaire en particulier, comme ils pourraient être des agents qui favorisent l'échec scolaire si une quelconque perturbation venait à les altérer et notamment dans le cas où on occulte que cet élève est d'abord un enfant qui doit consommer sa crise infantile pour pouvoir devenir cet adulte qui ne sera pas cet enfant qui aura grandi un peu.

### Dix-huitième action : bannir la surcharge des effectifs parce qu'elle altère le niveau et le rendement scolaires escomptés

La surcharge des effectifs dans une salle de classe altère le niveau et le rendement scolaires escomptés et par implication augmente le taux de l'échec. « *La taille de la classe agit sur la qualité du climat qui y règne. Dans une classe plus petite, il y a plus de chances d'adapter les programmes d'étude aux préoccupations des individus* » -Gene V. Glass. En d'autres termes, si on réduit les effectifs des classes sans modifier les pratiques pédagogiques, il est à peu près acquis que les effets sur la scolarité soient nuls, voire négatifs. Si, en revanche, on saura utiliser cette situation en pratiquant un enseignement individualisé, différencié, les résultats seront, sans nul doute, plus intéressants. Encore faut-il que les enseignants soient foncièrement préparés.

### Dix-neuvième action : la sectorisation des flux scolaires peut être pour beaucoup dans l'échec scolaire

Les temps n'étant plus ceux du « plan marshal », la carte scolaire qui traduit la prévision annuelle des effectifs élèves pour une zone géographique donnée, celle des enseignants, de l'équipement didactique et du mobilier à mettre en place, est jusque-là le produit d'une décision administrative rigide qui oblige les élèves à être scolarisés dans un établissement scolaire implanté dans le périmètre de la zone géographique où ils résident.

Appelée à jouer, à l'avenir, un rôle prépondérant dans la promotion d'un système éducatif et culturel performant, la carte scolaire ne devra plus introduire des rigidités dans la gestion des flux scolaires. Le choix des élèves démeurant de mise, elle ne devra pas contrarier le choix des familles en leur donnant l'impression qu'elle relève d'une fatalité qui ne pourra d'ailleurs que les décourager alors qu'il faudra les sensibiliser à l'effort consenti. Cela dit, la mise en concurrence des établissements scolaires en matière de qualité de la prestation pédagogique pour attirer les meilleurs élèves est à encourager.

Rigidifiée, elle justifiera l'option pour l'en-

seignement privé qui, souvent, est hors la loi. Elle contribuera ainsi à accélérer la dévalorisation de ce qui reste de l'école publique et favorisera l'émergence d'une société algérienne à deux vitesses en renforçant les inégalités sociales et en instaurant des ségrégations, ne serait-ce qu'au niveau des quartiers.

### Vingtième action : les facteurs socioéconomiques ne peuvent être une fatalité

Les facteurs socioéconomiques et bien qu'ils puissent être des facteurs déclenchant l'échec scolaire, ils ne peuvent être une fatalité parce qu'ils ne sont pas irréversibles. (Leur réversibilité relève, bien entendu, de la compétence de l'Etat).

### Vingt et unième action :

Le monde d'aujourd'hui vit une véritable explosion de savoirs porteurs de fantastiques avancées technologiques. Les biotechnologies, par exemple, inaugurent déjà une énième dimension. Les satellites bouleversent la notion d'espace géographique. De nombreux champs de la connaissance émergent, (on en répertorie l'intelligence artificielle et les industries du savoir à l'instar de l'informatique dont la percée structure une nouvelle hygiène de vie).

S'inscrivant dans cette réalité, l'Algérie ne demeurera plus, au seuil de ce troisième millénaire, en marge de ce programme novateur. Son système éducatif et culturel, devant être le lieu où doivent s'opérer l'épanouissement individuel au moyen de l'effort et du mérite, l'ouverture de la pensée, la structuration de la mentalité scientifique, la promotion de la connaissance, l'élevation à la culture universelle et l'intégration utile de l'individu à la société humaine, cessera de s'écartier de son objectif social, (former l'homme de savoir et d'action, celui qui ne s'abandonnera pas sur la pente de l'imagination féconde en subtilités superflues). Il ne se désengagera plus de sa mission sociétale, (prendre acte des préoccupations des citoyens afin qu'ils ne s'engagent plus, (et pour beaucoup d'entre eux), dans l'ignorance et l'inculture et les inciter à se compléter dans leurs dimensions intellectuelle et culturelle au profit d'une vie communautaire engagée pour que s'accomplisse le développement durable de la cité).

### Vingt-deuxième action :

Le savoir qui est enseigné à l'école algérienne, ne devra plus peiner à s'intégrer dans le champ aperceptif de ceux à qui il s'adresse. Cela suppose que les programmes d'étude ne soient plus standardisés. Ils seront libres et source d'inspiration. Cela suppose en outre que l'évaluation des pré-requis et des acquis des élèves, ne soit plus approximative. Elle devra, au contraire, les inciter à circconscrire leurs aptitudes exponentiellement utilisables pour les aider à progresser.

### En conclusion

N'obéissant plus aux fantasmes farfelus d'Algérianoïdes en mal de méritocratie, le système éducatif et culturel algérien s'interrogera dorénavant sur le processus qui permettra l'émergence des élites. Il ne s'investira plus dans la reproduction de l'inertie. Il ne se complaira plus dans un paradigme déphasé.

Il fera plutôt dans la promotion de la créativité. Les jeunes s'y épanouiront au lieu de s'y ennuyer et les enseignants cesseront de faire de la routine une hygiène de vie.

La refondation de celui-ci devenant une impérativité, elle doit aboutir. Cela suppose qu'il devra commencer par rompre avec les querelles idéologiques stériles, les archaïsmes inhérents et les dogmes et dissiper la tendance lourde, ci-après décrite, qui s'en est décousue.

### COMMENÇONS PAR DISSIPER CETTE TENDANCE LOURDE QUI A FAIT QUE L'ÉCOLE ALGÉRIENNE SE COMPLAISE DANS UN PARADIGME DÉPHASÉ

En effet, Le système éducatif et culturel algérien supposé être le lieu où doivent « s'opérer l'épanouissement individuel, l'ouverture de la pensée, la structuration de la mentalité scientifique, la promotion de la connaissance, l'adhésion à la culture universelle, l'intégration de l'individu à la société humaine » - Reprise -, tend, quoi qu'en pensent certains illuminés, à s'engoncer dans la désolation. Le mépris à l'endroit de la réflexion et la promotion de l'ignorance des maux qu'elle engendre ont fait en

sorte qu'émerge alors cet instinct primaire de la consommation et de la spéculation. En conséquence, l'effort et le mérite ne sont plus la rampe de lancement de l'élevation sociale.

Le savoir qui y est enseigné n'est pas intégré au capital cognitif et au complexe savoir faire et savoir faire de chaque élève. Il n'est donc pas consommé. Les programmes d'étude sont standardisés au lieu d'être libres et source d'inspiration. L'évaluation des pré-requis et des acquis, n'aide pas les élèves à progresser.

« *Faute de développer un apprentissage incitatif, il se contente de faire en sorte que les notes chiffrées attribuées, soient vécues comme sanction, (qu'elles soient positives ou négatives), et sans plus. Celles-ci sont devenues par conséquent, source d'angoisse et de stress. Elles structurent peut-être l'esprit de compétition, mais elles sont loin d'être un outil qui permet à l'esprit d'orienter ses investigations. L'important aurait été d'apprendre à chaque individu à pénétrer à l'intérieur de lui-même et y organiser ses points forts et ses points faibles* ». - Reprise -.

Se complaisant, alors, dans un paradigme déphasé, celui qui s'est investi dans la reproduction de l'inertie, celui qui n'a jamais fait dans la promotion de la créativité, celui qui n'a jamais fait dans celle du raisonnement logique et du jugement méthodique, le système éducatif et culturel algérien s'est écarté de son objectif cardinal, (former des citoyens nantis de savoir et d'action, des citoyens qui ne s'enlisent pas dans leurs préoccupations, des citoyens porte-paroles de leur temps et témoins de demain, des citoyens qui se complètent dans leurs dimensions intellectuelle et culturelle au profit d'une vie communautaire engagée pour que s'accomplisse le développement durable de leur cité, en somme, des citoyens du monde).

La dénonciation de la crise aux conséquences amères par laquelle se caractérisent la gestion de la mission éducative et celle de l'acte pédagogique en Algérie a été, malgré quelques balbutiements qui s'élevaient là et là, purement et systématiquement mise sous l'éteignoir. Pour juguler cette faillite, les décideurs politiques et les décideurs pédagogiques ne devront plus se contenter de faire dans des artifices administratifs. Notons à ce propos, que diverses mesures ont été expérimentées, entre autre la mise en place de crédits supra-conséquents pour améliorer l'enseignement, mais aucune n'a fonctionné. La crispation, l'ennui, la frustration et enfin, le décrochage, sont toujours de mise. Moralité, on ne sait plus trop bien ce qu'il faudrait faire. Equiper les salles de classe en plus d'ordinateurs ? Augmenter les salaires des enseignants ? Diminuer le nombre d'élèves par salle de classe ? Décentraliser ou au contraire centraliser la décision ? Prendre davantage de mesures incitatives pour renforcer la concurrence entre écoles et enseignants ? Donner plus d'autorité au système éducatif et culturel ? Cela dit, l'argent ne semble pas être la solution. (Pour preuve, les élèves Singapouriens figurent parmi les meilleurs élèves au monde et pourtant Singapour est le pays où le budget alloué à l'éducation est le plus faible).

Convenons que l'échec scolaire n'est pas une fatalité et que nous pouvons le dissiper, au même titre que les tendances lourdes suscitées et qui l'animent, pour peu que les différents segments de la gestion de la mission éducative soient suffisamment réformés et s'investissent dans l'initiation de l'élève à animer sa capacité de « changer » ce qu'il est ; « Réussir à l'école est un processus possible si chaque élève satisfait la condition de transformer son rapport au savoir et à l'éducation. Son image devient ainsi positive en s'adaptant à la tâche scolaire, à la connaissance scientifique. Il devra, en conséquence, dépenser son énergie pour rechercher comment et pourquoi acquérir des connaissances. L'une des raisons de construire son projet de vie et de travail, c'est le désir et le plaisir de connaître. Il faut donc le déclencher, le stimuler, le motiver en permanence » - J.L Jouvenet. Oui, mais comment ?

En optant pour un modèle de gestion de la mission éducative qui soit à dominante pédagogique. Le modèle selon lequel est actuellement gérée la mission éducative, est inspiré par le modèle bureaucratique. Il a par conséquent traditionnellement l'échec et la déperdition scolaires. Il continue à produire des exclus. La lourdeur des mécanismes et la fermeture des pratiques dont il use, l'ont rendu inefficace.

**Suite en page 8**

## Devant être la rampe de lancement du développement national durable L'école algérienne doit revoir sa copie

Suite de la page 7

**R**epenser un autre système de gestion de la mission éducative, c'est d'abord débusquer tout ce qui l'a empêché de mettre au point des ajustements structurels pertinents. Dans ce contexte, il serait souhaitable que cette gestion ne demeure plus la chasse gardée de ceux qui se sont érigés en «théoriciens et en barons de l'école», ni relever de leur monopole exclusif. Il serait souhaitable qu'elle ne demeure plus soumise à leur seule discrétion, à leur seule appréciation.

Débattre de cette gestion, c'est par conséquent, investir dans l'avenir en édifiant une école qui n'opposera pas de résistance à l'évolution culturelle qui est en train de révolutionner le monde, qui se confortera, tout simplement, dans ses attributions originelles, (instruire, éduquer, former et qualifier), en les améliorant, une école qui se fera la promotrice de la compétence et non celle des malentendus. Notons qu'à la lumière des témoignages recueillis auprès des observateurs de la scène scolaire nationale, le processus de la gestion de la mission éducative en vigueur fait état de trois lacunes importantes. Son action fort contraignante parce que profondément administratisée et excessivement centralisée et la stratification franche du système de communication, (qu'elle soit verticale ou horizontale), ont généré son épavillement voire, son absence d'où son inaptitude à promouvoir le capital humain.

### a) Une action fort contraignante

Les normes qui régissent la gestion de la mission éducative en vigueur, ne tiennent pas compte des préoccupations, (ambitions, aspirations, besoins et contraintes, des individus, (animateurs ou élèves). Autrement dit, sous la houlette d'innovations sans mémoires et de programmes administratifs ubuesques, de restrictions à vue et de comportements totalitaires de certains responsables, la marge de manœuvre des gestionnaires de l'acte pédagogique, (Inspecteurs d'enseignement, Chefs d'établissements scolaires, Enseignants), se trouve asphyxiée sous la « paperasse ». Le constat illustrant ce caractère contraignant, révèle l'excès d'administratisation voire, (de bureaucratisation) et de centralisation de la décision qui semble inscrit dans les mentalités, les attitudes et les comportements. Cette administratisation et cette centralisation de la décision a développé une standardisation des conduites qui s'exprime par le désengagement des personnels scolaires.

### c) Absence de communication entre les centres de décision

Jusque-là, les différents centres de la décision du système éducatif qu'ils soient politiques, administratifs ou pédagogiques et parce qu'ils n'arrivent pas à synchroniser leurs actions faute de communication tant horizontale que verticale, ils éprouvent des difficultés à comprendre et à accompagner leurs missions.

Les rapports n'arrivant pas à s'accomplir, ils ne

se complètent pas. En effet, les pouvoirs étant aspirés par « le Chef », la possibilité pour les Institutions et les Etablissements scolaires de construire une dynamique soucieuse de satisfaire à leurs préoccupations, (ambitions, aspirations, besoins et contraintes), est de fait compromise.

L'absence de stratégies et de synchronisation des actions entre les divers paliers de la décision, a mis en évidence des carences importantes sur le plan de la clarté. Les rôles des acteurs du système n'étant pas clairement définis, au lieu de se compléter, ils s'entrechoquent, ils s'ignorent même. Moralité, la concentration des pouvoirs vers le haut et l'empiètement du territoire des uns par les autres, ont encombré le système et surtout, mis en péril la complémentarité des rôles dans l'accomplissement de ce qui devrait être leur mission commune, « faire échec à l'échec scolaire ».

### c) L'inaptitude à gérer la promotion du capital humain

Les pratiques de gestion de la mission éducative développées, jusque-là par l'école algérienne, s'inscrivent dans une logique organisationnelle inspirée par le modèle bureaucratique, formule de management porteur d'inefficacité et inapte à promouvoir le capital humain. Ce modèle se distingue par un schéma mécaniste et la subordination inconditionnelle aux normes et aux directives. Il se caractérise par une grande concentration des pouvoirs de décision.

Faute de dénominateurs communs et d'orientations d'ensemble susceptibles de donner un sens à leurs missions, les gestionnaires tant de la mission éducative (personnels du ministère et des directions de l'Education et par démultiplication, les Chefs des établissements scolaires), que ceux de l'acte pédagogiques, (Inspecteurs d'enseignement et Enseignants), se laissent envahir par les problèmes qui surgissent au quotidien.

Absorbés par l'« administratisation » des affaires courantes, ou conjoncturelles, ils ont peu de temps à consacrer à l'analyse profonde des situations. Ils passent le plus clair de leur à faire dans l'innovation innovante. Ils fonctionnent à court terme et à courte vue et par conséquent, souvent à vide. Si, inspirés par quelques bienfaits de la planification et s'ils tentent de se doter d'un programme d'action, l'initiative se heurte, dans tous les cas à l'absence de coordination.

Pour cause de leadership et faute de vision prospective, beaucoup d'entre eux se sont progressivement éloignés de la pédagogie. Certains ont même capitulé face à la vie intellectuelle qui devrait être entretenu en milieu éducatif. Se disant préoccupés, avant tout, d'efficacité administrative, ils se sont réfugiés dans la routine asséchante. Misant sur le respect des consignes et des normes et négligeant de susciter l'engagement actif de tous les personnels placés sous leur autorité, encore moins, leur initiative, ils négligent l'expertise et tout autant la force de l'impact d'une action réellement concertée. Tout compte fait et croyant bien faire, ils encoura-

gent la passivité, favorisent la démotivation et érigent l'indigence professionnelle en constante. Quel dommage d'aller brouler dans des maquis desséchés !!!

Axé donc sur l'existence de rapports hiérarchisés et autoritaires qui invitent les personnels de la base à obéir à leurs supérieurs et à s'en tenir aux consignes, la gestion de la mission éducative ne peut être que paralysée. En conséquence, le rôle des gestionnaires du système, tous les corps confondus, témoigne du peu d'empressement à faire l'examen critique de la faisabilité et du cheminement de leurs actions et à évaluer les résultats atteints encore moins, à les escompter. Ils se contentent de rendre compte sporadiquement des activités engagées sans pour autant en mesurer l'impact réel sur le rendement. L'important est l'avancement du point indiciaire et de jouer le « rôle de Dieu ».

L'évaluation du rendement des personnels est à caractère punitif. En sont imputables tous ceux qui dérogent aux normes établies, aux directives et même, aux dogmes. Ces pratiques ont dévalorisé l'évaluation contrôle-diagnostic en la coupant des préoccupations éthiques qui la fondent. C'est dire qu'elle est loin d'être systémique, quand elle n'est pas tout simplement abandonnée à la discrétion de l'appréciation aprioriste parfois même à celle du hasard. En tout état de cause, quand elle se fait, elle se traduit par une augmentation des contrôles coercitifs et non par une véritable identification des difficultés qui surgissent tout au long du parcours professionnel et par l'identification de leurs causes, assorties de mécanismes de soutien adéquats à la résolution des unes, (des difficultés) et à la suppression des autres, (de leurs causes).

Le modèle de gestion en vigueur est à contester sans appel vu son incapacité à assurer le renouvellement des perspectives en fonction des enjeux éducatifs et scolaires qui se dessinent à l'aube du troisième millénaire. Les diagnostics posés précédemment sont occultés, les lacunes qui affectent la gestion de la mission éducative ne font que se juxtaposer. Fortement centralisateur et démobilisateur et favorisant le respect des règles au détriment de l'initiative et de l'engagement des enseignants, le paradigme de gestion de l'acte pédagogique en vigueur a prouvé ses limites. Ses lacunes ont pris un tel relief qu'il ne peut plus assurer de réponse aux nouvelles façons de faire et de voir qui émergent, aux idées nouvelles et aux besoins des mentalités appelées à s'ouvrir aux valeurs universelles. Par ailleurs, l'interdépendance entre l'instruction et l'éducation créant, de plus en plus et à quelque palier que ce soit du cursus scolaire, des aménagements à promouvoir, rigide et davantage préoccupé de l'immédiat, le modèle de gestion en question se montre peu ouvert à la prospective ou plutôt, réfractaire aux changements salutaires. La gestion de la mission éducative ne pouvant plus fonctionner en vase clos et devant s'ajuster aux tendances lourdes qui s'expriment en matière de psychopédagogie, un nouveau modèle de gestion de la mission éducative s'impose.

Publicité

### ALLER VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE GESTION DE LA MISSION ÉDUCATIVE, C'EST OPTER POUR UN MODÈLE À DOMINANTE PÉDAGOGIQUE

Aller vers un nouveau modèle de gestion de la mission éducative, c'est cesser de consacrer l'option administratrice et centralisatrice au plan des orientations, c'est promouvoir les initiatives, c'est passer d'une école dirigée, administrée à une école active, « démocratique », animée par l'engagement actif des enseignants et de leurs élèves au profit d'une réussite scolaire de qualité et de la promotion du culte du savoir et de l'action utile.

La mission éducative appelée désormais à se centrer sur l'épanouissement de la société, la gérer c'est s'inscrire dans une dynamique proprement éducative et culturelle. Dans cette perspective, les décideurs politiques seront appelés à établir et à promouvoir un partenariat aussi intime que possible avec les acteurs du terrain, (Inspecteurs d'enseignements, Chefs d'établissements scolaires, Enseignants). Ce partenariat constituera désormais, la clé de voûte de l'efficacité même de la gestion de la mission éducative. Ils respecteront leur autonomie. Ils puissent à leurs expertises. Ils établiront avec les élèves la relation appropriée à leur apprentissage.

Appelé à susciter la mobilisation de l'engagement des personnels scolaires et à s'inscrire dans une logique qui tienne compte du système humain, (de ses réalités et de ses contraintes), le modèle de gestion de la mission éducative à dominante pédagogique, s'attellera à promouvoir les principes de la perspicacité organisationnelle des établissements scolaires et leur autonomie responsable. Soucieux de rassembler les visions, de coordonner efficacement les actions et de favoriser la recherche de la solution adaptée aux problèmes réels qui affecteraient celle-ci, (la gestion à dominante pédagogique), le modèle de gestion en question situera la responsabilité le plus près possible du lieu même où se passe l'action, c'est-à-dire dans l'établissement parce que c'est dans l'établissement scolaire que se manifestent les intérêts et les besoins des élèves, c'est parce que c'est dans l'enceinte de celui-ci que peut être entreprise une mobilisation convaincue des personnels et que peut être entretenue leur motivation et ce en vue de leur adhésion aux buts collectifs. Parce que c'est sous l'influence du climat intellectuel que l'établissement scolaire distille que devra s'engager l'initiative responsable et se créer une communauté authentiquement scolaire, disposée à exprimer ses valeurs et ses aspirations, mais aussi ses exigences et ses attentes.

A suivre...

Chaib Aïssa-Khaled

\* Directeur départemental de l'Education

Ancien Professeur INRE. Auteur.

Dernier ouvrage paru aux Editions El Maârif : «Comment mettre en état un Etat qui était dans tous ses états»

OFFICE PUBLIC de Maître ADJOUDJ Abdeslem  
Commissaire-priseur SIDI BEL-ABBES - Tél : 0773.953.306

#### AVIS DE REPORT

Il est porté à la connaissance du public et des enchérisseurs que la Vente aux Enchères publiques avec admission de Soumissions cachetées relative au Matériel de LOGITRANS (ex-SNTR) prévue le 07/12/2020 est reportée à une date ultérieure et ce à la demande de l'entreprise.

Le Commissaire-priseur

الأستاذ: محمد بتيجي - محافظ البيع بالمخايدة -  
العنوان: جزيرة 15 عمارة 03 مدخل 03 الطابق 01 - رقم 02  
بالقرب من مراقب السيارات «بوكرية» - زيانة - أوزبوز - وهران  
النقال: 041.77.59.72 الفاكس: 0550.71.64.66

#### اعلان بالبيع بالمخايدة العلني بالاظرفقة المختومة فقط

لعتاد تابع لمؤسسة Algérie Télécom / Oran  
يوم: 10 ديسمبر 2020 على الساعة العاشرة صباحا  
مكان البيع والزيارة حضرة مديرية الاتصالات العامة

PARC ALGERIE TELECOM LES CASTORS EN FACE PARC SONACOME

ملاحظة	رقم التسجيل	نوع	رقم الحصة
مع البطاقة الرمادية	40416-105-16	RENAULT KANGOO	01
مع البطاقة الرمادية	13395-105-16	RENAULT KANGOO	02
مع البطاقة الرمادية	08908-105-16	RENAULT KANGOO	03
مع البطاقة الرمادية	40415-105-16	RENAULT KANGOO	04
مع البطاقة الرمادية	40478-105-16	RENAULT KANGOO	05

الحصة رقم 06 : مكثفة قهوة + أربع طلولات

الحصة رقم 07 : Dérouleuse DE CABLE 05 tonnes

الحصة رقم 08 : أعدد خشبية هاتفية حوالي 400 وحدة البيع بالوحدة (Vente par unité)

- شروط البيع: للمشاركة يجب التقدم إلى مكتب محافظ البيع بالمخايدة مصحوبين بنسخة من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة السيارة

من أجل سحب دفتر الشروط مقابل 1000 دج

- أيام الزيارة : إثناء من تاريخ النشر في الجريدة إلى غاية 09 ديسمبر 2020 أوقات الزيارة من سا 09 صباحا إلى غاية 15 سا

- ملاحظة هامة جدا: قيمة الزيارة ضرورية جدا لكل راغب في المشاركة

OFFICE PUBLIC : MAITRE BENHAMED ABDELLATIF

COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL ET LA COUR DE TLEMCEN

BT-B N° 09 RESIDENCE EL-BAHDJA - IMAMA - TLEMCEN

TEL & FAX : 043.22.10.63 & 0559.14.11.27

#### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

سيشرع الديوان العمومي بالمخايدة للأستان بن حامد عبد الطيف محافظ البيع بالمخايدة دائرة اخصاص مكتبة و مجلس قضاء تمسان يوم الأربعاء 09 ديسمبر 2020 ببيع الأموال المنقولة بالمخايدة العلني عن طريق التعهادات المختومة فقط مع وجوب الالتزام بالقواعد الاجتماعية والزمائية ارتداء القناع الواقي في جميع مراحل البيع.

A 9 HEURES 30 MNS : AU PARC D'ALGERIE TELECOM DESSERTE N° 03 - Z. INDUST. CHETOUANE TLEMCEN

N°	Désignation	Série N°	Immat
01	Lot matériel et équipement de bureau + matériel informatique + matériel d'énergie + climatiseurs + divers		
02	Lot de ferraille : (13 tourets métalliques (Ghazouet) + 03 tourets métalliques + tourets en bois (Maghnia) + portes et fenêtres + supports métalliques + armoires + portails métalliques + divers		
03	Lot de pièces de recharge usagées + lot de pneus usagés		
04	Camionnette HYUNDAI H100	224-305-13	
05	Camionnette HYUNDAI H100	238-305-13	
06	Camionnette HYUNDAI H100	198-305-13	
07	V.P. RENAULT KANGOO	2037-106-13	
08	V.P. RENAULT KANGOO	13423-105-16	
09	V.P. RENAULT KANGOO	06621-105-13	
10	V.P. HYUNDAI TERRACAN	1053-105-13	

شروط البيع

- البيع بدون ضمان

- الازمة المعاشرة في المخايدة سحب دفتر الشروط المخصص لذلك من مكتب محافظ البيع بالمخايدة مقابل دفع مبلغ 1000 دج

- يتم رفع العنان في أجل أقصاء ثمانية (08) أيام من تاريخ عملية البيع بالمخايدة

- تكون المخايدة بالتعهادات المختومة فقط وفي حال عدم الوصول للسعر الافتتاحي تسحب الحصة

- تطبق أحكام الرسم التغديي 97/33

- آخر أجل لإيداع التعهادات المختومة يوم 08 ديسمبر 2020

- دفع مبلغ 20% من قيمة العطاء مسبقاً تودع لدى مكتب محافظ البيع أو عند إرساء المزاد

- مبلغ التسبيق لا يرجع في حالة النزاع أو الخالي عن الحصة

- لكل معلومات إضافية يرجى الاتصال بمحافظ البيع

محافظ البيع بالمخايدة

## TIZI OUZOU

## Coupe et vol d'essences forestières protégées

**U**n phénomène de coupe et de vol d'essences forestières protégées a été enregistré au Parc National du Djurdjura (PND) par des randonneurs et campeurs «irresponsables», a-t-on appris, dimanche du chef de secteur de Tala Guilef du PND, Abdellaziz Mehdi. Le dernier acte d'agression contre le patrimoine forestier a été enregistré, le week-end passé, dans la cédraie de Tala Guilef, au lieu-dit 'Timguiguel' (pic des cèdres) à 1.874 m. d'altitude, où de jeunes cèdres ont été coupés, a indiqué à l'APS, ce même responsable. «Six jeunes sujets de cèdre ont été massacrés par des pseudos campeurs, fin-novembre, qui, n'ayant pas trouvé du bois de chauffage pendant la nuit, ont abattu de jeunes cèdres et ce malgré la disponibilité du bois mort aux alentours», a déploré Mehdi Abdellaziz. Cet acte n'est malheureusement pas le seul enregistré

dans cette réserve de biosphère. En octobre dernier des dizaines de plants de sapins de Numidie — plantés à titre expérimental, le 19 novembre 2016, à Tala Guilef par une équipe de chercheurs de l'Institut des recherches forestières d'Azaïza dirigé par le défunt Arezki Djemaï — ont été volés, a déploré le chef de secteur de Tala Guilef. De jeunes plants de pin noir, une espèce endémique au Djurdjura, ont été également volés, a-t-il ajouté. Le chef de secteur de Tala Guilef a regretté le manque de moyens du PND ne permettant pas, à cette institution, de mener à bien sa mission. «Pour sévir, il faut surprendre l'agresseur en flagrant délit, mais malheureusement le parc ne dispose pas d'assez de moyens humains et matériels», a-t-il noté. Et d'ajouter: «les éléments du parc sont âgés et il n'y a pas de relève. Pour un territoire de 5.000 ha, je ne dispose que de 6 agents, tous âgés

(la cinquantaine passée). Qualifiant cet acte de «barbare», il a souligné que «la sauvegarde de ce patrimoine particulier est la tâche de tous ceux qui portent le Djurdjura dans leur cœur». «Nous comptons aussi sur les médias et la conscience des citoyens pour sensibiliser sur les portées négatives et fâcheuses de tels comportements», a-t-il dit.

De son côté, le guide de montagne Lounes Meziani qui a dénoncé ces agressions gratuites du patrimoine du PND, a relevé avec regret que «ce que les incendies ont épargné sera détruit par ces individus irresponsables». «Il est temps que la direction générale des Forêts dote les parcs nationaux des moyens nécessaires en les équipant de brigades équestres et en procédant à des recrutements, qui leur permettront même de mettre en place des brigades de nuit, afin qu'ils puissent mener à bien leur mission», a-t-il soutenu.

## BLIDA

## Fermeture de 65 commerces pour infractions aux mesures du confinement

**L**a direction du Commerce de Blida a procédé à la fermeture de 65 locaux commerciaux, ces 20 derniers jours, pour des infractions aux mesures du confinement sanitaire, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution. Selon le chef du bureau de promotion de la qualité, de cette direction, Mohamed Hadj Mahdi, les équipes mixtes de contrôle ont procédé, durant le période allant du 9 au 28 novembre courant, à la fermeture immédiate de 65 lo-

caux commerciaux, en plus de la délivrance d'une mise en demeure à l'égard d'un commerçant, pour des infractions aux mesures du confinement sanitaire. Il s'agit, selon M. Hadj Mahdi, d'infractions aux règles sanitaires fixées par les pouvoirs publics pour limiter la propagation de la Covid-19, citant, entre autres, le non respect du port du masque de protection, de la distanciation sociale à l'intérieur des locaux commerciaux concernés, où il a été cons-

taté la présence d'un grand nombre de personnes et l'absence de solutions désinfectantes. Le même responsable a fait part de la réalisation, par ses services, durant la période indiquée, de 4.864 interventions pour le contrôle de différents locaux commerciaux du territoire de la wilaya, signalant la mobilisation, pour ce faire, de 98 brigades de contrôle, ayant également contribué à la préparation des opérations de désinfection, réalisées à Blida.

## BOUMERDÈS

## Infiltrations d'eaux pluviales dans des habitations et sur le réseau routier

**U**n total de 31 infiltrations d'eau causées par les importantes chutes de pluie de ces dernières 48 heures a été enregistré dans des habitations, places publiques et du réseau routier de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la Protection civile.

Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, «ces infiltrations d'eau ont causé des dégâts matériels sans grande importance et aucune perte de vie humaine n'est à signaler» a-t-il indiqué.

A cela s'ajoute le signalement, durant ces dernières 24 heures, de 13 accidents de la circulation ayant causé des blessures à 18

personnes, suite au dérapage de véhicules dans de nombreuses communes. Le plus lourd bilan a été enregistré, hier samedi, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, traversant la région d'»Ouled Ouali» dans la commune de Larbaatache (est de Boumerdès), où 4 accidents de la circulation ont eu lieu faisant 13 blessés, a signalé le sous-lieutenant Hocine Bouchachia. Le même bilan des services de la Protection civile de Boumerdès fait état de l'effondrement d'un mur d'une habitation dans la commune de Tidjelabine (Est), à cause d'un glissement de terrain suite aux infiltrations des eaux pluviales, et d'un autre glissement de terrain sur l'axe de la RN5, traversant la commune de Thénia (à

l'est), et des chutes d'arbres dans les communes des Issers et Bordj Menail (est de Boumerdès). Les services de la direction des Travaux publics de la wilaya ont, pour leur part, effectué 31 interventions pour le pompage des eaux de pluie, ayant causé un arrêt du trafic routier sur l'axe de la RN12 reliant Si Mustapha à Boumerdès.

Parallèlement, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya a mobilisé ses services pour assurer «différentes interventions pour le rétablissement du courant électrique, survenu ces dernières 48 heures dans certaines communes», a indiqué le directeur de la structure, Halim Karbadji.

## CHERCHELL

## Un gardien d'école arrêté et saisie de kif

**U**n gardien d'une école primaire a été arrêté par la police judiciaire de Cherchell (Tipasa) qui a saisi près de 800 g de kif traité, que le mis en cause a caché à l'intérieur de l'établissement scolaire où il travaille, a indiqué, lundi, la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Selon le document de la cellule de presse de la sûreté de wilaya de Tipasa, les éléments de la 1ere

sûreté urbaine de la sûreté de daïra de Cherchell, ont procédé dans le cadre des efforts de lutte contre le trafic de drogues, à l'arrestation d'un gardien d'une école primaire et de son complice, en possession d'une quantité considérable de drogues.

Agissant sur renseignements faisant état qu'un gardien d'une école primaire dissimulerait des drogues à l'intérieur de l'établisse-

ment où il travaille, une perquisition a été menée au sein de l'établissement concerné. La fouille d'une chambre affectée aux gardiens s'est soldée par la découverte et la saisie de 764,8 g de kif traité, est-il ajouté de même source.

Durant son interrogatoire, le gardien d'école a admis les faits qui lui ont été reprochés, tout en dénonçant son complice, qui a été lui aussi arrêté.

## BOUIRA

## Monoxyde de carbone : deux personnes évacuées

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Haizer située à une dizaine de kilomètres, à l'est du chef-lieu de wilaya, sont intervenus, avant-hier, pour secourir 2 personnes, victimes du monoxyde de carbone. L'événement fâcheux s'est produit dans une maison du village de Taferka, dans la municipalité de Taghzout. Les 2 victimes âgées de 17 et 22 ans, ont reçu les premiers soins de secours avant d'être évacuées aux urgences du Centre hospitalier 'Mohamed Boudiaf' de Bouira. Ainsi, avec ces 2 cas, le nombre de personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone et secourues s'élève à 18, depuis le début du froid.

La prudence et la vigilance sont de mise, pour ce qui est de vérifier les gaines d'aération, les appareils de chauffage, les chauffe-eaux et les systèmes d'évacuation des émissions toxiques du monoxyde de carbone, ce tueur silencieux.

## 14 suicides enregistrés, depuis le début de l'année

Les services de la direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira, ont enregistré 14 suicides, depuis le début de l'année en cours. Les victimes âgées de 20 à 75 ans, sont toutes de sexe masculin. Ce nombre est considéré comme quelque peu élevé quand il est comparé à celui de l'année précédente, qui était de 8 cas recensés, 5 femmes et 3 hommes âgés de 14 à 84 ans. Cette observation effroyable, mérite que l'on s'y attarde pour tirer la sonnette d'alarme, afin d'inciter les secteurs directement concernés, à prendre en charge ce phénomène, sous tous ses aspects, en engageant des spécialistes.

Farid Haddouche

## ALGER

## Saisie de psychotropes, armes blanches et fusil de chasse : 8 arrestations

**L**es interventions des forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger, à travers plusieurs circonscriptions de la capitale, se sont soldées par l'arrestation de 8 individus et la saisie de 406 comprimés psychotropes, de 2 armes blanches prohibées, d'un fusil de chasse et d'une somme d'argent, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité.

Les interventions des forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger, à travers les circonscriptions de Baraki, Hussein Dey, Dar El Beïda et Draria se sont soldées par l'arrestation de 8 suspects faisant l'objet d'un signalement, la saisie de 406 comprimés psychotropes, de 2 armes blanches prohibées (2 épées), 1 fusil de chasse et d'une somme d'argent d'un montant de 7.500 DA et la récupération d'un véhicule volé, a précisé la même source. Par ailleurs, la salle des opérations de la Sûreté de wilaya d'Alger a reçu, durant la période allant du 20 au 26 novembre, 47.107 appels

téléphoniques sur le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17, signalant différents faits liés à la criminalité et demandant des orientations, a souligné le communiqué, ajoutant que des signalements avaient également été faits via l'application 'Allo Chorta'.

Pour une exploitation optimale des signalements des citoyens, «la salle des opérations de la Sûreté de wilaya d'Alger veille à notifier instantanément les signalements de faits liés à la criminalité aux forces de Police sur le terrain qui interviennent avec professionnalisme dans le cadre de la lutte contre la criminalité», selon la même source. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger invitent les citoyens à s'impliquer davantage dans cette lutte en signalant tout acte portant atteinte à leur intégrité et à celle de leurs biens, via le numéro vert 1548, celui de secours 17 et le 104, ou encore l'application 'Allo Chorta' et la page Facebook de la Sûreté de wilaya d'Alger.

## Décès de l'écrivain Nadir Assari

**N**adir Assari, auteur de beaux livres sur la ville d'Alger, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 75 ans des suites de sa contamination au Covid-19, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1945 à Alger, Nadir Assari, cadre financier passionné de photographie et de sa ville natale, avait publié, à partir de 2007, 3 ouvrages sur la ville d'Alger. Il s'était fait connaître

en 2007 avec l'ouvrage «Alger, des origines à la régence turque», chez Alpha éditions, qui illustre l'histoire de cette ville jusqu'à la fin de la régence ottomane avant de publier en 2011, un autre beau livre intitulé «Alger, un passé à la carte», aux éditions Dalimen. Son dernier ouvrage, qu'il avait entièrement illustré, est édité en 2019 par l'ENAG sous le titre «Alger, d'azur et de lumière».

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

#### 15 rabie ethani 1442

El Fedjr 06h11	Dohr 12h37	Assar 15h14	Maghreb 17h35	Icha 18h59
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## TÉBESSA

### Boukhadra veut mieux

Ali Chabana

**L**a ville de Boukhadra est située à 40 km au nord de Tébessa et une vingtaine de kilomètres de la frontière algéro-tunisienne. Son histoire se confond avec la mise en exploitation de la mine de fer, en 1905. Elle faisait drainer pendant l'époque coloniale une main-d'œuvre de diverses nationalités, italienne, espagnole, maltaise et bien-sûr française. La ville est plutôt récente. Durant la guerre de Libération nationale, Boukhadra s'était rendue célèbre, par la bataille de Djebel Boukhadra, le sabotage de la ligne électrifiée de chemin de fer, action de combat effectuée par les djounouds de l'ALN. Pour rendre visite au mausolée de sidi Yahia Ben Taleb, sis dans la localité frontalière d'El Meridj, les visiteurs empruntent le chemin passant par Boukhadra. Cette dernière est glorifiée dans les chants populaires, par Beggar Hadda « ya djebel Boukhadra, jak italiano... ah ya khadama lalcom bi khedma », une chan-

son dédiée à la grève des travailleurs contre la misère, durant la période de la colonisation et qui aura un écho à l'étranger. Aujourd'hui la mine de Boukhadra continue d'approvisionner avec Ouenza, le complexe Sider El Hadjar, avec l'acheminement de 7.000 tonnes/jour de minerai de fer dont 2.000 tonnes/jour extraits du gisement de Boukhadra, au titre de la Société des mines de fer de l'Est (MFE). Notons que de l'argent a été octroyé pour la rénovation des installations, matériels et engins d'extraction afin de renforcer et améliorer les capacités de production. Boukhadra, c'est aussi des insuffisances constatées en matière des équipements sociaux, d'alimentation en eau potable, des opérations d'aménagement urbain, d'assainissement et d'éclairage public, d'espaces de détente et de distraction, de dégradation des routes. Le chômage sévit toujours parmi la population des jeunes, qui faute de dénicher un emploi, préfèrent migrer vers d'autres villes de la wilaya. A cause entre autres, de l'ab-

sence de projets porteurs d'investissement, pouvant créer des postes d'emploi. Et donc, c'est toujours la mine qui offre de pourvoyeur d'emplois. Les habitants de la cité minière se tournent vers les autorités centrales et celles de la wilaya, avec l'espoir de voir leur localité sortir du marasme social dans lequel, elle patauge depuis des lustres.

En attendant, Boukhadra surplombée par son djebel à la couleur rougeâtre fait le dos rond devant les incertitudes des temps, ses anciens vous évoquent les moments où leur mine faisait vivre de milliers de familles venues de toute l'Algérie, quant aux jeunes d'aujourd'hui, ils sont plutôt attirés par des boulots plus lucratifs, dans le commerce de l'informel. L'activité minière demeure le dernier recours pour certaines catégories de sans emploi (gardiennage), selon l'adage populaire « mieux tenir ce qu'on a entre les mains, que de courir dernière les chimères », pour parler des difficultés de trouver un travail, même pour les diplômés.

### Découverte d'un cadavre d'homme

**L**'unité de la Protection civile de Bab Zouatine, appuyée par les éléments de l'unité principale et les pompiers spécialisés dans les endroits difficiles d'accès sont intervenus, dimanche, pour le repêchage du corps d'un homme de 43 ans, retrouvé mort, sous des décombres, au

pied du mont Taghda, sur la route stratégique à la sortie de Tébessa. La dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital 'Alia Salah', en attendant l'ouverture d'une enquête par les services compétents, afin de déterminer les causes et circonstances de la mort. A. C.

### Mesures préventives : les gérants de stations-services revendent plus d'assouplissement

**L**es gérants et propriétaires de stations-services privées se rebiffent et revendent plus d'assouplissement dans les mesures prises par la commission de contrôle de la wilaya, contre la contrebande de carburant. Ceux-ci indiquent que la situation s'est améliorée, la matière énergétique est disponible dans les stations en quantité suffisante, d'autant que leur approvisionnement se fait d'une façon régulière, résultant la tension sur les pompes à essence et gasoil a fortement baissée ces derniers temps. En ajoutant que le contrôle strict sur les quantités distribuées a pénalisé leurs activités, de même que les fermentures temporaires comme sanction, décidées à l'encontre de certaines stations-services. Quelque 50 gérants avaient déposé leurs demandes, pour la dotation de leurs stations en carburant 'sirghaz'.

Pour rappel, la wilaya de Tébessa dispose d'une centaine de stations-services dont les deux tiers appartiennent au secteur privé, faisant employer des dizaines de travailleurs. Les responsables de la Société nationale de



commercialisation des produits pétroliers (Naftal) tablent sur un taux de 70% de stations offrant le carburant sirghaz, d'ici 2025. L'augmentation de l'utilisation du carburant ami de l'Environnement, par les automobilistes est une réalité palpable, appelée à la hausse dans les prochaines années, puisque plus d'un million d'usagers utilisent ce carburant propre, encouragé par les autorités du pays, contre la pollution de l'air. Enfin, notons une baisse sensible de la contrebande du

carburant, en comparaison avec les années 80-90. Du temps où on emmagasinait de l'essence et mazout, dans des habitations abandonnées, le long des frontières, avant leur acheminement vers le pays voisin. La hausse du prix du litre a fortement découragé les trafiquants, des deux côtés des frontières, organisés en des véritables réseaux de passeurs, en sus des opérations de saisies menées par les différents services de sécurité. A. C.

## DRÉAN

### Les enseignants du CEM 'El Ghazali' en grève

A. Ouélaa

**L**es enseignants du CEM 'El Ghazali' à Dréan, sont entrés en grève, dimanche dernier, pour protester contre les emplois du temps qualifiés d'éreintant et difficile de s'y adapter. Selon ces mêmes enseignants, le CEM compte 917 élèves, de loin l'effectif le plus élevé par rapport aux autres CEM.

En ce sens, ajoutent les grévistes, la répartition des groupes d'élèves, soit 24, un emploi du temps acrobatique, avec par exemple pour un professeur qui commence de 11h à

17h, et le lendemain, travaille de 08h à 09h puis de 14h à 17h n'est pas fait pour arranger les choses. La direction de l'Education de la wilaya d'El Tarf, précisément le responsable de la programmation, a été sollicitée afin d'autoriser le CEM à composer des groupes de 20 élèves et de demander des enseignants des autres CEM pour effectuer des heures supplémentaires, dans ce CEM. Pour cela, diront nos interlocuteurs, « une entrevue a été sollicitée avec le directeur de l'Education mais ce dernier n'a pas donné de réponse » à leur sollicitation. Les professeurs

## ANNABA

### Saisie de cocaïne et de psychotropes, 2 arrestations

**L**a brigade de sécurité extra-muros de Sidi Salem, commune d'El Bouni, dans la wilaya d'Annaba, a saisi trois (3) grammes de cocaïne et 36 comprimés psychotropes en possession de 2 individus, âgés de 33 et 34 ans, a-t-on appris dimanche, du commissaire principal de la police auprès de la Sûreté urbaine extra-muros de Sidi Salem, Rédha Djahel. Les suspects avaient également en leur

possession des substances utilisées pour mélanger la cocaïne en vue de sa commercialisation illicite, une balance électronique et une somme de 180.000 DA (revenus de la commercialisation illicite de drogue), selon la même source. Les personnes arrêtées seront présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, dès l'achèvement de l'enquête, a-t-on précisé.

## OUARGLA

### Prochaine attribution de 4.500 lots de terrains à bâtir

Un quota de 4.500 lots de terrain à bâtir sera attribué, prochainement, à leurs bénéficiaires, dans la commune de Ouargla, dans le cadre des lotissements sociaux, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (APC). Une opération de tirage au sort devra « bientôt » intervenir pour la désignation des 4.500 bénéficiaires de parcelles de terrain destinées à l'auto-construction situées au quartier 'Bamendil' (périphérie-ouest de Ouargla), après avoir rendu publique leur liste nominative, a affirmé Boubakeur Azzi, sur les ondes de la radio locale. Elle s'effectuera, une fois les procédures administratives achevées, en présence des représentants des instances et des comités de quartiers concernés pour garantir une transparence « totale » de l'opération, a-t-il ajouté. Au moins 1.000 parcelles de terrain, dont les travaux d'aménagement viennent d'être terminés, seront attribuées à leurs bénéficiaires, comme première

tranche de ce programme d'habitat, indique le même responsable. Ces travaux d'aménagement ont porté notamment sur la réalisation des voies et réseaux divers (AEP, assainissement, électrique et gaz), a-t-il poursuivi.

Cette formule d'habitat, qui enregistre un engouement des citoyens, contribuera à l'éradication de l'habitat précaire, tout en leur assurant des logements décents, estime le P/APC, soulignant qu'une aide financière est accordée par l'Etat aux bénéficiaires pour réaliser leurs nouvelles habitations. S'agissant de la lutte contre les constructions illicites, l'APC de Ouargla s'engage à appliquer près de 1.400 arrêtés de démolition sur le territoire du chef-lieu de wilaya, a fait savoir, par ailleurs, M. Azzi, signalant que des mises en demeure ont été adressées aux citoyens concernés dans plusieurs quartiers, tels que Mekhadma, Bouameur, Haï-Ennasr et sur l'axe jouxtant la route menant vers El-Menea (wilaya de Ghardaïa).

## BATNA

### La Pr. Leïla Mekhnach, nouvelle directrice de l'Ecole supérieure des Energies renouvelables

**L**a professeure Leïla Mekhnach a été installée dimanche dernier, à la tête de l'Ecole nationale supérieure des Energies renouvelables, de l'Environnement et du Développement durable à l'Université de Batna II (Mustapha Benboulaïd), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Organisée à l'Université de Batna II, la cérémonie d'installation a été présidée par le directeur général de l'Enseignement et de la Formation supérieurs au ministère de l'Enseignement supérieur, feu Abdelhak Berehri, avait été inaugurée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad lors de sa dernière visite, dans la wilaya de Batna le 21 octobre dernier.

#### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

15 rabie ethani 1442

El Fedjr 05h30	Dohr 12h18	Assar 15h16	Maghreb 17h42	Icha 19h01
----------------	------------	-------------	---------------	------------



## Des cas de Covid-19 au lycée Imam El Houari Les enseignants en grève depuis jeudi dernier

D.B.

**L**es enseignants du lycée Imam El Houari entament depuis jeudi dernier une grève pour dénoncer la situation sanitaire «catastrophique» après la découverte de plusieurs cas de Covid. Selon le bureau de wilaya du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), malgré les appels incessants des enseignants et du syndicat en direction des autorités sanitaires, rien n'a été fait «et la situation sanitaire ne cesse de se dégrader au sein de ce lycée». La semaine dernière, à l'appel du Snapest, les enseignants de plusieurs lycées de la wilaya ont organisé un arrêt de travail de près d'une heure et des rassemblements à l'intérieur de leur établissement.

Selon le syndicat, plus d'une cinquantaine de lycées ont suivi le mot d'ordre d'un arrêt de travail, lancé par le Snapest. En effet, le bureau local du syndicat avait appelé, à l'issue d'une réunion d'urgence, à un arrêt de travail dans les lycées de la wilaya pour dénoncer l'*«incurie administrative»* et la *«mauvaise gestion de la crise sanitaire dans*

les établissements secondaires».

Le syndicat déplore essentiellement l'*«inexistence d'un protocole sanitaire efficient pour protéger les enseignants et leurs élèves de la propagation inquiétante du coronavirus»* et la *«lourdeur du volume horaire imposé aux enseignants»*.

Le syndicat regrette également l'*«incurie administrative de l'académie qui est à l'origine de graves incidents dans de nombreux lycées à travers le territoire de la wilaya»*. L'organisation syndicale évoque l'exemple du lycée Rahmouni El Ayachi qui souffre d'un déficit en encadrement administratif.

D'autres lycées de la ville, notamment Omar El Mokhtar, Kasdi Merbah et Mouloud Kacem, souffrent, selon les délégués des enseignants, de la *«mauvaise gestion administrative»*, ce qui pénalise le personnel enseignant et les élèves. Il est à rappeler que le bureau local du Snapest a appelé, au début du mois en cours, dans un communiqué public qui a sanctionné son AG extraordinaire, à une *«mobilisation générale des travailleurs du secteur de l'Education nationale, dans la wilaya d'Oran contre l'injustice des moyens et autres équipements de protection.*

tif».

Le Snapest exige l'envoi en urgence d'une commission d'enquête ministérielle sur la gestion administrative et pédagogique de ce secteur à Oran avec l'imputation de tous les partenaires sociaux. Le syndicat dénonce la *«négligence dans l'application et le suivi du protocole de prévention contre le Covid-19 dans le secteur»*, les retards *«injustifiés»* dans le versement des salaires des travailleurs du secteur à Oran, la non-prise en considération des recours et des requêtes des enseignants et de leurs syndicats et les difficultés rencontrées par les enseignants résidant hors wilaya dans leurs déplacements durant le confinement sanitaire.

La rentrée scolaire dans les cycles moyen et secondaire a débuté sur fond de contestation à Oran. Les syndicats autonomes du secteur s'accordent sur le fait que l'application du protocole sanitaire contre le Covid-19, annoncée en grande pompe par les pouvoirs publics, demeure *«impossible»* dans la quasi-totalité des établissements scolaires des trois cycles en raison, essentiellement, de l'*«inexistence des moyens et autres équipements de protection.*

## Une canalisation de gaz endommagée par des travaux Le pire évité de justesse dans une cité à Belgaïd

J. Boukraa

**U**n incident sur une canalisation de transport de gaz naturel a été enregistré, dimanche à Belgaïd, suite à des travaux. Selon la Protection civile l'incident s'est produit vers 17 heures à la cité 159 Logements de Belgaïd. La conduite principale qui alimente le quartier a été agressée, ajoute la même source. L'incident sur cette canalisation alimentant la cité a engendré une perforation de la conduite et une fuite de gaz nécessitant une réparation. Un périmètre de sécurité a été établi et les mesures nécessaires ont été prises pour maîtriser l'incident et interrompre la fuite.

La situation a été maîtrisée après l'intervention des équipes de la Protection civile qui ont assuré la sécurisation de l'endroit et les équipes techni-

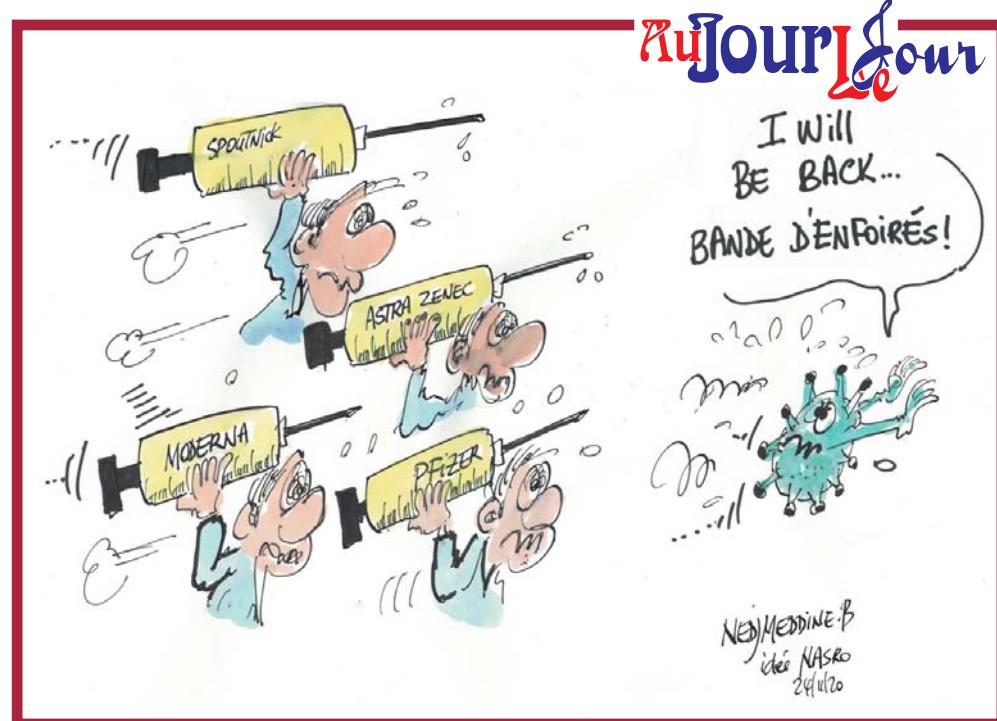
ques de la Sonelgaz pour la réparation de la conduite.

Les constructions et les travaux de réalisation des projets à proximité des ouvrages d'alimentation en gaz naturel et d'énergie électrique constituent une préoccupation permanente pour les ouvrages énergétiques. Une situation qui trouve son origine dans l'absence de coordination entre les entreprises et autres administrations.

L'empietement sur des ouvrages énergétiques et des espaces dits de périmètre de protection et de couloir de sécurité, pénalisent les citoyens et sont à l'origine d'énormes préjudices financiers à la société, contrainte d'effectuer des travaux de réparation.

Pour rappel, plus de 160 cas d'agression du réseau de gaz et d'électricité ont été enregistrés dans la wilaya d'Oran depuis le début de l'année en cours. Il a été

constaté 13 agressions sur le réseau électrique et 144 sur le réseau du gaz. Ces atteintes aux réseaux de gaz et d'électricité sont un motif de préoccupation pour les responsables de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya. Cet organisme s'est plaint de cette situation ayant impacté ses réseaux à cause du manque de coordination dans le lancement des chantiers de réalisation de certains projets ou en raison des agressions enregistrées de la part des citoyens. Ces derniers, de même que des entreprises publiques ou privées, sont mis en cause dans ces atteintes ayant causé un lourd préjudice à la trésorerie de cette Concession. Selon les services de la Sonelgaz, 11 plaintes ont été déposées au niveau de la justice contre des contrevenants au courant du 1er trimestre de cette année.



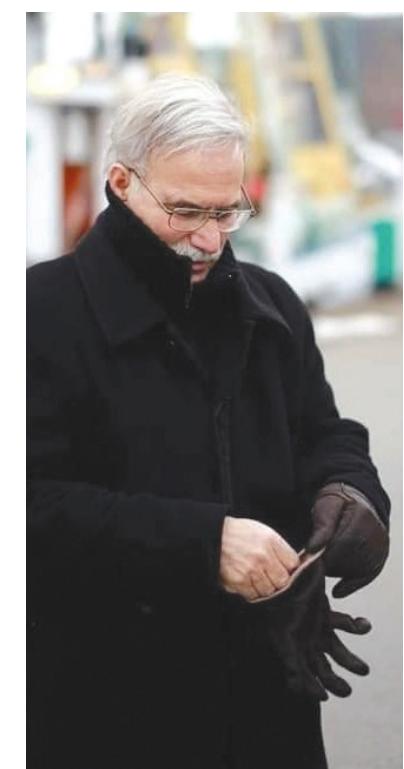
## Instituts Cervantès Oran et Alger Les directeurs rendent hommage au professeur Terki-Hassaïne

**L**es directeurs signataires de l'Instituto Cervantes ont reçu avec une immense peine et une grande consternation la nouvelle du décès d'Ismet Terki-Hassaïne, professeur de civilisation espagnole et latino-américaine au département d'Espagnol de la faculté des langues étrangères de l'université d'Oran 2 dont il a été le doyen pendant seize ans, et une référence fondamentale de l'hispanisme algérien.

Avant de rejoindre notre poste en Algérie, nos amis en Espagne, fins connaisseurs de la réalité algérienne, comme Emilio Sola et Esméralda de Luis, nous parlaient toujours de lui comme la personne-clé à connaître et avec laquelle collaborer. Et bien sûr, il dépassait toujours les espérances. Il a poursuivi sa collaboration avec l'Institut en nous aidant avec beaucoup d'efficacité jusqu'à quelques jours avant son départ.

Toujours lié au département d'Espagnol de l'université oranaise, Ismet Terki-Hassaïne a exercé son activité d'enseignement, en formant des générations d'Algériens pour lesquels il a été un exemple à suivre. Il a fait école. Il a dirigé des thèses doctorales pratiquement jusqu'à son dernier souffle. Il nous laisse un grand nombre d'ouvrages sur des sujets divers. A souligner ses travaux sur le XVIII<sup>e</sup> siècle, la période ottomane, qui non seulement constituent une contribution de grand valeur, essentielle pour l'interprétation de l'histoire de l'Algérie à cette époque, mais qui ont été de plus d'une grande utilité par leur contribution à la définition du périmètre de sauvegarde du centre historique d'Oran, Sidi El Houari.

Comme l'ont bien remarqué Emilio Sola et Lamine Benallou, Terki-Hassaïne avec Noredine Malki et Abdelhak El Kebir, eux aussi disparus trop tôt, avec aussi Khera Araf, ont constitué le tout



premier noyau d'hispanistes algériens ayant fait leurs études ainsi que leurs recherches en Espagne, afin de rééduquer cette partie de l'histoire algérienne en se rendant aux archives des sources primaires de documentation.

Repose dans la paix, notre cher ami.

Inmaculada Jiménez Caballero  
Gonzalo Manglano  
Javier Galván  
Antonio Gil  
Raquel Romero  
Francisco Corral  
Domingo García  
Eduardo Calvo  
Arturo Lorenzo

## Régie communale des pompes funèbres Des travailleurs sans salaire depuis deux mois

Mokhtaria Bensaâd

aujourd'hui pour ces travailleurs» ajoutant que pour l'indemnité du Covid-19 a été également prise en charge et sera versée incessamment».

### LES TOMBES EN QUÊTE DE DALLES

D'autre part, le cimetière de Ain Beïda vit, ces jours-ci, une pénurie de dalles conçues pour couvrir les tombes après l'enterrement des défunts. Un véritable casse-tête pour les familles qui se rendent au cimetière pour enterrer leurs proches. Cette pénurie est expliquée par un responsable des pompes funèbres par le manque de subventions par la trésorerie de l'APC.

Une situation qui a contraint les familles des défunt de faire le parcours du combattant pour se procurer ses dalles à un prix variant entre 3.000 et 4.000 DA. Or, au niveau du cimetière, ces dalles sont offertes gratuitement, selon un travailleur de la régie communale des pompes funèbres. Mais selon le même responsable des pompes funèbres, ce problème a été pris en charge et les dalles seront de nouveau disponibles au cimetière.

### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**Soualmia Houria**, 81 ans, Adda Benaouda  
**Ayat Moustapha**, 93 ans, Bir El Djir  
**Benaïdi Hafida**, 47 ans, Oran  
**Benekrache Ahmed**, 62 ans, Mascara

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

	15 rabie ethani 1442	15 h 53	Maghreb	Icha
El Fedjr 06h25	Dohr 12h52	Assar 15h32		
			Maghreb 17h53	19h16



## Erigées sur le domaine public et forestier **Des constructions illicites rasées à El Makkari et Arzew**

K. Assia

Des tentatives de constructions illicites ont été mises en échec par les services de la délégation communale d'El Makkari et trois habitations en cours de réalisation ont été rasées en fin de semaine dernière. L'opération initiée dans le cadre de la lutte contre ce phénomène s'est déroulée en collaboration avec les services de la 4<sup>ème</sup> sûreté urbaine et les éléments de la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) et a ciblé la démolition de trois habitations en parpaing qui ont été érigées dans le quartier de Saint Eugène à proximité d'un garage de la division de l'hygiène et de l'assainissement relevant du secteur urbain en question.

Par ailleurs, les contrevenants feront l'objet de poursuites conformément à la loi en vigueur.

Dans la commune d'Arzew, les services de la conservation des forêts en collaboration avec ceux de l'APC et les services de la sécurité ont démolis des constructions illicites érigées sur le domaine forestier. Cette opération va se poursuivre à travers toutes les communes de la wilaya fait-on savoir.

Au courant de ce mois, une habitation illicite érigée dans la zone du Rocher dans la forêt de Mis-

serghine a été démolie par les gardes forestiers de Misserghine relevant de la circonscription des forêts de Boutlélis, les services de la commune et les éléments de la brigade de la gendarmerie de cette localité. Ainsi et pour veiller à la préservation du patrimoine forestier et lutter efficacement contre ce phénomène, la direction de la conservation des forêts a lancé un appel à tous les citoyens pour être un acteur efficace dans la préservation de cette richesse et de dénoncer toute agression ou dégradation à travers les numéros verts mis à la disposition des citoyens. Des directives ont été également données à tous les maires et les chefs de daïra pour renforcer leur dispositif de lutte contre ce phénomène. Pour rappel, la direction de la conservation des forêts avait interpellé, en 2017, 140 individus lesquels ont été présentés devant le justice pour construction d'habitation sur le domaine forestier ou dégradation. Ces pratiques sont souvent liées à la déforestation et les constructions illicites, des actes qui sont commis le week-end ou les jours fériés par des personnes qui n'hésitent pas à arracher les arbres, un véritable gâchis pour l'environnement et pour les sites forestiers. Il y a moins d'un mois et conformément aux instructions des autorités locales, dans le cadre de la

lutte contre le phénomène de constructions illicites, les services de la daïra de Bir El Djir et de la daïra d'Oran en collaboration avec les services des l'APC de Hassi Bounif et le secteur urbain Bouamama et les services de sécurité ont procédé à une opération de démolition de 86 constructions illicites. Selon un communiqué de la wilaya dans le cadre de la lutte contre le phénomène des bidonvilles qui ont défiguré la capitale de l'Ouest ces dernières années, et des mesures visant à protéger les terres agricoles et forestières, deux opérations de démolition ont été effectuées afin d'éradiquer les constructions illicites dans les communes d'Oran, de Hassi Bounif et de Bir El Djir. La première opération qui a eu lieu à Haï Bouamama dans la commune d'Oran a permis la démolition de 75 constructions illicites sur des terres agricoles et forestières. Il a été aussi procédé à l'enfoncement et le terrassement de 120 parcelles de terrain, morcelées et prêtes à la construction.

La deuxième opération s'est déroulée au niveau de la commune de Hassi Bounif et comprenait l'éradication de 11 constructions, dont 08 achevées et 03 en phase de fondation. Ces opérations ont été menées en coordination avec la Gendarmerie nationale d'Oran».

### Zones d'activité

## Plus de 13 milliards pour des travaux d'aménagement et de réhabilitation

D. B.

Pour l'achèvement des travaux d'aménagement des zones industrielles, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a débloqué dernièrement plus de 13 milliards de centimes, indiquent des sources de la wilaya. Cette enveloppe financière est consacrée à l'achèvement des travaux dans la zone d'activité de Boutlélis et le lancement des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Bethioua. Nos interlocuteurs signalent par ailleurs que plus de 40 arrêtés d'assiettes foncières ont été annulés dernièrement à Oran pour non-concrétisation par leurs bénéficiaires de projets d'investissement. Ces arrêtés concernent la zone d'activité de la commune de Boutlélis. Cette opération intervient sur la base des rapports des équipes d'inspection et de la direction de l'Industrie et des Mines œuvrant en coordination avec la commission de wilaya de l'investissement et les gérants de zones industrielles pour recueillir des données au niveau de toutes les zones industrielles et d'activité.

Le chef de l'exécutif a affirmé que les portes sont ouvertes aux investisseurs qui désirent investir à Oran, soulignant que dans

le cas de non-réalisation des projets d'investissement, les terrains seront annulés et repris. Les autorités locales insistent sur le lancement de tous les projets d'investissements productifs validés par le Calporef. Dans le but d'améliorer les conditions de travail des opérateurs économiques, toutes les réserves ont été levées, notamment en ce qui concerne la voirie et le raccordement aux réseaux d'assainissement. La zone de Boutlélis, qui s'étale sur 120 hectares extensibles à 300 hectares, compte des opérateurs économiques, spécialisés dans l'industrie agroalimentaire, la pharmacie et la parapharmacie.

Toutefois, nombreux sont les investisseurs qui ont bénéficié du foncier industriel ces derniers mois mais qui ne sont pas allés jusqu'au bout de leurs projets. Ces derniers ont été mis en demeure pour lancer leurs projets faute de quoi ils seront annulés, surtout que la bureaucratie et les lourdeurs administratives ont été «bannies» dans l'acte d'investir. «Il y a deux cas de figure, les titulaires de décision d'attribution et ceux qui ont eu les actes de concession.

Pour le premier cas, il s'agit de l'annulation de la décision mais pour ceux qui ont bénéficié des actes, si l'annulation n'est pas

conclue à l'amiable, le dossier est transmis automatiquement à la justice», indique un responsable au niveau de la zone d'activité. La wilaya d'Oran est considérée comme un pôle industriel par excellence au niveau national. Des contrôles mensuels sont effectués pour voir l'état d'avancement des projets, surtout que des facilitations ont été accordées pour une meilleure relance du développement local.

Lors de son intervention devant les membres de l'APW, le wali d'Oran avait affirmé, concernant le dossier de l'investissement, qu'il œuvrera avec rigueur à l'application des lois et instructions de l'Etat pour récupérer les terrains accordés dans le cadre de l'investissement non encore exploité à ce jour afin de les réaffecter aux investisseurs disposés à travailler.

Pour rappel, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a donné son accord pour la création de 17 nouvelles zones d'activité à Oran. Ces nouvelles zones d'activité seront implantées dans les communes de Boufatis, Sidi Ben Yebka, Bir El Djir, Arzew, Ayadha, Misserghine et Aïn El Bia, entre autres, afin d'améliorer les conditions aux investisseurs et surtout créer de l'emploi dans ces communes et relancer l'investissement.

## Lutte contre le commerce des stupéfiants **900 comprimés psychotropes saisis et deux dealers arrêtés**

K. Assia

L'exploitation des informations et le travail opérationnel sur le terrain ont permis aux éléments de la 17<sup>ème</sup> sûreté urbaine d'avorter une tentative de commercialisation de 900 comprimés psychotropes de marque Brigaline et d'ar-

réter deux dealers âgés de 26 et 39 ans. L'un des mis en cause utilisait son véhicule pour le transport et l'écoulement du produit prohibé alors que le second complice avait pour mission de sécuriser la voie à bord de sa moto. Une manière de repérer les forces de l'ordre et d'échapper ainsi au con-

## Activité commerciale du port d'Oran **Hausse de 7,08 % malgré la crise de la Covid-19**



Le port d'Oran a réalisé une augmentation de 7,08% de son activité commerciale durant les dix premiers mois de l'année en cours malgré les effets négatifs de la pandémie du virus corona.

Quelque 8.381.026 tonnes de différentes marchandises ont été traitées durant la période en question contre 7.826.874 tonnes durant la même période de l'année écoulée, soit une augmentation de 554.152 tonnes, représentant une croissance dans le traitement des marchandises d'un taux de 7,08%, a indiqué à l'APS le chargé des statistiques de l'entreprise portuaire d'Oran, Karim Tabouche. Cette augmentation, réalisée dans le volume de traitement des marchandises grâce aux efforts des travailleurs de cette infrastructure, a permis de relever de l'activité, notamment durant les quatre derniers mois de cette année. Une légère baisse de 1,06% a été enregistrée durant le premier semestre de la même année, a-t-on indiqué.

Le volume des importations a enregistré, jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier, quelque 7.107.643 tonnes de différentes marchandises, soit une hausse de 10,98%, en comparaison avec la même période de l'année dernière, alors que le volume des exportations a atteint 719.231 tonnes, soit une baisse de 31,46%, a-t-on relevé de même source.

### EVOLUTION DANS LE MOUVEMENT DES CARGAISONS SOLIDES

Le mouvement des cargaisons solides dans le port d'Oran a connu, pour sa part, une évolution de 20,82% comparativement à ce qui a été réalisé durant la même période de l'année dernière, atteignant 4.190.676 tonnes. Ce volume de marchandises traitées représente 50% de l'activité globale du port d'Oran, sachant que le taux n'avait atteint l'année écoulée que 44,32%, a précisé Karim Tabouche. Les importations des différents types de céréales viennent en tête des marchandises solides, atteignant quelque 2.797.621 tonnes, soit une augmentation de 304.305 tonnes par rapport à la même période de l'année 2019, alors que l'importation de l'aliment de bétail a connu une hausse de 97%, passant de 355.354 tonnes durant les 10 premiers mois de 2019 à 700.787 tonnes durant la même période de 2020. L'évolution du mouvement des marchandises solides au niveau du port d'Oran a permis de réaliser un «record africain» dans le traitement et le débarquement des graines de soja, avec le débarquement, en 24 heures, les 29 et 30 octobre 2020, de quelque 16.000 tonnes de ce produit, selon la cellule de communication de l'entreprise portuaire d'Oran.

A noter qu'en plus des céréales, les marchandises solides comprennent également le ciment, l'argile, le klinker, le sucre roux et d'autres produits. D'autre part, le volume des marchandises liquides a atteint 297.150 tonnes, soit un taux de 3,55% de l'ensemble des marchandises traitées durant la période in-

diquée, incluant les hydrocarbures, les huiles végétales, les huiles usées et l'asphalte, dont le volume a augmenté de 2,20% par rapport à l'année dernière.

Quant à l'activité des marchandises diverses, celle-ci a connu un recul de 4,28%, atteignant 4.067.484 tonnes durant les 10 premiers mois de 2019, à 3.893.198 tonnes à la même période de 2020, touchant notamment les produits métalliques, le bois et les produits entrant dans la fabrication d'emballages.

### LE TRAITEMENT DES CONTENEURS EN RECOL

Le port d'Oran a enregistré un recul dans l'activité de traitement des conteneurs durant la période indiquée avec 182.387 conteneurs traités contre 235.485 durant la même période de l'année dernière, soit une baisse de 22,57%. Cette baisse est due à l'utilisation de conteneurs de plus grands volumes par rapport à l'année dernière et cela est notable dans l'augmentation du volume des marchandises transportées par conteneurs, passant de 1.111.513 tonnes en 2019 à 1.114.980 tonnes l'année suivante, soit 0,31% de plus, a estimé la même source. Concernant le mouvement des voyageurs et des véhicules, le port d'Oran a enregistré un mouvement de 33.669 voyageurs (ceux arrivés avant la pandémie et ceux bloqués à l'étranger et rapatriés ensuite), contre 208.088 voyageurs durant la même période 2019. Le mouvement des véhicules est passé de 70.645 véhicules durant la même période en 2019, à 15.124 véhicules, l'année en cours.

Le mouvement des navires a connu une baisse de 23,14%, l'entreprise portuaire d'Oran ayant enregistré l'entrée et la sortie de 641 navires durant la période en question, contre 834 navires en 2019, a souligné le chargé des statistiques de l'entreprise portuaire d'Oran. Il est à noter que l'entreprise portuaire d'Oran a réduit, durant les trois premiers mois de l'apparition du virus corona, de 45% le nombre des travailleurs, soit 2.344 travailleurs, mais la réduction n'a concerné que le personnel administratif et les agents assimilés. Le reste des travailleurs des services techniques et les agents de sécurité intérieure, ainsi que tous ceux ayant une relation avec les activités d'embarquement et de débarquement ont été maintenus pour que l'activité commerciale ne soit pas touchée. D'autre part, le travail de quart a été adopté, de 08 h 00 à 13 h 00, permettant la régularité des opérations d'embarquement et de débarquement sans interruption.

L'EPO veille, en outre, à l'application rigoureuse des mesures de prévention contre la propagation du virus corona, fournissant aux travailleurs les moyens nécessaires et procédant régulièrement à des opérations de désinfection et de stérilisation des édifices et des équipements, ainsi que des unités maritimes et ce, sur une surface de plus de 80 hectares.

## TLEMCEN

**Sale temps pour les éleveurs**

Khaled Boumediene

**L**es premiers flocons de neige sont tombés ce weekend sur une partie du sud de la wilaya de Tlemcen. Seuls les habitants de Sidi Djillali et El-Aricha, situés à la limite de la wilaya de Naâma ont pu profiter d'un léger manteau blanc au lever du jour, ce vendredi. Mais la neige qui a recouvert le mont 'Tnouchfî', d'une fine pellicule blanche a déjà presque fondu sur ce plus haut col de la wilaya.

Un beau paysage éphémère car samedi matin, les températures étaient positives dans ce territoire steppique d'élevage dédié en premier lieu aux ovins et bovins. Traditionnellement, la transhumance était pratiquée par les pasteurs afin d'offrir à leurs troupeaux des pâturages d'été en se déplaçant au nord tellien de la wilaya pour échapper au climat aride de la steppe, et des pâturages d'hiver au sud de la steppe afin d'éviter aux animaux le froid rude des zones steppiques. Le pastoralisme était donc fondé sur deux grands déplacements annuels par lesquels les éleveurs s'efforçaient de préserver leurs cheptels et de permettre la régénération des pâturages.

«Aujourd'hui, les pratiques du pastoralisme ont changé. Des changements sociaux, économiques, organisationnels ou même naturels, ont eu des effets non seulement sur la vie des pasteurs, mais aussi et surtout sur le milieu naturel. Dans cette contrée du sud de la wilaya, la steppe subit, de plus en plus, une forte dégradation de ses parcours. La superficie des parcours, principal facteur de production sur lequel

se basait l'activité, ne cesse de se réduire. Dans cette zone des Hauts Plateaux, les hivers sont froids et rigoureux et les étés chauds et secs. En temps normal, les pasteurs nomades sont souvent mieux nantis que les agriculteurs sédentaires. Ils peuvent déplacer leurs bêtes pour suivre les pluies ou les conduire aux pâturages saisonniers établis. Mais ils sont souvent les premières victimes du stress environnemental prolongé comme par exemple la sécheresse.

A El-Aricha, Bouih, El Gor, Sidi Djillali, Sebdou ou Magoura, la principale ressource des pasteurs de cette zone steppique reste le parcours. Cet espace constitue le principal facteur de production. Mais avec la sécheresse qui a sévi ces dernières années, les pasteurs ou éleveurs recourent aux aliments pour nourrir leurs cheptels et pour faire face aux transformations de leur territoire et de leur mode de vie», explique Lablack Azzedine, ingénieur agronome et retraité.

Ces derniers temps, les éleveurs de bovins de la wilaya de Tlemcen sont confrontés à d'énormes difficultés. Une situation qu'ils jugent intenable, caractérisée, selon eux, par une hausse des prix auxquels ils achètent leurs aliments.

Ils font face aussi à l'impact de la crise sanitaire sans précédent de coronavirus, comme le souligne un éleveur de la commune d'El-Aricha. «Nous sommes réduits à brader nos bovins, nous perdons beaucoup d'argent ! C'est une perte considérable, très difficile à rattraper, c'est du jamais vu ! D'un côté, les prix des céréales et légumineuses nécessaires pour

l'alimentation du bétail connaissent une hausse importante, et d'un autre, le prix au kilogramme des bovins subit une forte baisse. On ne peut plus supporter cette hausse continue des prix des aliments alors que nous n'arrivons même pas à écouter nos bêtes à cause des restrictions décidées dans le contexte de coronavirus Si ça continue comme ça nous allons tout simplement abandonner cette profession de nos ancêtres».

Et d'ajouter : «comment peuvent-on expliquer qu'un quintal d'orge qui coûte 1.500 DA à la CCLS est cédé à 5.000 DA au marché noir. La même chose pour le son qui coûte lui aussi 4.000 DA le quintal alors que la CCLS le vend à 1.500 DA. Le ballot de foin dépasse désormais la barre des 1.000 DA et le prix de l'aliment VL 15 des vaches laitières ne cesse de s'envoler. On comprend bien que les quotas d'aliments remis à la CCLS et l'ONAB sont très insuffisants et ne peuvent pas satisfaire toute la demande des éleveurs mais pourquoi ces aliments essentiels aux cheptels, tels que l'orge, le son, le foin et l'avoine se vendent à des prix exorbitants dans le marché noir ?».

Selon la direction des Services agricoles, la wilaya de Tlemcen compte, actuellement, quelque 38 000 têtes de bovins. La même direction nous a informés qu'un recensement sera effectué dans les prochains jours, pour fixer le nombre de tous les éleveurs de la wilaya et ce, en collaboration avec les services de la CCLS, la Chambre de l'Agriculture et les Associations des éleveurs ovins et bovins de la wilaya.

**Megnounif Abdellatif, nouveau recteur de l'université «Abou Bekr Belkaïd»**

Khaled Boumediene

**L**e nouveau recteur Megnoune Abdellatif précédemment professeur de génie civil et vice-recteur des relations extérieures à l'université «Abou Bekr Belkaïd» de Tlemcen a officiellement pris fonction à la tête de cette institution. Il succède ainsi au Pr. Boucherit Kébir, qui a passé 2 années de service à la tête de la direction du recteurat de l'université de Tlemcen. La cérémonie d'installation s'est déroulée ce lundi sous la présidence du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'institut des sciences

supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr. Ghouali Noredine au niveau de la faculté des sciences de la nature et de la vie et sciences de la terre et de l'univers de la rocade d'Imama et ce, en présence du wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, du secrétaire général de la wilaya, Menia Djamel, du président de l'APW, Nacéri Sid-Ahmed, des vice-recteurs et doyens des huit facultés de l'université de Tlemcen, des directeurs du centre universitaire de Maghnia, de l'école supérieure de management et de l'institut des scien-

ces de l'eau et de l'énergie ainsi que l'ensemble des cadres universitaires et étudiants. Tout en rappelant les efforts accomplis par l'ex-recteur de l'université de Tlemcen, M. Ghouali Noredine a mis en exergue, dans une brève allocution, le rôle de cette université, qui est devenue selon lui, une vraie entité de savoir et de connaissance pour les étudiants et qui peut désormais jouer un rôle important dans le développement humain et la croissance économique de la wilaya et aussi bien de la région et du pays.

## MOSTAGANEM

**Quatre nouveaux projets de recherche à l'université**

**L**'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem vient de se renforcer par quatre nouveaux projets de recherche dans les domaines de l'agriculture intelligente, l'aquaculture, la biologie et les sciences médicales, a-t-on appris du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur. Mustapha Belhakem a indiqué que ces projets inscrits au niveau de la direction de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de tutelle sont actuellement en cours d'élaboration des cahiers de charges qui seront réalisés dans les brefs délais. Ces projets concernent : une pépinière intelligente qui sera réalisée au niveau de la ferme pilote de la commune de

Mazaghran, une ferme aquacole et un laboratoire itinérant de dépistage du Covid-19 avec l'utilisation du PCR (réaction de polymérisation en chaîne), le deuxième du genre après l'équipement et l'ouverture d'un laboratoire à la faculté des sciences de la nature et vie en septembre dernier.

M. Belhakem a déclaré que ce laboratoire itinérant pour détecter le Covid-19 et effectuer d'autres analyses biologiques devra renforcer les capacités nationales de dépistage de cette épidémie surtout en zones rurales et isolées (zones d'ombre).

Le 4e projet est celui d'un appareil de diagnostic médiconcléaire PET-SCAN dont l'université étudie actuellement la possi-

bilité de sa réalisation au niveau de la faculté de médecine en collaboration avec le CHU. Ce projet, inscrit en 2009, n'a pas pu être concrétisé faute de spécialités scientifiques au niveau de l'université surtout les sciences médicales et a pu être relancé pour devenir le 4e centre du genre au niveau national à l'avenir.

Au total, 43 laboratoires de recherche sont disponibles au niveau de l'université de Mostaganem encadrés par 499 enseignants chercheurs dans plusieurs domaines scientifiques, ayant publié, de 2014 à 2020, pas moins de 808 articles scientifiques et ont participé à des manifestations scientifiques nationales et internationales avec 1.053 communications.

l'alimentation du bétail connaît une hausse importante, et d'un autre, le prix au kilogramme des bovins subit une forte baisse. On ne peut plus supporter cette hausse continue des prix des aliments alors que nous n'arrivons même pas à écouter nos bêtes à cause des restrictions décidées dans le contexte de coronavirus Si ça continue comme ça nous allons tout simplement abandonner cette profession de nos ancêtres».

Et d'ajouter : «comment peuvent-on expliquer qu'un quintal d'orge qui coûte 1.500 DA à la CCLS est cédé à 5.000 DA au marché noir. La même chose pour le son qui coûte lui aussi 4.000 DA le quintal alors que la CCLS le vend à 1.500 DA. Le ballot de foin dépasse désormais la barre des 1.000 DA et le prix de l'aliment VL 15 des vaches laitières ne cesse de s'envoler. On comprend bien que les quotas d'aliments remis à la CCLS et l'ONAB sont très insuffisants et ne peuvent pas satisfaire toute la demande des éleveurs mais pourquoi ces aliments essentiels aux cheptels, tels que l'orge, le son, le foin et l'avoine se vendent à des prix exorbitants dans le marché noir ?».

Selon la direction des Services agricoles, la wilaya de Tlemcen compte, actuellement, quelque 38 000 têtes de bovins. La même direction nous a informés qu'un recensement sera effectué dans les prochains jours, pour fixer le nombre de tous les éleveurs de la wilaya et ce, en collaboration avec les services de la CCLS, la Chambre de l'Agriculture et les Associations des éleveurs ovins et bovins de la wilaya.

## TIARET

**Le vaccin antigrippal introuvable en pharmacie**

El-Houari Dilmi

**L**e vaccin antigrippal est indisponible dans les officines pharmaceutiques publiques et privées dans toute la ville de Tiaret, a-t-on constaté, dimanche matin.

En effet, une tournée à travers les pharmacies du centre-ville nous a permis de constater l'indisponibilité du vaccin antigrippal, très demandé, ces derniers jours, par les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes. Le vendeur d'une officine, situé sur le boulevard Bouabdeli Bouabdallah nous accueille d'emblée avec «un makach», nous expliquant que sa pharmacie n'a reçu aucun quota, à ce jour. Une autre pharmacie, sur la place du '17 Octobre 1961', en face du marché

couverte, nous avoue avoir reçu cinq (05) vaccins seulement, «vendus en un tour de main» nous avouera-t-il. Un peu plus haut, près du cinéma 'Sersou', le gérant d'une autre officine reconnaît avoir reçu une soixantaine de boîtes, «mais le stock a été vite éculé», nous a-t-il déclaré. Contacté par 'Le Quotidien d'Oran', le service de prévention à la direction de la Santé indique qu'un premier quota de 8.850 vaccins «Tétravalent» a été reçu le 02 novembre dernier, suivi d'un deuxième quota de 17.500, sur une dotation globale de 59.000 vaccins, attribuée à la wilaya de Tiaret. La direction de la Santé «s'occupe à distribuer le vaccin aux structures de santé publique de proximité seulement», a-tenu à préciser la responsa-

ble du service de Prévention à la direction de la Santé. Les distributeurs se plaignent, eux aussi, des faibles quantités de doses livrées par l'Institut Pasteur d'Alger. Autre casse-tête, ceux qui arrivent à se débrouiller le vaccin antigrippal se voient refuser l'injection dans les pharmacies ou les polycliniques pour cause de «rupture de la chaîne du froid». Sans parler du non remboursement du vaccin par la CNAS, «excepté pour les personnes de plus de 65 ans après révision de la nomenclature qui doit introduire ce nouveau médicament» nous explique-ton. Pour rappel, la campagne nationale de vaccination a été lancée le 3 novembre dernier, pour se poursuivre jusqu'au printemps prochain.

## CHLEF

**Enquête sur l'eau**

**L**'agence du bassin hydrographique Cheliff-Zahrez a recruté 145 enquêteurs sociaux pour évaluer le service public de l'eau et de l'assainissement, à travers les communes et quartiers de la wilaya, a-t-on appris auprès de cet organisme.

Selon le chef du service communication, Mourad Azouza, le «recrutement de ces 145 jeunes enquêteurs sociaux pour évaluer la situation du service public de l'eau et de l'assainissement, s'inscrit dans le cadre de l'enquête nationale, initiée dernièrement par la tutelle».

Ces enquêteurs «bénéficient d'un contrat de travail de deux mois, précédé d'une formation spécifique sur cette enquête de terrain, qui se fera à travers un questionnaire électronique touchant la totalité des communes de Chlef, en particulier, et du pays en général», a-t-il précisé.

Cette enquête, qui se fera en coordination avec l'Algérienne Des Eaux (ADE) et l'Office national d'Assainissement (ONA), a pour objectif, «d'évaluer la qualité du service public de

l'eau, à partir de la vision du citoyen, ce qui permettra d'élaborer des programmes de développement de manière à améliorer ce service public», a ajouté le même responsable. Ces enquêteurs ont été repartis sur l'ensemble des communes de la wilaya, suivant la densité démographique de chacune d'elles, a souligné Mourad Azouza, signalant, entre autres, la mobilisation de 27 enquêteurs pour la commune de Chlef, 10 pour celle de Chettia, 8 pour Boukadir, quatre pour Ténès, et un enquêteur pour El Marsa.

Cette opération a été confiée à l'Agence de Gestion Intégrée des Ressources en eau (AGIRE), mandatée afin de faire appel à plus de 5.000 jeunes universitaires pour des emplois temporaires.

L'AGIRE compte cinq bassins hydrographiques, à savoir le bassin hydrographique Cheliff - Zahrez, le bassin Oranie - Chott-Chergui, le bassin Algérois - Hodna - Soummam, le bassin Constantinois - Seybouse - Mellegue et le bassin hydrographique du Sahara.

## Ligue des champions d'Europe Atlético - Bayern en tête d'affiche



**Adjal Lahouari**

L'avant-dernière journée de cette phase de groupe revêt beaucoup d'importance. Les leaders comme le Bayern et Man City, même déjà qualifiés, voudront assurer et garder la première place qui, comme on le sait, donne le droit recevoir en match retour lors de la reprise de la compétition en huitièmes de finale. Les équipes du Lokomotiv Moscou et de Salzbourg ouvriront les hostilités à 19 h 00, soit deux heures avant le choc Atlético - Bayern. Au courant du résultat du débat Moscou - Salzbourg, les Madrilènes s'attacheront à obtenir la meilleure performance possible face à l'ogre allemand, grand favori de cette édition. Car, avec cinq points seulement, et en cas de défaite, ils risquent de laisser la seconde place aux Russes si ces derniers viennent à bout des Autrichiens, ce qui est fort possible. Par contre, la tâche des hommes de Diego Simeone ne sera pas de tout repos face aux champions en titre. Il va de soi que Salzbourg tentera le tout pour le tout, sachant que pour le compte de la dernière journée de cette phase, il accueillera les Colchoneros.

Dans le groupe B, rien n'est joué, mais il est certain que l'on verra plus clair après les rencontres programmées ce soir. Les Allemands de M'gl-

bach sont contraints de rafler la mise face à une équipe de l'Inter Milan très décevante, dans la mesure où ils se déplaceront mercredi 9 décembre à Madrid pour se mesurer au Real, revenu en force et encore postulant au fauteuil de leader du groupe. Les hommes de Zidane auront à laver l'affront de Shakhtar Donetsk au stade Alfredo Di Stefano. Cependant, Zidane aura, une fois de plus, des tracas pour composer un onze performant en l'absence des titulaires Hazard et Carvajal, blessés en championnat. En outre, il est fort possible que les joueurs soient atteints moralement après la défaite subie à domicile face au Deportivo Alavés, un club du bas du tableau. Il faudra donc que les coéquipiers de Modric se montrent plus réalistes que leurs adversaires.

Pour sa part, Manchester City est une équipe à deux visages. Largués en championnat malgré leur large victoire et le triplé de Mahrez, les Citizens sont en pleine réussite en Ligue des champions. Pourtant, ce soir, ce ne sera pas une promenade de santé face à Porto qui aimerait bien prendre sa revanche. Sèchement battus à l'aller, les Portugais ambitionnent de rejoindre City à la première place, même si la tâche s'annonce ardue du fait que la défense de Guardiola a serré les boulons, avec un

seul but encaissé en quatre matches, donc la plus imperméable avec celle de Chelsea. Il faudra donc s'attendre à un débat ouvert où les secteurs défensifs seront probablement sollicités. Quant à l'Olympique Marseille, «la honte du football français» selon les médias, il aura l'opportunité de sauver l'honneur avec la réception des Grecs d'Olympiakos.

C'est plus facile à dire qu'à faire. Les hommes de Villas-Boas, après avoir battu en Ligue 1 le FC Nantes samedi, auront à cœur d'ouvrir leur compteur en Ligue des champions avant le déplacement à Manchester pour y livrer le dernier match contre Man City. L'espoir d'une participation en Europa League demeure, mais tout dépendra des deux derniers résultats d'Olympiakos.

Enfin, dans le groupe D, le choc Liverpool - Ajax retient particulièrement l'attention. Sans ses cadres de la défense, les poulains de Jürgen Klopp sont prenables, même chez eux. D'ailleurs, ils viennent d'être tenus en échec par l'équipe de Brighton, qui est loin d'être une terreur en Premier League. Les coéquipiers de Salah auront donc tout intérêt à se méfier de ces Néerlandais sans complexe qui livrent une bataille acharnée pour se qualifier en écartant la menace d'Atalanta. Bien évidemment, les hommes de Gasparini seront très à l'aise chez eux face à Midtjylland, qui n'a plus rien à espérer, et qui «dispute» à l'Olympique Marseille le statut d'équipe la plus faible de cette édition 2020-2021. Donc, le match Liverpool - Ajax devrait être l'un des plus suivis en cette soirée de mardi.

**Aujourd'hui**

(18h55):	Shakhtar	-	Real Madrid
	Lokomotiv Moscou	-	RB Salzbourg
(21h00):	Atlético Madrid	-	Bayern Munich
	Mönchengladbach	-	Inter Milan
	Marseille	-	Olympiakos
	FC Porto	-	Manchester City
	Atalanta Bergame	-	Midtjylland
	Liverpool	-	Ajax Amsterdam

## Schalke 04 Nabil Bentaleb part au clash !

Le milieu de terrain international algérien Nabil Bentaleb, à qui tout le monde avait prévu un avenir radieux notamment quand il évoluait à Tottenham alors qu'il n'avait que 19 ans, continue de manager son pain noir. Suspended par son club Schalke 04 jusqu'à nouvel ordre, Bentaleb dont le contrat avec la formation de la Ruhr expire en juin 2021, n'est pas près de se taire par rapport à cette sanction qu'il juge injuste. Dans une déclaration à Sport1, l'agent du milieu de terrain algérien a adressé une sorte de mise au point à la direction de l'actuelle lanterne rouge de la Bundesliga. «Nabil est très surpris par cette suspension d'autant qu'il n'a été impliqué dans aucun incident lors des derniers matchs. Il était absolument professionnel depuis le début de la saison. La semaine dernière, il a même accepté une baisse de salaire pour montrer son respect pour le club et renforcer l'esprit d'équipe», explique-t-il. Le

milieu de terrain international algérien envisagerait de partir au clash avec son club. C'est du moins ce que laisse entendre en tout cas son représentant. «Nous regrettons beaucoup cette décision injuste. Nous prendrons le temps d'étudier l'affaire attentivement. Il faut que ses droits soient respectés». Pour rappel, Bentaleb, qui était un élément clé dans l'échiquier de la sélection algérienne, n'a plus été convoqué en sélection depuis novembre 2018.

## FC Barcelone Setién attaque le club en justice

Licencié du Barça lors de l'été dernier après la terrible désillusion contre le Bayern Munich (2-8), Quiqué Setién vient d'engager des démarches pour attaquer le FC Barcelone. Lorsqu'il est arrivé, Quiqué Setién entretenait une forme de mystère, pour ne pas dire d'espoir. En effet, le FC Barcelone, après des années avec Ernesto Valverde, les fanatiques du Camp Nou étaient ravis de voir arriver sur le banc du Barça un entraîneur de la trempe de Setién, qui apportait de l'expérience son ancien club, car ses salaires jusqu'à la fin de son contrat

tis et à Las Palmas notamment. Mais le rêve a été de courte durée. Son rapport avec ses joueurs a été compliqué et cela semble très compliqué d'imposer quelque chose au club catalan. Après une énième déroute (et quelle déroute !) contre le Bayern Munich en Ligue des Champions (8-2), le technicien espagnol a été remercié. Dans une émission intitulée La TDT sur Catalunya Radio, repris par Sport un journaliste a fait une petite révélation. Le coach attaquait en justice son ancien club, car ses salaires jusqu'à la fin de son contrat

## Borussia Dortmund

### Le prix d'Erling Haaland s'enfle

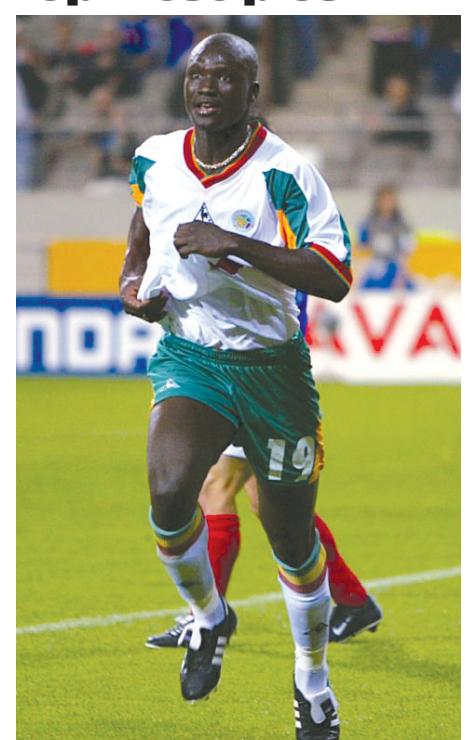
Même si la crise financière, liée au coronavirus, frappe de plein fouet les clubs et pas que les petits, certains joueurs voient en revanche monter leur cote en flèche. Lors de sa lettre hebdomadaire, Le Centre International d'Étude du Sport de Neuchâtel en Suisse (CIES), dans sa lettre hebdomadaire 315, a remarqué que des éléments avaient pris encore plus de valeur sur le dernier mois.

C'est notamment le cas du serial buteur du Borussia Dortmund Erling Haaland. Sur le mois de no-

embre, l'ancien de Salzbourg a trouvé le chemin des filets à neuf reprises en seulement cinq matches (deux doublés en Ligue des Champions et un quadruplé en Bundesliga). Selon l'algorithme des scientifiques suisses, il a pris 35 ME rien que ce sur ce mois ! Évalué, le 30 octobre dernier à 120,3 millions d'euros, il vaudrait aujourd'hui la coquette somme de 155,6 ME. Si sa clause libératoire de 75 millions d'euros existe vraiment pour l'été 2020, le BvB serait probablement bien inspiré de la

## Sénégal Papa Bouba Diop n'est plus

L'ancien milieu de terrain international sénégalais Papa Bouba Diop est décédé à l'âge de 42 des suites d'une longue maladie, annonce dimanche la Fédération sénégalaise de football. Diop avait marqué le but de la victoire contre l'équipe de France championne du monde en titre lors du match d'ouverture du Mondial-2002 à Séoul. La sélection sénégalaise, entraînée par le Français Bruno Metsu, décédé en 2013, avait atteint les quarts de finale où elle avait été battue par la Turquie (1-0 a.p.). Au cours sa carrière, Diop, né à Dakar, a joué en Suisse (Vevey, Neuchâtel Xamax, Grasshopper Zürich), à Lens entre 2001 et 2004, en Angleterre (Fulham, Portsmouth, West Ham, Birmingham) et en Grèce à l'AEK Athènes. Dans un tweet le président sénégalais Macky Sall a rendu hommage au joueur: «Le décès de Papa Bouba Diop est une grande perte pour le Sénégal. Je rends hommage à un bon footballeur, respecté de tous pour sa courtoisie et son talent, nous rappelant fièrement l'épopée des Lions en 2002. Je présente mes condoléances émues à sa famille et au monde du football».



## Italie

**Milan accroît son avance, Naples porté par Maradona**

L'AC Milan, facile vainqueur de la Fiorentina (2-0) sans Ibrahimovic, a accru son avance en tête de la Serie A, en profitant notamment de la lourde défaite de l'AS Rome à Naples (0-4), porté par le souvenir de Diego Maradona. Le faux-pas de la Roma, comme celui de Sassuolo contre l'Inter Milan (0-3) et les points perdus par la Juventus face à Benevento (1-1) samedi, font l'affaire des Rossoneri, invaincus en championnat depuis la reprise en juin. Ils comptent cinq points d'avance sur l'Inter Milan et Sassuolo et six sur le trio Juventus-Naples-Roma, à l'issue de la 9e journée de Serie A.

Les Napolitains - avec un maillot «argentin» en l'honneur de Maradona - voulaient un adieu sans fausses notes à leur ex-numéro 10, dont le

nom sera prochainement donné à leur stade San Paolo et dont le portrait a été applaudi par tout le week-end sur les pelouses italiennes. Le capitaine Lorenzo Insigne, après avoir ouvert le score sur un joli coup franc (30e), a célébré son but en allant embrasser un maillot frappé du N.10. Peu agressive, la Roma n'a rien fait pour gâcher la soirée d'hommage au Napoli, qui a tranquillement déroulé en seconde période avec trois nouveaux buts, signés Fabian Ruiz du gauche (64e), Dries Mertens en opportuniste (81e) et Matteo Politano en solo dans un numéro très «maradonesque» (87e). Malgré l'absence de Zlatan Ibrahimovic, blessé et premier supporteur dans les tribunes, et sa jeune moyenne d'âge, les Rossoneri ont maîtrisé leur sujet face à une

**Espagne**  
**Le Barça se réveille, la Sociedad reste leader**

Le FC Barcelone, apathique et décroché en championnat avant ce week-end, a retrouvé des couleurs dimanche contre Osasuna (4-0) pour la 11e journée de Liga, tandis que la Real Sociedad, accrochée 1-1 par Villarreal, reste leader. Messi est venu parachever l'œuvre du Barça à la 73e, et a rendu hommage à son compatriote argentin Diego Maradona, décédé mercredi: il a ôté son maillot du Barça pour laisser apparaître le maillot rouge et noir du légendaire N.10 chez les Newell's Old Boys de Rosario. Seule mauvaise nouvelle, la possible

blessure du Français Clément Lenglet, touché à la cheville droite (64e), qui est sorti en boitant et en grimaçant, aidé par les soigneurs. Une nouvelle blessure poserait de gros soucis à Ronald Koeman. Avec Gerard Piqué, Samuel Umtiti et Ronald Araújo déjà à l'infirmerie, et après avoir déjà appelé l'espoir Oscar Mingueza en renfort, le technicien néerlandais devra trouver une solution pour assurer l'étanchéité défensive de son équipe face à Ferencvaros, mercredi (21h00, 20h00 GMT) en Ligue des champions. Dimanche soir, pour l'affiche de la 11e

En revanche, les Basques ont stoppé leur série de six victoires de rang en Liga, et ratent donc l'occasion de battre le record historique du club du nombre de succès consécutifs en championnat.

**Allemagne**  
**Leverkusen fait du surplace**

Leverkusen a été tenu en échec dimanche par le Hertha Berlin (0-0), et manque l'occasion de s'emparer seul de la deuxième place de la Bundesliga derrière le Bayern Munich. Le Bayer, qui restait sur cinq victoires consécutives en championnat, est cependant toujours invaincu en neuf journées. Avec 19 points, il est intercalé en troisième position entre Leipzig (20 pts) et Dortmund (18 pts). Le Bayern fait la course en tête avec 22 unités. Ce bon début

de saison démontre que le Bayer a bien digéré les départs cet été de Kai Havertz (Chelsea) et Kevin Volland (Monaco), pourtant pièces maîtresses de l'attaque la saison dernière. Berlin stagia à la 13e place avec 8 points. Le match, précédé par une minute de silence en mémoire de Maradona comme sur tous les terrains de Bundesliga, a été très équilibré, mais globalement, Leverkusen n'a pas réussi à mettre le même rythme que lors de ses matches précédents. A sa

décharge, l'équipe était privée de trois joueurs majeurs du secteur offensif : le milieu Nadiem Amiri (maladie) et les attaquants Karim Bellarabi (cuisse) et surtout Lucas Alario (genou), le buteur international argentin qui a déjà fait mouche sept fois cette saison, dont trois doublés consécutifs en championnat entre octobre et mi-novembre. Samedi, le Bayern s'est imposé 3-1 à Stuttgart et Leipzig a laborieusement battu le promu Armenia Bielefeld (2-1).

**France**  
**Lyon et Monaco respirent, Lille rate le coche**

Il a manqué dimanche contre Saint-Etienne (1-1) l'occasion de rejoindre le Paris SG en tête de la Ligue 1, mais les Nordistes talonnent le champion de France avec seulement deux points de retard comme Lyon (3e), Monaco (4e) et Montpellier (5e). Parmi les ambitieux «outsiders», seuls les Lillois n'ont pas réussi ce week-end à s'en-gouffrer totalement dans la brèche ouverte samedi par les vice-champions d'Europe, freinés par Bordeaux (2-2) dans la capitale.

Accrochés par les Verts, les Nordistes comptent désormais 23 points comme Lyon, Monaco et Montpellier, tous vainqueurs plus tôt dans la journée. Marseille (6e), après sa victoire contre Nantes samedi, compte

deux points de moins que ce groupe mais peut espérer bonifier ses deux matches en retard. Trois jours

après son duel contre l'AC Milan (1-1) en Ligue Euro-

pa, le LOSC s'est fait malmené avant la pause par des Stéphanois qui restaient sur sept défaites d'affilée en championnat.

Dans l'après-midi, l'Olympique lyonnais a montré un visage conquérant et serein chez lui avec une victoire nette et sans bavure contre Reims (3-0), rapidement en infériorité numérique. Lyon aura une carte à jouer dimanche prochain à Metz puisque les quatre autres membres du Top-5 actuel vont s'affronter: le PSG ira à Montpellier samedi et Lille recevra Monaco. Candidats crédibles au podium final, les Monégasques ont disposé de Nîmes (3-0), bien aidés par l'expulsion de Lucas Deaux en seconde période.

Montpellier s'est également invité dans la lutte pour les premières places grâce à une victoire tardive à Lorient (1-0).

Le remplaçant serbe Petar Skuletic, buteur juste

**Angleterre**  
**Tottenham reprend la tête, Cavani prêt pour Paris**

Tottenham a repris la tête de la Premier League en allant faire match nul (0-0) à Chelsea, alors que Edinson Cavani et Manchester United ont idéalement préparé leur match contre le Paris SG en gagnant à Southampton (3-2), dimanche, pour la 10e journée de Premier League. Tottenham a rejoint Liverpool au nombre de points (21) et le devance même à la différence de but (+12 contre +5), après son nul à Chelsea au terme d'un match assez fermé. Les Blues sont, eux, troisièmes à deux longueurs du duo, mais sous la menace de Leicester (18 points, +6), qui recevait le promu Fulham hier.

On ne peut pas dire que ce sommet ait beaucoup fait vibrer. Avec Timo Werner à gauche et Tammy Abraham préféré une nouvelle fois à Olivier Giroud dans l'axe, les Blues ont tout essayé, mais n'ont trouvé que trop peu de décalages. Méfiant en début de match en raison de la présence face à eux de Harry

Kane et Son Heung-min, redoutables depuis le début de la saison, les hommes de Frank Lampard ont eu de plus en plus l'initiative au fil du match. Mais le bloc bas proposé par José Mourinho et ses hommes qui ont semblé à partir de la pause se contenter d'un point, a fonctionné.

Avec une passe décisive et deux buts de la tête après être entré en jeu à la pause, Edinson Cavani a offert une victoire renversante à Manchester United, mené de deux buts, et envoyé un avertissement au PSG qui se présentera mercredi à Old Trafford. Premier du groupe H avec trois points d'avance sur Paris, où ils avaient gagné lors de la première journée (2-1), les Red Devils n'auront besoin que d'un point pour être qualifiés en huitième de finale, alors que le club de la capitale aurait bien besoin d'une victoire pour rester maître de son destin.

United préserve surtout sa série de quatre victoires consécutives depuis la trêve internationale, de quoi faire trembler Paris.

## Ligue des champions d'Afrique Le CRB prend option face à Al-Nasr

**L**e CR Belouzdad s'est imposé devant la formation libyenne d'Al-Nasr sur le score de 2 à 0 (mi-temps: 1-0), dimanche au stade du 5-Juillet (Alger) en match comptant pour le tour préliminaire (aller) de la Ligue

des champions d'Afrique de football. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Koukpo (14') et Nessakh (59') pour le CRB. La seconde manche aura lieu samedi prochain en Egypte. Samedi, le second représentant algérien dans cet-

te compétition, le MC Alger, avait arraché à Porto-Novo le nul devant son homologue béninois des Buffles du Borgou, sur le score de 1-1.

Le match retour aura lieu vendredi prochain au stade du 5-Juillet.

### Montpellier

## Quatrième passe décisive pour Delort



**L**'attaquant international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, a signé dimanche sa quatrième passe décisive de la saison, à l'occasion de la victoire décrochée en déplacement face à Lorient (1-0), dans le cadre de la 12e journée du championnat de Ligue 1 française de football. L'unique but de la partie a été inscrit par l'international serbe Petar Skuletic (79e) sur une passe de

Delort, concluant un contre des Montpelliérains.

Ces derniers enregistrent pour l'occasion leur troisième succès consécutif à l'extérieur. Grâce à cette nouvelle offre, Delort (29 ans) revient à une passe du trio de tête du classement des passeurs de la Ligue 1 française : Jonathan Bamba (Lille), Gaëtan Laborde (Montpellier) et Florian Thauvin (Marseille), qui comptent cinq passes

chacun. Delort reste le meilleur buteur de son équipe avec 6 réalisations, à trois unités de l'actuel meilleur buteur du championnat, Kylian Mbappé (PSG) qui détient 9 buts.

A l'issue de cette victoire, Montpellier rejoint provisoirement à la 2e place au classement l'Olympique Lyon et l'AS Monaco avec 23 points chacun, à deux unités du leader Paris SG.

## Aviron - Mondiaux en salle La sélection algérienne valide quatre tickets

**L**a sélection algérienne d'aviron a obtenu quatre billets qualificatifs pour les championnats du monde-2021 en salle, à l'issue des épreuves du championnat d'Afrique de la spécialité (Ergomètre) disputées samedi à distance. Engagée avec 11 athlètes dont 3 filles au niveau du centre sportif de Seraïdi (Annaba), l'équipe algérienne a enregistré la qualification de Sid Ali

Boudina (2000 m), champion d'Afrique, Amina Rouba (500 m, médaille d'argent), Nihad Chadli (500 m, médaille d'argent) et Mohamed Soltane Gasmi (vice-champion d'Afrique au 500 m). Au terme de ce championnat continental, l'Algérie a pris la 4e place avec un total de neuf médailles (1 or, 6 argent et 2 bronze).

La première place est revenue à la sélection de Tunisie

avec 11 médailles d'or, suivie en seconde position par l'Egypte avec cinq médailles d'or et par l'Afrique du Sud (3e avec 4 médailles d'or).

Les équipes du Maroc, de Namibie et du Cap-Vert se sont contentées chacune d'une seule médaille d'or. Plus de 500 athlètes issus de 15 pays ont pris part à cette compétition dont l'organisation technique a été réalisée à par tir de l'Afrique du Sud.

## Tennis - Circuit ITF Monastir Ibbou engagée dans un tournoi professionnel

**L**a joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, éliminée vendredi d'un tournoi professionnel à Monastir (Tunisie), s'est engagée dans un nouveau tournoi prévu du 30 novembre au 6 décembre dans cette même ville, selon la liste finale d'admission dévoilée dimanche par les orga-

niseurs. L'Algérienne de 21 ans (154e mondiale) intégrera directement le tableau final de cette compétition, prévue sur surface rapide. Ibbou y croisera certaines joueuses qu'elle a déjà affrontées lors des précédents tournois à Monastir, notamment la Française Carole Monnet, qui

l'avait d'ailleurs éliminée 6-4, 5-7, 6-3, en match disputé vendredi pour le compte des quarts de finale. Ce sera le deuxième tournoi à 15.000 USD pour la championne d'Afrique junior de 2015, après une longue période d'arrêt imposée par la pandémie de nouveau coronavirus.

## Handball - Championnat Excellence Des clubs dans le flou total

**L**'entraîneur du GS Pétroliers (Div. Excellence de handball) Réda Zeguili, a déploré dimanche la situation dans laquelle se trouve le championnat national, suspendu depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). «Nous aurions pu faire des réunions avec la Direction technique nationale (DTN) pour discuter sur la suite à donner et essayer de trouver une solution.

Nous sommes dans le flou total. Nous n'avons pas eu de suite. Chaque club gère la situation à sa manière. Nous avons fait l'effort de reprendre les entraînements (le 15 septembre dernier, ndlr), mais il y a des clubs qui sont toujours à l'arrêt, c'est très difficile d'autant plus qu'il y a un Mondial qui va se jouer bientôt (13-31 janvier 2021 en Egypte, ndlr)», a affirmé le coach du GSP. Les épreuves sportives, collectives et individuelles, à l'exception du championnat de Ligue 1 de football, sont suspendues depuis mars dernier, sur décision du ministère de la jeunesse et des sports (MJS) pour faire face à la pandémie du Covid-19. «Nous sommes restés six mois au repos forcés avant qu'on reprenne les entraînements le 15 septembre, c'est une période assez longue pour des athlètes de haut niveau.

Nous avons repris le travail progressivement pour éviter aux joueurs de se blesser. Mais jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous n'avons aucune visibilité», a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : «C'est une première pour un technicien de gérer une longue période de loin de la compétition,

nous essayons de gérer au mieux cette situation exceptionnelle. On ne sait même pas le sort réservé

## Judo - Championnats d'Afrique L'Algérie avec 18 athlètes à Madagascar



**L**a Fédération algérienne de judo (FAJ) compte engager 18 athlètes dont 9 dames aux 41es Championnats d'Afrique seniors, prévus à Madagascar du 17 au 20 décembre et qualificatifs aux jeux Olympiques (JO) de Tokyo, a-t-on appris du Directeur technique national (DTN) de l'instance fédérale. «Si tout va bien, on prendra part aux Championnats d'Afrique de Madagascar avec une équipe complète dans les deux sexes. Nos équipes nationales sont en stage et toutes les démarches ont été faites. Notre départ est programmé pour le 12 décembre et le retour le 21 du même mois», a déclaré le DTN Salim Boutebcha.

Le rendez-vous d'Antananarivo devrait enregistrer une participation assez importante, vu le caractère de la compétition qui offre davantage de points, dont 700 pour les futurs champions. Depuis l'ouverture des engagements dimanche dernier, le Comité d'organisation a récolté l'inscription de 163 athlètes dont 64 dames issus de 29 pays. La FAJ attend encore de régler le problème de billetterie qui avait déjà pri-

vé les judokas algériens de l'Open de Yaoundé, début novembre. «Après intervention de la Fédération internationale, des vols spéciaux à partir de Paris, le 12 pour le départ et le 21 pour le retour, seront disponibles pour les sélections africaines, afin de ne pas priver leurs athlètes d'une participation dont dépendra leur présence aux joutes olympiques», a indiqué Boutebcha. Interrogé sur le choix des représentants du judo algérien aux joutes africaines, le DTN a révélé qu'il sera fait à la fin du stage des sélections, entamé mercredi au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger). «Les sélections nationales (14 dames et 18 hommes) effectuent depuis mercredi un stage qui se poursuivra jusqu'à la veille du départ pour Madagascar. Les judokas avaient, au préalable, effectué les tests PCR. Nous espérons qu'aucun d'eux ne soit positif», a expliqué Boutebcha, ajoutant que tout l'effectif avait été sensibilisé sur la situation sanitaire actuelle liée au Covid-19.

En application du protocole sanitaire exigé par la

Fédération internationale de judo, chaque athlète prenant part aux compétitions internationales doit effectuer deux tests PCR avant le départ pour le tournoi, à un intervalle de 72 heures, faute de quoi il ne lui sera pas possible de participer. Sur les pronostics attendus aux Championnats d'Afrique, le responsable technique de la FAJ s'est montré optimiste, malgré la conjoncture sanitaire actuelle qui a contraint les athlètes à se contenter d'une préparation en Algérie et les a privés de compétitions internationales, à l'image des Opens de Yaoundé et de Dakar, où ils pouvaient engranger des points supplémentaires en vue d'une qualification aux JO-2020.

Il a évité toutefois d'avancer un quelconque chiffre ou pronostic. Il est à rappeler que les 41es Championnats d'Afrique de judo seniors étaient programmés du 24 au 26 décembre et précédés par ceux des cadets, juniors et kata.

Mais en raison de la pandémie, l'Union africaine de judo avait décidé d'avancer ceux des seniors et d'annuler les autres.

## ES Sétif Une Entente taille patron

Adjal Lahouari

**C**omme prévu par tous les observateurs, le match USMA - ESS a tenu toutes ses promesses, surtout par rapport à une entame de championnat vendredi pauvre en jeu et en buts. Alors, pourquoi les Sétiens et les Usmistes ont réussi à offrir aux téléspectateurs une prestation haut de gamme, contrairement aux autres formations ?

Les joueurs ont-ils bénéficié d'une préparation adéquate, sachant que dès la reprise, tout le monde était à égalité ? La réalité, c'est que l'USMA et l'ESS ont toujours possédé un fond de jeu quels que soient les résultats et les périodes. Avant la rencontre, les Usmistes ne juraient que par la victoire après leur échec en supercoupe d'Algérie.

A l'arrivée, ils sont sortis de leur stade avec un revers. Il y a que l'Entente a fait prouver d'imagination et de réalisme en fin de match alors que le débat allait se terminer sur un score vierge. En l'occurrence, dans un tel cas de figure, on est bien obligés de mettre en exergue le bon coaching de l'entraîneur de l'ESS, Nabil Kouki. En procédant à deux changements, son équipe a raflé la mise grâce au jeune (20 ans) Amoura. En vérité, c'était quelque peu cruel pour des Algériens, plus entreprenants en seconde mi-temps, mais

qui ont eu la malchance de se trouver face au gardien Khedaïria en état de grâce et qui a tout dévié et repoussé. En fait, si les Algériens ont dominé, c'est en partie en raison du placement d'un double rideau défensif des visiteurs.

Une telle attitude laissait supposer que les Sétiens allaient se contenter du nul tout en misant sur les contres. Alors, où s'est située l'une des différences entre l'USMA et l'ESS ? C'est incontestablement la stabilité de l'effectif et de la barre technique. Il ne faudrait pas oublier la formidable remontée au classement lors de la saison écoulée. Donc, on peut dire que l'Entente est repartie sur les mêmes bases de la phase retour 2019 - 2020 avec une solidité défensive et un football offensif séduisant qui peuvent lui valoir de grandes satisfactions. Tout en observant une discréption de bon aloi, les coéquipiers de Karaoui viennent de lancer un avertissement aux 19 autres sociétaires de la Ligue 1. Les Sétiens talentueux ont donc annoncé la couleur dès la première journée.

Et pourtant, on ne peut pas dire que les Usmistes les ont sous-estimés bien au contraire. Et cette seule précision redonne encore plus de relief à cette victoire des gars des hauts plateaux. Avec un gardien aussi sûr que Khedaiaria, des défenseurs tels Nemdil, Bekakchi et Laoufi,

un milieu complémentaire où brillent particulièrement le virevoltant Ghacha et Karaoui et les attaquants comme Berbache et Kandouci, l'ESS est bien pourvue pour effectuer un parcours plein de promesses.

En outre, l'entraîneur tunisien Nabil Kouki pourra compter sur les services de Laribi, Bouguelmouna et Touré, absents pour blessures. On peut affirmer que les dirigeants de l'ESS ont réalisé une sacrée bonne affaire en engageant cet entraîneur. Cette fois, et par rapport à la saison écoulée, l'Entente est largement en avance. Que ces derniers aient imprimé un tel rythme au match prouve l'excellente besogne effectuée, toujours dans la discréption, par le driver tunisien. Cette belle victoire face à l'une des meilleures formations du championnat va le conforter dans sa conception de jeu et ses choix. En fin de compte, et par rapport à la belle et méritoire opposition de l'USMA, on peut dire que tout le monde a vu une ESS taille patron. Il ne reste qu'à espérer que d'autres équipes s'inspirent de cet exemple.

Quelques mots sur l'arbitrage de Benbrahim. A notre humble avis, il a dirigé ce débat haut de gamme avec clairvoyance et une belle maîtrise. Aussi, on peut dire que son caducée de referee FIFA est bien porté et amplement justifié.

## O. Médéa Déjà une flopée de problèmes

M. Zeggai

**I**nterdiction d'enregistrement de nouveaux joueurs tant au niveau national qu'international, pour une durée de trois périodes entières et consécutives : telle est la décision prise par le juge unique de la chambre de résolution des litiges de la FIFA suite à la plainte déposée par le Malien Massira Dembélé. Les recrues ne sont pas qualifiées en raison des dettes dues à d'anciens joueurs. D'autres ont refusé de jouer contre la JS Saoura pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière. «Le kiné de l'équipe, habitant à Bouira, n'a pas perçu son salaire depuis un an», nous a-t-on dit. Les joueurs, sans ressources depuis longtemps, se plaignent auprès de leurs managers. Telle est la situation qui prévaut actuellement à l'Olympique de Médéa. Le président du club, Mahfoud Boukkelhal est aux abonnés absents. Selon notre source, le courant ne passe plus entre lui et ses joueurs. Pourtant, ce dernier a bel et bien promis que les joueurs seront payés avant le début de championnat. Devant une telle situation, il avait annoncé sa démission, mais

en vain. Il s'est avéré que ce faux départ a été décidé que pour inciter les autorités locales à lui venir en aide. Dans ce contexte, on vient d'apprendre que plus de deux milliards de centimes ont été collectés, sans parler de la prime d'accès de la première place, estimée à un milliard de centimes émanant de la FAF. Nous avons essayé de joindre le président du club nous éclairer, mais tous nos appels furent voués à l'échec. En somme, l'OM est pris en otage et subit actuellement les conséquences d'un bricolage «avec une SSPA fantôme», comme nous l'ont souligné nos sources.

Les supporters se demandent l'utilité de cette SSPA et son président, incapables de mettre en place une stratégie et des mécanismes d'autofinancement pour faire face aux besoins de l'équipe. «Durant la préparation, l'équipe a bénéficié d'une prise en charge de deux stages, à Tikdja et Seraïdi. Les tests PCR sont effectués gratuitement», nous a-t-on déclaré. Voilà ce qui se passe dans un club prétendu professionnel. Mais attention, «il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va», dit un proverbe. Avec cette gestion

et cette mentalité, l'OM risque de ne pas aller loin comme le souhaitent ses milliers de fans. Mahfoud Boukkelhal, le président du club et ses proches collaborateurs sont appelés à réagir. Leur responsabilité est entièrement engagée. Aussi, la direction est interpellée pour trouver les solutions et débloquer la situation qui commence par inquiéter les joueurs et les supporters. La première action à entreprendre relève de l'urgence, à savoir que le président doit impérativement trouver les ressources financières pour qualifier les recrues, et dès la prochaine réception du MCO, étant donné que le match MCA - OM est reporté. Déjà, trois points ont été concédés à domicile face à la JSS qui a pleinement exploité la situation de Médéens, comme l'a clairement souligné Meziane Ighil, le coach des Sudistes.

Un mauvais résultat dans un championnat à 38 matches et avec quatre relégables, l'OM a déjà pris un risque malgré la bonne volonté du coach Hadjar Cherif et ses joueurs. A moins que le président de l'OM a d'autres solutions pour éviter toute mésaventure à son équipe.

## Football - Ligue 1 Concours du meilleur joueur de la journée

**U**n nouveau concours dédié aux footballeurs de la Ligue 1 a été lancé par une boîte spécialisée dans les transferts de joueurs, à l'occasion de l'entame du championnat lors du week-end passé, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Ce concours consiste à choisir, par le biais d'un vote des supporters des différents clubs, le meilleur

groupe du jeu avec leurs clubs respectifs. Les supporters sont appelés à élire le meilleur de cette liste dans un vote qui dure 24 heures, et ce, en envoyant le nom de leur candidat à la page Facebook officielle de ladite boîte, a-t-on précisé, signalant que l'heureux élu recevra une récompense offerte par son sponsor, un équipementier sportif.

## WA Tlemcen De bon augure pour la suite



**L**e WA Tlemcen, connu pour sa fébrilité à l'extérieur lors de l'exercice écoulé, entend se débarrasser de ce «complexe» pour son retour en Ligue 1 de football cette saison, a indiqué dimanche son entraîneur Aziz Abbes, saluant la performance des siens sur le terrain du CS Constantine (0-0) lors de leur première sortie officielle de 2020-2021. «Tout le monde sait qu'on avait éprouvé des difficultés énormes en dehors de nos bases la saison précédente. Nous devons en tirer les leçons pour ne pas revivre le même scénario au cours de l'actuel exercice», a déclaré le coach des «Zianides» qui a réussi une deuxième accession de suite en Ligue 1 après avoir réalisé le même exploit avec le NC Magra au cours de l'édition 2018-2019. Le WAT, qui retrou-

ve l'élite après sept années passées entre la deuxième et la troisième division, a failli rater l'accession la saison passée à cause de ses contre-performances à répétition à l'extérieur. Cette équipe a obtenu 5 points seulement de 33 possibles dans ses matchs joués à l'extérieur (1 victoire, 2 nuls et 8 défaites). «Nous travaillons beaucoup pour être plus solides à l'extérieur. Notre stratégie a déjà donné ses fruits avec ce nul obtenu à Constantine, ce qui va certainement remettre en confiance les joueurs en prévision des prochaines rencontres en déplacement», s'est réjoui Aziz Abbes. L'entraîneur du WAT n'a d'ailleurs pas tarì d'éloges sur ses capés «qui ont réussi à relever le défi malgré les problèmes qu'a vécus le club avant le déplace-

## Décès de l'ancien joueur Mehdi Khelfouni

**L**'USM Alger a annoncé lundi le décès à Alger de son ancien attaquant pendant les années 1990, Mehdi Khelfouni, à l'âge de 44 ans des suites du coronavirus.

Il avait fait partie de la première génération dorée des «Rouge et Noir», après la remontée du club en première division en 1995. Il

avait évolué entre autres avec le milieu de terrain Sid Ahmed Marsel puis l'attaquant Hamza Yacef, avant qu'ils ne partent tous explorer d'autres horizons. Outre le Rouge et le Noir, Khelfouni a porté les couleurs de plusieurs autres clubs de la capitale, à savoir le CRB, le NAHD et surtout le RCK, où il avait marqué les esprits avec les Ousserir, Boussouar, Zemir et autre Bouferma. A la fin de sa carrière de footballeur, Khelfouni a entamé une reconversion en tant qu'entraîneur, et c'est à l'USMA qu'il était revenu exercer comme coach au sein des jeunes catégories. Il était hospitalisé depuis plusieurs jours à Alger.

# COMMUNICATION

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière  
WILAYA D'ORAN  
Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran  
Numéro d'identification Fiscal : 099731019271904

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES,

N°.....2020

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant acquisition, installation et mise en service d'équipements médicaux et la fourniture de réactifs et consommables dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 au profit de

L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ORAN en lots séparés :

> Lot N°0 1 . équipements médicaux

> Lot N° 02 . réactifs , kits de prélèvement et tests

> Lot N° 03 . moyens de protection

L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux :

> Pour le lot 01 :

- Soumissionnaires fabricants ou leurs représentants nationaux, les importateurs et les distributeurs agréés par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière;

- Soumissionnaires ayant réalisé au minimum deux opérations d'acquisition d'équipements médicaux correspondant à l'objet du lot;

> Pour les lots 02 et 03 :

- Soumissionnaires fabricants ou leurs représentants nationaux, les importateurs et les distributeurs agréés par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ou ayant autorisation d'exploitation délivré par les DSP;

- Soumissionnaires ayant réalisé au minimum deux opérations de fourniture de réactifs et/ou de consommables;

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, BOULEVARD COLONEL AHMED BENABDERAZAK (en face L'ENTV D'ORAN).

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran de 08H00 à 12H00.

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 13 du cahier des charges (documents constitutifs de l'offre)

#### I/ Le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.  
Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à savoir :

- Copie du registre de commerce électronique.

- mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.

- Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs.

- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur de l'entreprise datant moins de trois (03) mois.

- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, pour les sociétés, de la dernière année qui précède le présent appels d'offres.

- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).

2. Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée

3. les statuts pour les sociétés ;

4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

5. tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ;

#### A/ CAPACITES PROFESSIONNELLES ;

pour le lot 01 :

6. Une copie de l'agrément ministériel délivré par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Pour les lots 02 et 03 :

6. Une copie de l'agrément ministériel délivré par le Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière ou l'autorisation d'exploitation délivrée par les DSP.

#### B/ CAPACITES TECHNIQUES ;

7. La liste des moyens humains et l'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée des affiliations des moyens humains délivrées par le services de la CNAS Justifiant la présence effective des moyens humains de l'entreprise faisant l'objet d'une notation et le CV correspondants + diplômes.

8. Les Références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution portant les montants des projets délivrées et signées par les services contractants publics.

#### C/ CAPACITES FINANCIERES ;

9. les moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un commissaire aux comptes ou visés par les services des impôts.

- les soumissionnaires ayant moins de trois ans d'existence doivent présenter le bilan du dernier exercice.

#### II/ L'offre technique contient :

1.-Une déclaration à soucrire selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.

2.- un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé suivant le modèle ci-joint rempli, signé, daté et cacheté .

- Une copie de l'exclusivité ou de représentation délivrée par le fabricant , traduite dans la langue de l'offre et dûment visée par le consulat d'Algérie dans le pays concerné .

- Une copie de l'engagement solidaire fabricant / ou leurs représentants exclusifs /ou importateur

- Certificat de conformité des équipements proposés aux normes du pays d'origine

- Les certificats d'origine des équipements proposés .

- Les certificats de vente dans les pays d'origine des équipements proposés établis par le fabricant traduits dans la langue de l'offre et dûment visé par le consulat d'Algérie dans le pays concerné .

- Certificat de marquage et système de qualité en cours de validité.

- Certificat d'homologation délivré dans le pays d'origine

- La liste détaillée de la pièce de rechange de chaque équipement.

- Echantillon ou Dossier scientifique et technique pour les lots 02 et 03

- Le plan de formation du personnel en précisant le lieu et la durée avec un programme détaillé de la formation pour le lot 01

- La documentation (manuel d'exploitations ; de la maintenance ; de la pièce de rechange traduit dans la langue de l'offre sur papier et support informatique).

- Une lettre d'engagement sur les délais de livraison, cachetée et signée suivant le modèle en annexe

- Une lettre d'engagement sur les délais de garantie, cachetée et signée suivant le modèle en annexe

- Une lettre d'engagement sur le service après vente, cachetée et signée suivant le modèle en annexe

- Une lettre d'engagement sur l'existence d'un réseau de service après vente avec indication des wilayas d'implantation suivant le modèle en annexe

- Le planning de livraison

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

#### III/ L'offre Financière contient :

1.La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée

2.Le bordereau des prix unitaires (BPU) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

3.Le détail quantitatif et estimatif (DQE) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

Le dossier de candidature . l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées conformément à l'article 14 du cahier des charges

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme.

comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

l'acquisition, installation et mise en service d'équipements médicaux et la fourniture de réactifs et consommables dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 au profit de

L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER UNIVERSITAIRE d'Oran en lots séparés

(préciser le ou les lots.....)

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu du présent cahier des charges est tenu d'adresser une demande d'éclaircissements au service contractant par écrit à la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'ORAN à l'adresse suivante : Bd. Ahmed BENABDERREZAK ORAN.

Toute demande d'éclaircissements doit être formulée au moins dix (10) jours avant la date de dépôt des offres. A rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à 14 H00 à la salle de réunion de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP du présent avis d'appel d'offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public , le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire

LE DIRECTEUR DE LA SANTE  
ET DE LA POPULATION

ANEPE N° 2031007843 Le Quotidien d'Oran 01/12/2020

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN  
DAIRA DE TLEMCEN  
COMMUNE DE TLEMCEN

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

#### NIF COMMUNE DE TLEMCEN

196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés publics.

Le Président de la Commune de Tlemcen par intérim , porte à la connaissance des entreprises ayant participé à L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n° 08/2020 paru dans le BOMOP et les quotidiens (LE QUOTIDIEN D'ORAN /النهار) que les résultats de la commission Communale d'analyses et jugements des offres , rounie en date du :15/10/2020 à quatorze heures , sont :

DESIGNATION DU PROJET	Entreprise	MONTANT EN T.T.C corrigé En D.A	DELAI	Note Technique obtenue	NIF	Critère du choix
Programme 2019 : Equipement des écoles en climatiseur ,chauffage et étanchéité	BOUZIANI MOHAMMED	20.749.815,80DA	(05) Mois	56/100	196213010028641	L'entreprise qualifiée techniquement et la moins disante

Conformément à l'article 82 du décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation des marchés publics , les soumissionnaires sont invités, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens .

Le Président

ANEPE N° 2031007874 Le Quotidien d'Oran 01/12/2020

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : D'ORAN  
DAIRADE BETHIOUA  
COMMUNE DE MERS EL HADJADJ  
N° 1924/2020

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément à l'article N°65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant règlement des marchés public et délégation de service public, le président de l'assemblée populaire communale de MERS EL HADJADJ annonce aux soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 1246/2020 paru sur les journaux (النهار Et LE QUOTIDIEN D'ORAN le 08/09/2020, après la confirmation de subdivision des ressources en eau de la DAIRA de BETHIOUA de l'évaluation des offres et conformément au cahier des charges les résultats suivants est attribué provisoirement à l'entreprise sus cité ci-dessus :

N°	Opération	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé en en TTC	Délais	N.I.F
01	REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES DE LA LOCALITE DE CHOUACHA 2EME TRANCHE	CHELALI elhouari	60.00 PTS	15.389.080.00 DA	/	04 mois	167451000132418

Conformément à l'article N°82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant règlement des marchés public et délégation de service public, les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Tous soumissionnaires qui contestent ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Fait A MERS EL HADJAD LE  
P/APC DE MERS EL HADJAD

ANEPE N° 2031007861 Le Quotidien d'Oran 01/12/2020

## APPARTEMENTS

■ Loue : F3 à Maraval. RDC (2,5 U) - F3 à Belgaïd. 3<sup>ème</sup> (3 U) - F3 à Seddikia. 1<sup>ère</sup> (4 U) - F3 + Box à Pépinière. 4<sup>ème</sup> (6 U) - F4 à Plateau. 3<sup>ème</sup> (3 U) - F4 à USTO Hayet Regency LPP. 5<sup>ème</sup> (4 U) - AG. "ABDALLAH" - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue : F1 au 1<sup>er</sup> étage Rue Larbi Ben M'hidi angle Rue Thiers (2 U) - F1 à Douar Boudjemâa. RDC (1,5 U) - F1 à Coca. RDC et 1<sup>er</sup> (1,5 U) - Villa à El Kerma (5 U) - Agence Immobilière « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Loue Logement de Type F2 avec Cour située à Bir El Djir (ORAN) en face de la Mairie au 1<sup>er</sup> étage - Location 12 mois d'avance - Intermédiaire ou Agence s'abstenir - Tél : 0795.23.47.46

■ TLEMEN : Loue F5 haut standing - 2 Façades - Très ensoleillé - 120 m<sup>2</sup> - Chauffage central - Clim - Cuisine équipée - En plein centre-ville - Sécurisé - Tél : 0555.40.42.57

■ A vendre Appart F5 - Sup. 141 m<sup>2</sup> - à Haï El Yasmine - ORAN - 9<sup>ème</sup> étage - 2 SDB + 2 WC + Ascenseur - Bloc propre et discipliné - Tél : 0779.21.04.15 - 0540.29.00.47

■ A louer Appartement meublé F2 - Neuf - 11<sup>ème</sup> étage avec Ascenseur dans un immeuble Promotionnel à Boulanger - ORAN - Tél : 0542.46.69.97

■ Vends Appart F4 au 1<sup>er</sup> étage - Ensoleillé matin et après-midi - Sup. environ 90 m<sup>2</sup> avec toutes commodités à la Cité 744 Logts ARZEW - Tél : 0771.74.37.61

■ Loue Appart F3 de 84 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage à USTO - HLM / ORAN du côté de la Pâtisserie « L'Algéroise » sur le Boulevard pour Profession libérale - Tél : 0665.05.89.56

■ Loue Appart de 73 m<sup>2</sup> au 4<sup>ème</sup> étage sur 5 étages - Toutes commodités - Ensoleillé Est - Ouest - Cité des Falaises Gambetta - ORAN - Tél : 0661.24.64.64 - 0771.17.88.74 - Intermédiaires s'abstenir

■ A vendre : 3 Apparts F5 de 174 m<sup>2</sup> avec 4 Balcons - 3 Façades dans Immeuble de 4 étages - Chauffage central - 1 Appart par étage + Garage de 25 m<sup>2</sup> individuel - à Hachimia - Belgaïd - ORAN - Tél : 0550.96.08.41

## PENSÉE

A ma sœur

**EL KORSO**

Fatiha.

Déjà 25 ans que tu nous as quittés pour un monde meilleur, toi l'icône de la famille. On ne t'oublie jamais. Tu vis dans nos coeurs. Tes enfants Faïza et Tarik en souffrent encore. Tu as été toujours l'exemple à suivre, par ta douceur, ta modestie, ton calme serein, ton savoir-être et ton savoir-faire.

Repose en paix, Tihia, nous prions pour toi. ALLAH yehmek wa wasseh alik.



EL KORSO Kamal et sa petite famille

## PENSÉE

A la mémoire de notre cher père et grand-père

**M. YAMANI**

**BENYAMINA**

qui nous a quittés le 01 décembre 1998. Cela fait 22 années depuis sa disparition à jamais pour un monde meilleur. Son épouse, ses enfants et ses petits-enfants qui ne l'oublieront jamais demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Ta femme - Tes enfants



الله يرحمك

■ La SARL MB PRIM Promotion Immobilière vous propose des Apparts standing de Type F2 Superficie de 58,39 m<sup>2</sup> et de 60,75 m<sup>2</sup> et des F3 Superficie de 89,93 m<sup>2</sup> ainsi que 2 Locaux commerciaux Superficie de 22,54 m<sup>2</sup> et 29,61 m<sup>2</sup> au niveau de la Résidence Prestige Building qui se situe à la Rue BOUSEKRIE Ali (Général FERADAUT) - Gambetta - ORAN - N° Tél : 0699.51.20.31

■ Vends Appart - Acté- F4 au RDC avec grand balcon. Cité Belle Vue- à 5 minutes (Akid Lofti Oran). Conviens cabinet: médecin- avocat- notaire... Pas de courtier SVP - Tél : 0656.19.19.74

## VILLAS

■ A vendre Maison de Maître - Sup. 150 m<sup>2</sup> - Façade 13 m - R+1 - RDC : Grand Salon - Garage avec Rideau électrique - Sanitaires - SDB - Cuisine - 1<sup>er</sup> étage : 4 Pièces - Situé à Sananès - ORAN - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre Villa R+1 - Deux façades - 255 m<sup>2</sup> - Commune EL MATMER - Wilaya de RELIZANE - Tél : 0556.01.18.40

■ A vendre Villa R+1 de 250 m<sup>2</sup> - Nouvelle construction à Haï Cherif Lahcen - BETHIOUA - W. ORAN - Tél : 0556.98.67.69

■ A vendre Villa 211 m<sup>2</sup> - Actée - Située à Rocher Haï Benbara - ORAN - Bon voisinage, à proximité de : Mosquée + Ecole + CEM - Avec toutes commodités (Électricité - Eau - Gaz - Bâche d'eau au Garage (4 Pièces + Cuisine - Jardin - Garage - 1<sup>er</sup> étage : Entourage - Pour plus d'informations contacter : 0770.79.37.32

■ A vendre Villa R+1 de 214 m<sup>2</sup> - Nouvelle construction à Haï Cherif Lahcen - BETHIOUA - W. ORAN - Tél : 0661.20.13.17

■ A vendre belle Villa à ORAN au quartier Bir El Djir - Superficie 158 m<sup>2</sup> - Rez-de-chaussée + 1er : 6 Chambres avec Cuisine - Salle de bain et Toilettes et Garage - Toutes commodités - Eau - Gaz - Électricité - Quartier tranquille - Bon voisinage - N° Tél : 0799.89.91.52

## TERRAINS

■ H2000 met en vente 2 Terrains - Superficie 150 m<sup>2</sup> : Un avec 1 seule Façade et le 2<sup>ème</sup> avec 2 Façades - Situés à Farnand-Ville + Vend plusieurs Terrains de différentes superficies à Farnand-Ville - ORAN - Tél : 0558.14.44.75

■ A vendre Lot de Terrain Agricole de 11 Hectares et Façade de 900 m - Acté + Livret foncier - Situé au bord d'une route goudronnée avec l'eau et l'électricité à AÏN LARBA - Wilaya AÏN TEMOUCHENT - Tél : 0782.47.10.32

■ A vendre : 3 Terrains urbanisables - Superficie chacun : 11.549 m<sup>2</sup> - Façade sur la route + 2 Terrains de 5.770 m<sup>2</sup> sur la route - Actés + Livret foncier - Situés à l'entrée de Fleurus - Hassiane Toual / ORAN - Tél : 0540.05.99.77

■ A vendre Terrain de 25.000 m<sup>2</sup> juste à côté de la Commune de ALAYMIA - Daïra de SIG - Wilaya de MASCARA - Tél : 0550.41.80.99

■ A vendre Terrain (Maison de Maître à démolir) à Saint Eugène - ORAN - Superficie 270 m<sup>2</sup> avec 2 Façades - Tél : 0782.47.10.32

## Société de Fabrication sise à Es-Senia Recrute « MAGASINIER »

- Maîtrise de la gestion des stocks.
- Diplôme dans le domaine.
- Agé entre 30 ans et 40 ans.
- Maîtrise de logiciel des stocks.
- Maîtrise de la langue française.
- Expérience dans le domaine minimum 3 ans
- Résident à Oran.
- Dégagé du service militaire.

Envoyez CV au : recrutescv@gmail.com

## FAMILLE A ORAN

### Recherche pour recrutement immédiat :

- Une (01) Femme de ménage (la quarantaine).
- Une (01) gouvernante bilingue, (la quarantaine) pour s'occuper de deux enfants (06 ans et 07 ans)

Sérieuses, qualités morales et bonne éducation exigées.

Résider à Oran.

Prendre contact au Mobile : 0558 93 00 25  
De 09 H à 16 H

# SOCIÉTÉ

Le Quotidien d'Oran  
Mardi 1er décembre 2020 19

## Violences contre un producteur noir en France Quatre policiers mis en examen, deux écroués

Quatre policiers ont été mis en examen et deux d'entre eux écroués dans l'information judiciaire ouverte sur le tabassage du producteur noir Michel Zecler dans la nuit de dimanche à lundi, dans cette affaire qui électrise le débat en France autour des violences policières et de la loi "sécurité globale". Parmi ces quatre policiers mis en examen par un juge d'instruction, trois l'ont été pour "violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique (PDAP)" et "faux en écriture publique", conformément aux réquisitions du parquet de Paris annoncées par le procureur de la République Rémy Heitz dimanche après-midi. Ce sont les trois policiers au cœur de la vidéo de Loopsider dévoilée jeudi qui a fait scandale et provoqué la "honte" du chef de l'Etat Emmanuel Macron, alors que l'Elysée a appelé M. Zecler samedi. Le policier soupçonné d'avoir jeté la grenade lacrymogène dans le studio de musique du 17e arrondissement où s'est produite l'agression a lui été mis en examen plus tôt dans la soirée principalement pour des "violences volontaires" par PDAP sur Michel Zecler et sur les neuf jeunes qui se trouvaient dans le sous-sol du studio. Le parquet avait requis la détention provisoire pour les trois premiers et un contrôle judiciaire pour le quatrième, mais le juge des libertés et de la détention en a écroué deux et laissé deux autres sous contrôle judiciaire.

Me Anne-Laure Compoin qui défend deux policiers et Me Jean-Christophe Ramadier qui en défend un n'ont pas souhaité commenter ces mises en cause à l'issue de l'audience du juge des libertés et de la détention, vers 04H30 du matin. Placer en détention certains des agents doit permettre "d'éviter un risque de concertation" entre eux "ou de pressions sur les témoins", avait argué M. Heitz en expliquant ses réquisitions de détention provisoire.

## COUPS PAS JUSTIFIÉS

En garde à vue face à l'IGPN, les trois principaux mis en cause avaient fini "par admettre que les coups portés n'étaient pas justifiés et qu'ils avaient agi principalement sous l'effet de la peur", a rapporté le procureur. Ils ont invoqué "la panique" provoquée par

## Des milliers d'Indonésiens évacués après l'éruption d'un volcan

Plus de 4.400 habitants ont été évacués après l'éruption du volcan Lewotolo en Indonésie, qui a projeté une colonne de fumée et des cendres sur plus de quatre kilomètres de hauteur, ont indiqué lundi les autorités indonésiennes. L'agence de gestion des risques géologiques et volcaniques a relevé l'état d'alerte à son deuxième niveau le plus élevé après l'éruption qui s'est déclenchée dimanche, mettant en garde contre de possibles coulées de lave.

Elle a étendu la zone d'interdiction de deux à quatre kilomètres autour du cratère. L'éruption, la première majeure depuis 2017 de ce volcan situé dans la province des petites îles de la Sonde orientales, partie reculée du sud de l'archipel d'Asie du Sud-Est, n'a pas fait de blessé ni de dégâts. Mais les autorités ont recommandé aux habitants de se protéger des cendres volcaniques et de possibles émissions de gaz. "Pour limiter les risques pour la santé dus aux cendres volcaniques, il est recommandé de porter un masque ou d'autres équipements pour protéger les yeux et la peau", a indiqué le porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes Raditya Jati.

L'aéroport local de Wunopitu a été fermé temporairement et plusieurs vols suspendus. L'Indonésie abrite environ 130 volcans actifs en raison de sa position sur la "ceinture de feu", l'une des trois zones d'activité

sismique les plus importantes de la planète. Trois autres volcans de l'archipel ont également été placés en état d'alerte trois, le deuxième plus élevé sur une échelle de quatre, le Sinabung (Sumatra), le Merapi (Java) et le Karangetang (Célèbes).

Fin 2018, un volcan dans le détroit entre les îles de Java et de Sumatra est entré en éruption, provoquant un glissement de terrain sous-marin et déclenchant un tsunami qui a tué plus de 400 personnes.



## Les progrès dans la lutte contre le paludisme au point mort



**L**es progrès dans la lutte contre le paludisme sont au point mort ces dernières années, met en garde l'Organisation mondiale de la santé lundi, et quelque 400.000 personnes sont mortes encore l'année dernière de la maladie.

L'OMS souligne que ce plateau est particulièrement notable en Afrique, le continent qui connaît le plus de cas de la maladie transmise par les moustiques femelles et le plus grand nombre de morts, selon le rapport que l'agence onusienne consacre à ce fléau chaque année. En 2019, le nombre d'infections nouvelles tournait autour de 229 millions de personnes, un nombre qui est relativement stable ces 4 dernières années. Après d'important progrès qui ont vu le nombre de morts chuter de 736.000 en 2000 à 411.000 en 2018 et 409.000 en 2019, l'OMS note qu'il faut "mieux cibler les interventions, de nouveau outils et plus de fonds pour changer la trajectoire globale de la maladie et arriver à atteindre des objectifs communs et agréés internationalement".

Comme dans de nombreux autres domaines, l'agence note que la moitié seulement des fonds espérés, environ 3 milliards de dollars sur les 5,6 milliards de dollars visés, ont été levés en 2019. "Le manque de fonds provoque des manques dans l'accès à des outils de lutte contre la malaria qui ont fait leurs preuves", insiste l'OMS et souligne que cela pose "un danger notable".

Plutôt qu'une approche uniforme, les pays touchés ont commencé à mettre en œuvre des actions plus ciblées sur la base de données locales pour tenter de combattre la maladie. Avec quelque 94% du nombre de décès total (384.000 morts des suites du paludisme sur le continent africain l'année dernière), "il est temps pour les dirigeants à travers l'Afrique - et dans le reste du monde - de se mobiliser une fois de plus pour lutter contre le défi du paludisme", a

### CORONAVIRUS

Contrairement à d'autres campagnes, l'OMS estime que les campagnes de prévention contre le paludisme n'ont pas été freinées par la pandémie de Covid-19 pour l'heure, mais l'agence juge que "le Covid-19 menace de dérailler plus avant nos efforts de vaincre le paludisme, et en particulier de traiter les malades", a déclaré Matshidiso Moeti, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. "En dépit de l'impact dévastateur du Covid-19 sur les économies africaines, les partenaires internationaux et les pays doivent faire plus pour s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles pour développer les programmes anti-malaria qui font une telle différence dans la vie des gens", a-t-elle ajouté. Même des perturbations faibles dans l'accès aux médicaments, de l'ordre de 10%, auraient pour conséquence 19.000 morts supplémentaires, a calculé l'OMS. Le rapport a souligné que depuis 2000, 21 pays avaient réussi à éradiquer le paludisme. L'Inde a affiché des résultats spectaculaires ces deux dernières années avec une baisse de 18% des infections et de 20% du nombre de morts. Plus impressionnant encore, les progrès des six pays arrosés par le Mékong en Asie du sud-est, qui sont sur la bonne voie pour atteindre leur objectif d'éradication de la maladie en 2030. Ils ont réussi à faire baisser le nombre de cas de 90% entre 2000 et 2019.

## Fracture du pied pour Joe Biden, en jouant avec son chien

**L**e président élu des Etats-Unis, Joe Biden, s'est finalement fait une fracture du pied droit en jouant avec son chien, a indiqué dimanche son équipe en citant le diagnostic d'un médecin à la suite d'un scanner. Joe Biden, 78 ans, s'est blessé samedi en glissant alors qu'il jouait avec l'un de ses deux berger allemands, Major. Initialement, son médecin personnel, Kevin O'Connor, avait parlé d'une "entorse du pied droit", sans "fracture évidente". Il avait ajouté que Joe Biden passerait un scanner pour évaluer précisément l'état de la blessure.

Le scan a "confirmé des fissures (...) au milieu du pied", a précisé ultérieurement le médecin dans un autre communiqué publié par les services de presse du démocrate. Il a ajouté que le président élu "devra vraisemblablement porter une botte ortho-



pédique pendant plusieurs semaines". L'ancien vice-président de Barack Obama prêtera serment le 20 janvier 2021, devenant à cette occasion le président le plus âgé de

l'histoire des Etats-Unis. Il s'installera à la Maison Blanche avec deux berger allemands: Champ, dans la famille Biden depuis 2008, et Major, adopté en 2018 dans un refuge.

## Chute d'un bus dans un ravin au Pérou : 7 morts et 11 blessés

**A**u moins sept personnes ont été tuées et onze autres blessées dimanche après la chute dans un ravin d'un bus de transport public avec 18 personnes à bord dans la province péruvienne de Pataz (nord-ouest), selon les autorités locales.

Nuri Adith Martinez, le sous-préfet de Pataz, a indiqué que l'acci-

dent s'est produit dimanche matin dans une zone située à environ 779 kilomètres au nord de la capitale péruvienne.

Les blessés ont reçu des premiers soins de la part des habitants des villes avoisinantes et ont ensuite été transférés dans des hôpitaux. Selon les rapports préliminaires de la

police péruvienne, le véhicule transportait des personnes qui revenaient d'une fête dans la ville de Chagual. Les accidents de ce type sont fréquents au Pérou en raison du relief accidenté du pays et de nombreux ravins profonds le long des routes reliant les villes de la cordillère des Andes.

## Report d'un tir de Soyouz pour «risque de foudroiement en vol»



cales (01H33 GMT lundi) du pas de tir de Sinnamary, commune limitrophe de Kourou. La tentative a été repoussée en raison "d'un risque de foudroiement en vol" par un orage, a précisé Arianespace à l'AFP. La chronologie des opérations a été arrêtée "à 3 mn et 54 secondes" avant la fin du décompte, selon le groupe. Vers 22h00, un dernier point météo s'était pourtant révélé favorable selon Arianespace, qui a annoncé une nouvelle tentative lundi soir à la même heure si la météo le permet. Pour cette mission, le client (les Emirats arabes unis) avait souhaité garder le secret jusqu'au dernier moment sur l'identité du satellite, une demande très inhabituelle même dans le monde feutré du spatial.

Le satellite était alors censé répondre aux besoins des forces armées des Emirats et fournir des images au marché commercial. Falcon Eye 2, satellite identique du programme, devait initialement être lancé par la suite sur une autre fusée Vega, toujours pour les Emirats.

Mais selon la presse locale, Falcon Eye 2, rebaptisé Falcon Eye pour ce nouveau lancement, a été finement embarqué à bord d'une fusée Soyouz, aujourd'hui réputée plus fiable que Vega dont deux des trois dernières missions se sont soldées par des échecs, la dernière après un décollage le 15 novembre.

Le lancement prévu dimanche soir d'une fusée Soyouz depuis la Guyane française avec à son bord le passager Falcon Eye, un satellite militaire des Emirats arabes unis, a été reporté en raison d'une météo défavorable, a annoncé Arianespace. Le lanceur devait décoller à 22H33 lo-

En juillet 2019, Falcon Eye 1, sa-

## Mutinerie en raison du Covid-19 dans une prison du Sri Lanka : huit morts

**H**uit détenus ont été tués et 71 autres blessés au Sri Lanka où des prisonniers s'étaient mutinés pour protester contre la propagation des cas de coronavirus dans leur établissement, ont annoncé des responsables lundi. Depuis des semaines, les prisons du Sri Lanka connaissent des troubles, alors que le nombre de cas de Covid-19 est en progression, et les autorités ont interdit les visites. Deux prisonniers infectés sont décédés, et plus de 1.200 prisonniers et gardiens ont été infectés, selon les responsables.

Les détenus de la prison de haute sécurité de Mahara, près de Colombo, se sont mutinés dans la nuit de dimanche à lundi, après avoir mis le feu aux cuisines et à un bâtiment administratif, et pris en otages deux

gardiens, selon la police. Lundi, on pouvait toujours entendre des coups de feu intermittents, alors que quelque 800 membres des forces de sécurité ont repris le contrôle de la prison. Le ministre de la Réforme des prisons Sudarshini Fernandopulle a affirmé que les autorités n'avaient pas d'autre choix que de tirer sur les prisonniers, pour empêcher une évacuation massive. "Malheureusement, huit détenus ont été tués", a-t-il dit devant le parlement, précisant que les autorités avaient repris le contrôle de la prison.

La mutinerie dans la prison, qui abrite quelque 10.000 détenus, a éclaté lorsque le nombre d'infections au coronavirus y a dépassé les 180, selon les autorités. Le Sri Lanka a déploré 116 décès dus au



Covid-19, et les infections y ont atteint le nombre de 23.484.

## Daniel Boukman, une écriture antillaise au mitan de nos mémoires

**Alors que l'Algérie a célébré, il y a quelques semaines, le 66<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée, il est sans doute opportun de se souvenir que la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre comportait un important volet consacré aux aspects internationaux de la résistance nationale.**

Par Mourad Yelles\*

**E**n effet, parallèlement à la mobilisation de toutes les énergies à l'échelle du pays, il s'agissait également de mener «une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous nos alliés naturels». De fait, nombreux furent les militants et combattants étrangers venus de divers pays qui s'impliquèrent avec ferveur et bravoure (parfois jusqu'au sacrifice suprême) pour aider les Algériens à se libérer du joug colonial. Parmi ces «frères des frères»<sup>1</sup>, les Algériens connaissent au moins les noms de Francis Jeanson, Henri Maillot, Maurice Audin, Fernand Iveton ou encore Annie Steiner. S'agissant des militants antillais, si le parcours de Frantz Fanon demeure exemplaire à de multiples titres, l'aura du psychiatre et penseur algéro-martiniquais a peu à peu estompé d'autres figures humaines et politiques non moins admirables, telles celles de Guy Cabot-Masson, Sony Rupaire, Roland Thésauros mais aussi à Daniel Boukman. C'est précisément à ce dernier que l'on souhaiterait rendre hommage dans cette courte présentation.

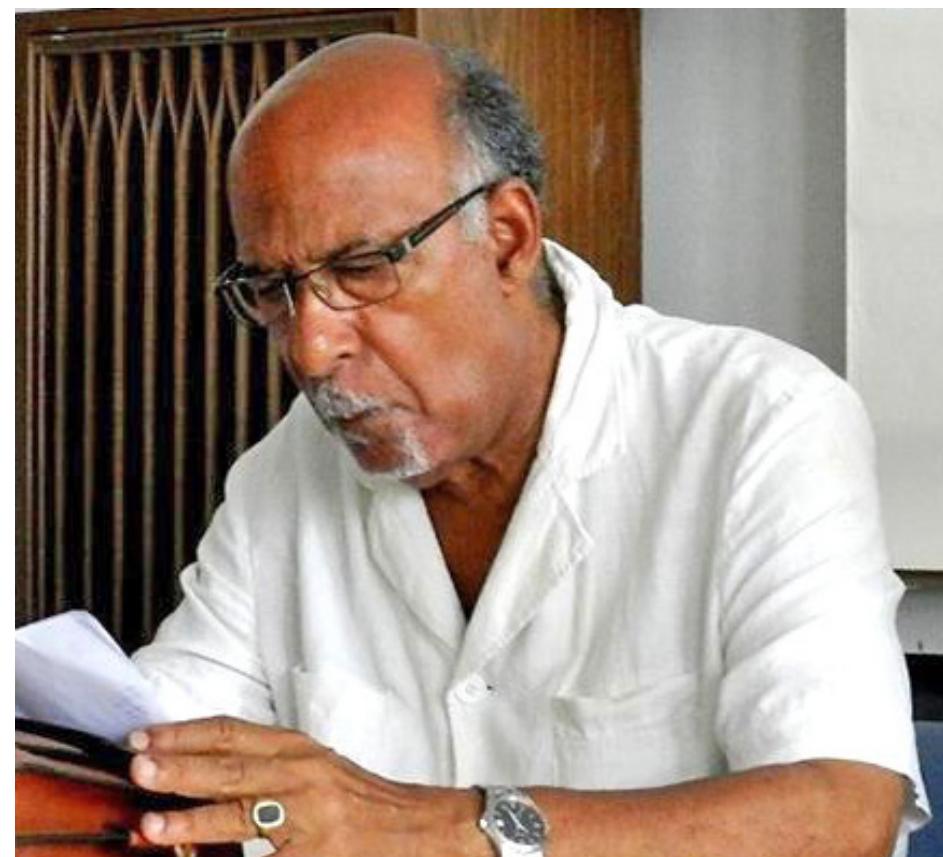
En 1961, alors que la guerre d'Algérie connaît ses pires heures, Daniel Boukman<sup>2</sup> fait partie de ces jeunes «insoumis» qui, à l'exemple du grand Fanon<sup>3</sup>, choisiront de rejoindre la résistance algérienne et qui seront exfiltrés par l'intermédiaire des réseaux du FLN<sup>4</sup>. Après l'indépendance, considéré comme déserteur par les autorités françaises, il passera près de 20 ans dans son pays d'adoption où il exercera en tant qu'enseignant de français à Boufarik. Tout au long de ses années algériennes, il est très impliqué dans la vie culturelle du pays et active avec passion dans la mouvance artistique, par exemple aux côtés des animateurs de la Cinémathèque d'Alger. Du point de vue littéraire, il se fait très tôt remarquer pour la qualité de son écriture poétique et surtout théâtrale. S'il fallait citer quelques-unes de ses œuvres, on pourrait mentionner Chants pour hâter la mort du temps des Orphée (P. J. Oswald, 1967), Les Négriers<sup>5</sup> (P. J. Oswald, 1971), Ventres pleins, ventres creux (P. J. Oswald, 1971). Et jusqu'à la dernière pulsation de nos veines (L'Harmattan, 1976). Durant cette même période, il écrit également une pièce qui ne sera publiée que bien des années plus tard, La Véridique histoire de Hourya<sup>6</sup>. Sur le plan dramaturgique, cette pièce se réfère aussi bien aux expériences katébiennes qu'au théâtre classique élisabéthain (plus particulièrement Shakespeare). Daniel Boukman y dénonce déjà le sort réservé aux femmes algériennes dans le contexte des années 1960 où le souvenir de leur rôle actif durant la Révolution est pourtant encore très vif. Même si certains aspects de la pièce ont pu accuser le passage du temps (surtout compte tenu des évolutions socioculturelles qu'a connues le pays), on ne peut que souhaiter que cette pièce soit traduite en arabe algérien pour être montée et jouée en Algérie, le pays qui l'a inspirée.

**S**ur un autre plan (mais évidemment complémentaire), l'engagement politique de Daniel Boukman pour la défense de la mémoire plurielle de son pays natal l'a amené très tôt à se battre pour la sauvegarde et la valorisation du Créole antillais. C'est ainsi que, dès son retour en France (où il s'installe dans un premier temps, avant son retour définitif en Martinique), il commence à publier dans cette langue. Ce sont d'abord plusieurs recueils poétiques (dont Anba Fey, éditions Radio Mango, 1987), mais aussi du théâtre

(Poulbwa ek bwabwa, K. Éditions, 2008, ou encore Kat zié kontré manti fini, pièce radiophonique, Éditions Mabouya, 2009). En parallèle, le poète et dramaturge est très présent dans le domaine pédagogique puisque, dès sa réinstallation à Fort-de-France, il enseigne la langue et la culture créole en qualité de maître de conférence associé, à l'Université des Antilles et de la Guyane<sup>7</sup>. De même, il anime un atelier d'étude du créole martiniquais sous l'égide du Centre International Recherche Étude Coopération Caraïbe Amériques (CIRECCA). Daniel Boukman est aussi membre fondateur de KM2 (Krey Matjé Kréyol Matinik : Association d'Écrivains Martiniquais en langue Crémone). Enfin, de 2008 à 2018, il réalise l'émission Tout Lang Sé Lang sur Radio Martinique, émission en créole consacrée aux Créoles de la Caraïbe.

Ceux et celles qui ont connu ou rencontré Daniel Boukman<sup>8</sup> peuvent témoigner de l'humilité de l'homme, de l'exigence du poète et de l'ardeur du militant. Une ardeur et un engagement jamais en défaut. Rien d'étonnant alors de le voir célébrer, il y a à peine quelques mois - en pleine pandémie -, un épisode sanglant mais ô combien glorieux de l'histoire de la Martinique. Il s'agit de ce que les historiens en coutume d'appeler «l'Insurrection du Sud». Cet événement renvoie en premier lieu à une situation de domination coloniale que les Algériens connaissent bien puisqu'ils en ont malheureusement subi les effets pendant plus de 130 ans. En Martinique, l'épisode de la révolte se produit lorsque, plus de 20 ans après l'abolition de l'esclavage, un jeune Noir de la commune du Marin, Léopold Lubin, est publiquement (et injustement) humilié. En effet, alors qu'il le croise à cheval, un fonctionnaire blanc estime que le «nègre» ne lui cède pas assez vite le passage sur la route. Il le jette à terre et lui porte des coups de cravache. À la suite de cette agression caractérisée, Léopold veut déposer plainte. Mais les autorités de police refusent de l'enregistrer. Indigné, le jeune homme trouvera l'occasion, quelques semaines plus tard, de rendre la monnaie de sa pièce à son agresseur. Ce qui lui vaudra une condamnation à 5 ans de bagne et 1500 francs d'amende.

Le 22 septembre 1870, à l'annonce du rejet du pourvoi en cassation, des milliers de femmes et d'hommes se rassemblent à Rivière-Pilote et déclenchent une puissante insurrection. Elle va s'étendre à une bonne partie du sud de l'île et durera plusieurs semaines. Les insurgés s'en prendront aux domaines agricoles des grands propriétaires «békés», symboles du pouvoir politique et économique des anciens maîtres blancs. Parmi les leaders du soulèvement, on mentionnera bien sûr le nom de Louis Telga mais aussi celui de Marie-Philomène Roptus, surnommée Lumina Sophie ou encore Surprise, une jeune couturière de 21 ans. À l'image la Mulâtresse Solitude<sup>9</sup>, une autre grande résistante antillaise, la jeune héroïne martiniquaise se distingue par son courage et sa détermination. Comme ses compagnons, elle paiera le prix fort pour cet engagement sans réserve dans le combat de son peuple. En effet, la grande «Insurrection du Sud» sera d'abord réprimée dans le sang par l'armée. Les tribunaux se chargeront d'achever l'entreprise de répression en condamnant lourdement les insurgés faits prisonniers : 8 condamnations à mort, 28 condamnations aux travaux forcés à perpétuité, 10 condamnations à la déportation, 33 condamnations à des peines de travaux



forcés allant de 10 à 20 ans. Quant à elle, Lumina Sophie sera condamnée au bagne à perpétuité, et ce alors qu'elle est enceinte<sup>10</sup>. Elle accouchera en prison et sera séparée de son enfant. Elle mourra quelques années plus tard à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane).

C'est cette séquence à la fois douloureuse et cruciale de la longue lutte des peuples antillais pour le recouvrement de leur liberté et de leur dignité<sup>11</sup> que vise à rappeler Pa blyé sonjé Septanm 1870 ! (Septembre 1870 n'oubliions jamais !)<sup>12</sup>. De fait, comme il est mentionné dans la quatrième de couverture de l'ouvrage, «Ce moment exceptionnel de l'histoire de ce pays a été l'objet d'un long silence. Fort heureusement, par leurs écrits, des historiens ont mis un terme aux méfaits de cette ignorance. Cette chronique se veut tel un sentier que l'on peut suivre pour accéder à une route permettant d'avancer, encore avancer, sur le chemin de la connaissance du passé, du devenir du peuple de ce pays.» Comme on le voit, les «frères des frères» antillais n'ont rien oublié de leur histoire. Mais il est frappant de constater un phénomène dont l'époque contemporaine nous a fourni de nombreux exemples : la convergence des luttes anticoloniales à travers le temps et l'espace. En effet, on peut se rappeler que dans notre pays aussi, pratiquement au même moment, après le vote du Décret Crémieux du 24 octobre 1870, on commence à assister à des manifestations de rébellion en Kabylie. À partir de janvier 1871, de jeunes spahis qui refusent d'aller se battre en Europe contre la Prusse organisent une importante mutinerie qui s'étend à plusieurs villes de l'est algérien. Cette révolte s'amplifiera et sera rapidement récupérée et capitalisée par Cheikh El Mokrani qui lancera ses troupes à l'assaut de Bordj-Bou Arreridj un certain 16 mars 1871.

Ce sera le début d'une insurrection majeure dans l'histoire de l'Algérie. Une insurrection qui ne s'achèvera qu'en janvier 1872 après une répression militaire sanglante. La justice coloniale prendra la relève en décidant toute une série de mesures de rétorsion particulièrement violentes (peines de mort, déportations, lourdes amendes collectives et confiscations de terres, etc.). Mais la résistance algérienne trouvera les moyens idéologiques, politiques et militaires de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire finale en juillet 1962.

Àinsi, c'est bien d'une mémoire partagée dans le feu et le sang de nos luttes communes contre la domination coloniale européenne (et occidentale) dont nous parle Daniel Boukman tout au long de son œuvre. Mais peut-être plus particulièrement dans ce dernier opus. Et à juste titre. En effet, alors que les sirènes de la démission – pour ne pas dire de la trahison - n'arrêtent pas de résonner à longueur de journées et de nuits, dans une débauche de pixels viraux sur nos écrans mondialisés, il est aujourd'hui d'une urgence extrême de ne pas oublier. Ne pas oublier le sacrifice de ceux et celles qui, au péril de leurs vies, par-delà les différences de cultures, de couleurs, de religions ou d'opinions, accepteront de défendre la cause des opprimés, dans leurs patries mais aussi à travers le monde. Oui. Plus que jamais se souvenir. D'abord, comme le rappelait le grand résistant antillais Louis Delgrès dans la célèbre proclamation du 10 mai 1802, que «la résistance à l'oppression est un droit naturel»<sup>13</sup>. Mais plus encore. Se souvenir que «nous ne sommes rien sur terre, si nous ne sommes pas d'abord l'esclave d'une cause, celle des peuples et celle de la justice et de la liberté.» (Frantz Fanon, Les Damnés de la terre).

\* Universitaire

### Notes :

- 1- Cette formule fait référence au beau film de Richard Copans (1992).
- 2- Né Daniel Blérald (pour l'état-civil) à Fort-de-France le 15 avril 1936, il décidera de choisir pour nom de plume le patronyme d'un des plus célèbres héros de la résistance haïtienne contre l'occupation coloniale et esclavagiste française, Dutty Boukman. Ce dernier est l'instigateur et l'organisateur du grand soulèvement du 22 août 1791 en Haïti. Séquence inaugurale d'une longue lutte qui mènera finalement à la proclamation de la première république noire indépendante au monde en 1804.
- 3- Figure tutélaire à laquelle il consacrera d'ailleurs un essai, Frantz Fanon, Traces d'une vie exemplaire, L'Harmattan, 2016
- 4- Sur ce thème, on nous permettra d'évoquer le dernier roman d'un autre grand écrivain antillais, ami de l'Algérie. Il s'agit de Du Morne des Esses au Djebel de Raphaël Confiant (Carabéditions, octobre 2020).
- 5- Adapté au cinéma par le grand cinéaste Med Hondo, en 1979, sous le titre West Indies ou les nègres marrons de la liberté.
- 6- Publiée pour la première fois par les éditions New Legend, avec une préface de Mourad Yelles (Paris, 2001). Réédition par les éditions L'Harmattan (Paris, 2005). Nouvelle réédition Compagnie l'Autre Souffle, mai 2020. Mise en espace - Mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris (Festival Kanoas, novembre 2019).
- 7- A signaler que dès 1989, Daniel Boukman publie Bé a ba jou démaré, manuel d'alphabetisation en créole, (Editions Radio Mango).
- 8- D'abord en Algérie dans les années 1970, comme c'est le cas pour l'auteur de ces lignes ...
- 9- Aux côtés de Louis Delgrès, Rosalie, surnommée «la Mulâtresse Solitude» s'illustra dans la lutte contre l'armée française en Guadeloupe, après le rétablissement de l'esclavage par Napoléon. Elle fut faite prisonnière et exécutée le 29 novembre 1802, au lendemain de son accouchement ...
- 10- Une statue célèbre sa mémoire à Rivière-Pilote (inaugurée en 2013)
- 11- Un processus qui est loin d'être achevé, si l'on en croit les derniers événements tragiques en «métropole» française (cf. le «passage à tabac» récent d'un producteur d'origine martiniquaise par des éléments des forces de l'ordre) ...
- 12- Éditions L'Harmattan, avril 2020. À signaler que le texte est «écrit dans les langues de l'archipel caribéen (créole martiniquais, français, anglais, espagnol) [...] comme une invite à entrer dans une ronde fraternelle.».
- 13- A la veille du débarquement en Guadeloupe des troupes françaises venues rétablir l'esclavage, la proclamation est intitulée «À l'Univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir».

• 2

**11.05** Les Z'amours  
**11.40** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal 13h00  
**13.55** Ça commence aujourd'hui  
**15.10** Je t'aime, etc.  
**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.00** Tout le monde a son mot à dire  
**18.35** N'oubliez pas les paroles  
**20.00** Journal 20h00



## 21.05 Prodiges

**Présenté par Julian Bugier**  
A l'occasion de sa 7ème édition, "Prodiges" s'installe au Dôme de Marseille pour un "Show de Noël". Entourés de l'Orchestre Philharmonique de Marseille dirigé par Zahia Ziouani, quinze jeunes prodiges vont interpréter les grands classiques de Noël devant un jury qui accueille cette année un nouveau membre. Julie Fuchs rejoint en effet Marie-Claude Pietragalla et Gautier Capuçon. Les trois meilleurs de chaque catégorie - chant, instrument et danse - s'affronteront lors de la grande finale pour tenter de devenir le Prodigie de l'année 2020.

• 3

**10.44** Ensemble c'est mieux !  
**12.25** 12/13 : Journal national  
**13.50** Un cas pour deux  
**16.10** Des chiffres et des lettres  
**16.40** Personne n'y avait pensé !  
**17.15** Slam  
**18.00** Questions pour un champion  
**19.30** 19/20 : Journal national  
**20.00** Vu  
**20.20** Plus belle la vie  
**20.45** Tout le sport  
**21.00** Météo



## 21.05 Un mensonge oublié

**Avec Sara Martins, Théo Frilet, Antoine Duléry, Florence Pernel**  
Huit jours avant son mariage, Agathe Plichard, une jeune et jolie métisse, est retrouvée noyée dans la Creuse. Rapidement, la police conclut à un accident, mais Félix Bricourt, le futur marié, est persuadé que sa fiancée a été assassinée. Le jeune homme va mener l'enquête, contre la volonté de sa famille, une riche dynastie de Guéret.

• 4

**10.00** La maison des parents  
**11.10** Mily, Miss questions  
**11.30** Mick le mini chef  
**11.55** Martin Matin  
**13.15** Paf le chien  
**13.40** Toc Toc !  
**14.00** Les cours Lumni - Lycée  
**15.55** Ninjago  
**17.05** Angelo la débrouille  
**18.40** Club Lumni  
**19.10** Le jeu Lumni  
**20.05** Une saison au zoo



## 21.05 La famille Suricate

**Film documentaire**  
- Grande-Bretagne - 2008  
Une femelle suricate donne naissance à une portée de six petits. Parmi eux, Kolo est sans doute le plus curieux. Un jour, un aigle attaque la famille, et Kolo échappe de peu aux serres dangereuses, grâce à son frère. Pour nourrir la tribu, les petits doivent rapidement apprendre à chasser et à survivre. Car les dangers sont fréquents. D'autant que, dans le désert du Kalahari où les suricates vivent, cet été-là est particulièrement chaud, et la sécheresse se fait sentir.

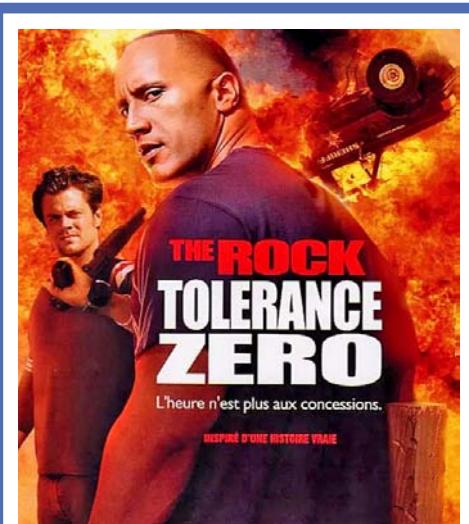
• 5

**10.45** Merveilleux Sri Lanka  
**11.45** La quotidienne  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Allô, docteurs !  
**15.35** Peuples de Papouasie-Nouvelle-Guinée  
**16.30** Les plus beaux treks  
**17.30** C à dire ?!  
**17.45** C dans l'air  
**19.00** C à vous  
**20.20** Passage des arts  
**20.51** Arctique, la guerre du pôle  
**22.20** La p'tite librairie  
**22.25** C dans l'air  
**23.30** C à vous



C 8

**09.25** La Grèce sauvage  
**12.15** Crimes et faits divers: la quotidienne  
**13.40** La firme  
**16.30** Invitation au voyage  
**17.10** X.enius  
**17.45** Villes homonymes  
**18.15** La vie secrète d'un nid de tortues marines  
**18.55** La vie secrète des mangroves  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
**20.50** Main basse sur l'eau  
**22.20** La guerre commerciale des superpuissances : Les U.S.A., la Chine et l'Europe



RTL 9 20.50

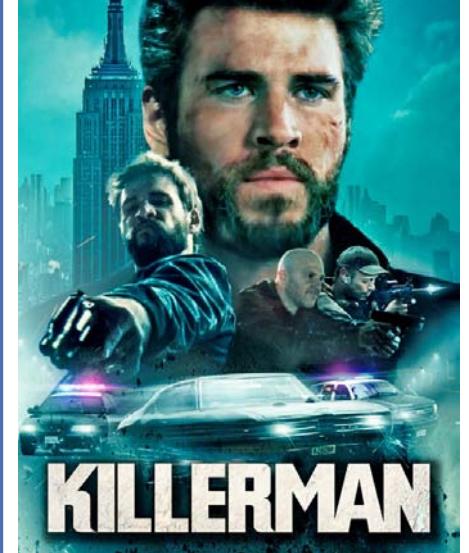
## TOLÉRANCE ZÉRO

**Film d'action - Etats-Unis - 2004**  
**Avec Dwayne Johnson, Johnny Knoxville, Neal McDonough, Kristen Wilson**

Après une brillante carrière dans les Forces spéciales, Chris Vaughn retrouve sa petite ville de Ferguson. Les choses y ont bien changé. La scierie a fermé, remplacée par un casino dirigé par Jay Hamilton, un homme d'affaires vêtu de noir. Au cours d'une soirée qu'il passe dans l'établissement, Chris surprend un croupier en train de tricher. Il découvre aussi que les employés de Jay revendent de la drogue.

CANAL+ CINEMA 20.53

## KILLERMAN



## KILLERMAN

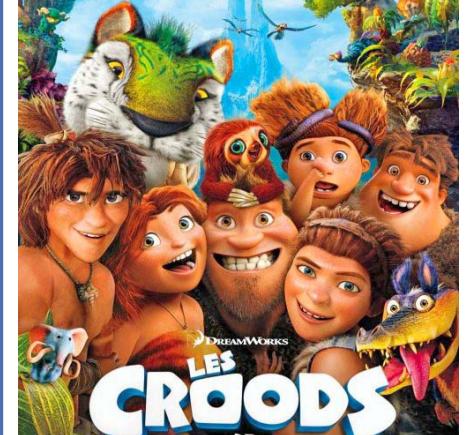
**Thriller - Etats-Unis - 2019**

**Avec Liam Hemsworth, Emory Cohen, Diane Guerrero, Zlatko Buric**

En compagnie de son complice Bobby, Moe Diamond parcourt différentes boutiques new-yorkaises pour blanchir diverses enveloppes d'argent sale, pour le compte de l'oncle de Bobby, Perico, un caïd de la pègre en pleine ascension. Les deux hommes, qui espèrent également monter en grade, sont chargés de s'occuper d'une importante somme d'argent ainsi que d'une grande quantité de drogue.

CANAL+ family 20.52

## LES CROODS



## Film d'animation - Etats-Unis - 2013

Les Crood, famille de Néandertal, vit selon des règles bien précises, dictées par le père, Grug, depuis des années. Pour éviter l'extinction, Grug interdit toute prise de risque à sa femme et à ses enfants. Mais Eep, adolescente, ne supporte plus ce mode de vie corseté. Tout change quand elle rencontre Guy, un jeune homme qui sait maîtriser le feu. Le lendemain, la destruction de leur grotte pousse les Crood à découvrir un monde qui leur était inconnu.

# TÉLÉVISION

TF1

## 21.05 Manifest



**Série dramatique - Etats-Unis - 2020**

- Saison 2 - Episode 10/13

**Avec Melissa Roxburgh, Josh Dallas, Athena Karkanis, JR Ramirez**

Après être venu au secours de Michaela, Jared lui révèle être infiltré parmi les Tagueurs. Pendant ce temps, Grace reçoit un appel au sujet d'un pont enjambant la Harlem River. Elle s'y rend avec Ben et y retrouve Adrian. Mais elle doit être transportée à l'hôpital.



## 21.05 La France a un incroyable talent



**Saison 15 - Première demi-finale**

**Présenté par Karine Marchand, Eric Antoine, Hélène Segara, Marianne James, Sugar Sammy**

Après cinq semaines d'émotion et de performances, la compétition prend un nouveau virage avec la première demi-finale ! Trente artistes ont été sélectionnés par le jury à l'issue des délibérations et tenteront de décrocher l'une des huit dernières places de finalistes. Une étape incontournable pour espérer rejoindre les cinq numéros "golden-buzzés" durant les auditions.

CANAL+

## 21.07 Le traître



**Drame - Italie - France - 2019**

**Avec Pierfrancesco Favino, Luigi Lo Cascio, Alessio Praticò**

Le 4 septembre 1980, pendant la fête de la Sainte Rosalie, dans la villa de Stefano Bontade, l'ancienne mafia de Palerme et la nouvelle mafia de Corleone tentent de trouver un accord pour se répartir le trafic d'héroïne, dont Palerme est devenu la capitale mondiale, afin d'éviter une nouvelle guerre. Evadé d'une prison turinoise, Tommaso Buscetta, surnommé « le boss des deux mondes », est également présent.

PLANÈTE +

TFX

W9

**09.38** Les Kennedy : secrets et tragédies

**11.10** Planète chefs, la suite

**13.07** Les gens du fleuve

**14.05** Exploration spatiale, objectif infini

**14.35** Plus près des étoiles

**15.57** Les secrets des bâtie-sous de pyramides

**17.39** Faites entrer l'accusé

**19.01** Rendez-vous en terre hostile

**20.06** American Pickers, la brocante made in U.S.A.

**20.55** Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés

**21.05** Bad moms 2

**23.05** Jamais le premier soir



**09.00** W9 Hits & célèbres  
**10.30** W9 Hits Gold  
**11.35** W9 Hits  
**12.45** Météo  
**12.50** NCIS  
**16.40** Un dîner presque parfait  
**18.50** Les princes et les princesses de l'amour  
**20.50** Match de qualification à l'Euro féminin 2022  
**22.50** État de choc





## Le procès de «Mme Maya» reporté



La Cour de justice de Tipasa a décidé hier du report au 7 décembre du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika dite «Mme Maya» condamnée en première instance par le tribunal de Chergaga à 12 ans de prison ferme dans une affaire de corruption.

Cette décision de la chambre correctionnelle fait suite à une requête de la défense des accusés, motivée par l'absence de deux accusés principaux, Abdelghani Zaâlène et Mohamed Ghazi, respectivement ex-walis d'Oran et de Chlef.

Nachinache Zoulikha-Chafika, dite «Mme Maya», a été condamnée le 14 octobre dernier par le tribunal de Chergaga à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA et la saisie de ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de DA et la saisie de leurs biens.

Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, tandis que son fils a été condamné à 2 ans de prison ferme et une amende de 500.000 DA.

## Niger : renforts militaires contre le terrorisme



Les effectifs de l'armée du Niger devrait passer de 25.000 actuellement à "au moins 50.000" dans les cinq prochaines années, a affirmé Issoufou Katambé, le ministre de la Défense samedi devant le Parlement à Niamey.

"Une armée, il faut au moins 50 à 100.000 ou 150.000 éléments et nous, nous sommes à 25.000 (hommes) seulement, c'est pour ça que le président de la République (Mahamadou Issoufou) a pris l'engagement que d'ici cinq ans, il faut qu'on multiplie ce chiffre là, il faut que nous ayons au moins 50.000 éléments dans cette armée", a déclaré le ministre Katambé lors de l'adoption d'une loi visant à valoriser les conditions de vie et de travail des Forces armées nigériennes (FAN). "La décision de porter à 50.000 hommes les effectifs de l'armée entre dans le cadre du combat contre le terrorisme qui est une lutte de longue haleine", a-t-il précisé, cité par l'agence AFP.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Trois ans de prison ferme requis contre Karim Tabou



Le procureur de la République près le Tribunal de Koléa (Tipasa), a requis, hier, une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabou, porte-parole officiel de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), accusé d'"atteinte au moral de l'armée".

Pour sa part, l'accusé Karim Tabou a plaidé son "innocence", affirmant qu'il accepte toutes les accusations à l'exception, a-t-il dit, d'"atteinte à la défense nationale, menace de l'unité nationale et atteinte au moral de l'armée". "Je suis un militant politique et je me fixe des limites morales, dont notamment ne pas toucher à l'Institution militaire", qui est "comme une couronne sur nos têtes", a soutenu Karim Tabou.

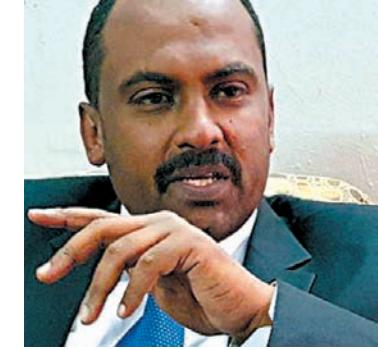
Il a ajouté qu'en sa qualité de militant politique il a "le droit de critiquer la performance de toute institution se présentant dans le domaine politique".

La défense de l'accusé avait demandé, dans la forme, la nullité des procédures de poursuite judiciaire et du procès d'hier, eu égard au fait qu'il a été déjà jugé dans cette affaire, autre une requête pour la nullité de la mesure de mise sous contrôle judiciaire.

La présidente de la chambre correctionnelle du tribunal de Koléa a déclaré, pour sa part, que le procès d'hier fait office de dernière instruction judiciaire avant la prononciation du verdict. Elle a, en outre, rejeté la requête de la défense relative à la nullité des mesures, tout en acceptant la requête relative à la non constitutionnalité des articles 74 et 79 du code de procédures pénales sur lesquels s'est appuyé le parquet pour poursuivre Karim Tabou, avant son interrogatoire et la vérification de ses déclarations consignées dans l'acte de renvoi émis par la chambre d'accusation.

Une requête sera introduite par le tribunal de Koléa pour présenter cette question juridique (article 74 et 79 du code de procédures pénales) à la Cour suprême, afin d'être exposée devant le Conseil constitutionnel, pour examiner la conformité des deux articles à la Constitution.

## Le Soudan confirme la visite d'une délégation israélienne



Une délégation israélienne a effectué une visite la semaine dernière à Khartoum pour discuter de "sujets technique et militaire", a confirmé lundi la plus haute instance au pouvoir au Soudan, tout en évoquant un blocage qui pourrait retarder le processus de normalisation des relations. "Nous ne l'avons pas annoncée (au moment où elle a eu lieu) car il s'agissait ni d'une visite significative, ni de nature politique. C'est pourquoi nous n'en avons pas parlé au niveau du Conseil de souveraineté ni du cabinet", a indiqué Mohamed al-Faki Suleiman, porte-parole du Conseil de souveraineté, selon le quotidien en ligne Sudan Tribune. Cité lundi par la presse, il a précisé que "la visite était de nature technique et militaire".

Il a par ailleurs affirmé que les discussions sur la normalisation des relations étaient bloquées car "il y a des engagements politiques et économiques qui n'ont pas été respectés". Il n'a pas donné de précisions à ce sujet. Ce pourrait notamment être le fait que la suppression du Soudan de la "liste noire" américaine des pays accusés de soutenir le terrorisme n'est toujours pas effective, car il faut encore l'aval du Congrès des Etats-Unis.

## Attaques simultanées contre des camps des forces maliennes et étrangères

Les camps des forces étrangères et maliennes ont été visés simultanément, lundi, à Ménaka, Gao et Kidal (nord) par des tirs d'obus et de roquettes, ont rapporté des médias locaux citant des sources militaires maliennes et étrangères. Aucune victime n'a été rapportée après ce qui semble être une rare opération coordonnée contre les forces étrangères. "A Ménaka, Gao et Kidal, les camps des forces étrangères ont été attaqués lundi matin, probablement par les mêmes terroristes, à l'aide d'obus et de roquettes.

Il n'y a pas eu de victimes, mais des dégâts matériels", a déclaré

aux médias un responsable de l'armée malienne basée dans le nord. "Les terroristes ont tenté sans succès de mener une action coordonnée contre les camps de (la force française) Barkhane, des Casques bleus de l'ONU, contre la force européenne Takuba et contre l'armée malienne dans les localités de Gao, Menaka, et Kidal", a dit, pour sa part, un responsable militaire étranger. "La situation est sous contrôle" dans les trois localités, a-t-il ajouté. Une source au sein de la mission de l'ONU à Kidal a fait état d'une dizaine d'obus "qui n'ont pas fait de victimes, mais des dégâts en cours d'évaluation".



## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### DROITURE ET BONNE FOI

semble des pouvoirs ont bien raison de se méfier de cette nouvelle force car, à bien des égards, elle se dresse comme un garde-fou contre les dépassements et peut aller jusqu'à contrarier les raisons d'Etat.

Elle est en voie d'imposer la bonne mesure du geste et d'encadrer la décision. Les acteurs de dépassements et de mauvais gestes ont de plus en plus conscience qu'une vraie épée de Damoclès plane sur leurs têtes.

Bien de graves entorses ont été dénudées par un simple clic, sans lequel des véritables assassinats perpétrés sous couvert de maintien de l'ordre seraient restés dans la

case du secret. Mais plus conséquent que la dénonciation publique des fausses bavures de policiers, c'est la crainte et la prudence que ce clic impose à ceux en charge de responsabilités qui régissent la vie de tous les jours qui apparaîtraient les plus grands des bénéfices. La peur de la vidéo est en passe de devenir une arme fatale contre la nonchalance des administrations et du carriérisme désobligeant. Le spectre de la photo arrachée et étalée devient un outil efficace contre la bureaucratie.

Les pouvoirs en place auraient tort, comme en France, de tout faire pour contre-carrer cet atout qui serait un providentiel argument pour témoigner de leur droiture et de leur bonne foi.

Le reste n'est qu'affaire de morale et de conscience.